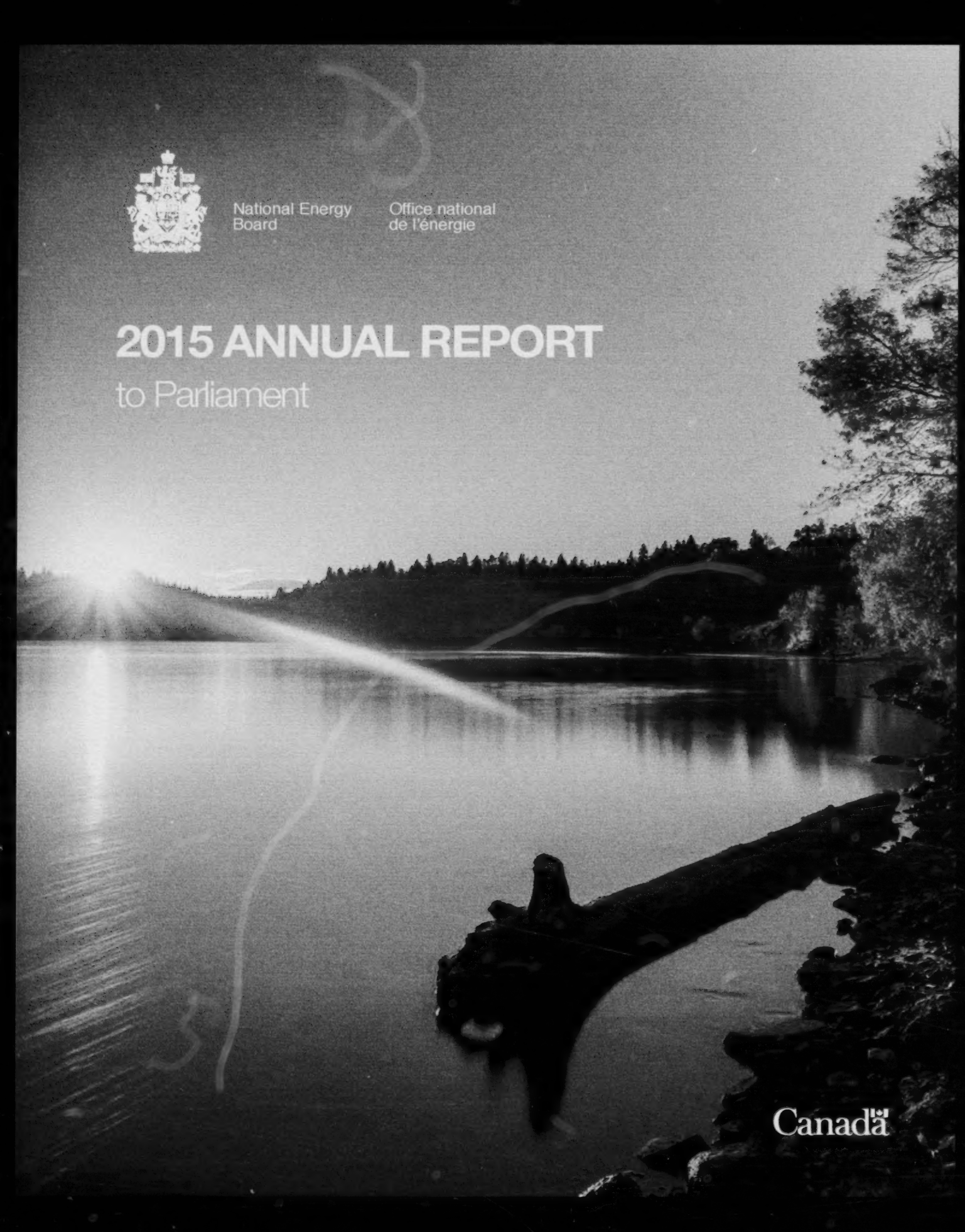

National Energy Board

Office national de l'énergie

2015 ANNUAL REPORT

to Parliament

Canada

Permission to Reproduce

Materials may be reproduced for personal, educational and/or non-profit activities, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from the National Energy Board, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that the National Energy Board is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of the National Energy Board.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail: info@neb-one.gc.ca

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2015 as represented by the National Energy Board

Paper:
ISSN 1498-8496
Cat. No. NE1-2015

PDF:
ISSN 1498-5055
Cat. No. NE1-2015E-PDF

Copies are available on request from:
The Publications Office
National Energy Board
517 Tenth Avenue SW
Calgary, Alberta T2R 0A8
E-Mail: publications@neb-one.gc.ca
Fax: 403-292-5503
Phone: 1-800-292-4800
1-800-899-1265

For pick-up at the NEB office:
Library
2nd floor

Internet: www.neb-one.gc.ca

Printed in Canada

Autorisation de reproduction

Le contenu de cette publication peut être reproduit à des fins personnelles, éducatives et/ou sans but lucratif, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Office national de l'énergie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Office national de l'énergie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Office national de l'énergie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à : info@neb-one.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2015 représentée par l'Office national de l'énergie

Version papier:
ISSN 1498-8496
Cat. No. NE1-2015

Version PDF
1498-5063
NE1-2015F-PDF

Demandes d'exemplaires :
Bureau des publications
Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Courrier électronique : publications@neb-one.gc.ca
Fax : 403-292-5503
Téléphone : 1-800-292-4800
1-800-899-1265

Des exemplaires sont également disponibles à la bibliothèque de l'Office
Deuxième étage

Internet : www.one-neb.gc.ca

Imprimé au Canada

Table of Contents

2 Chair's Message
4 Who We Are and What We Do
6 The Board
7 Our Role and Responsibilities
8 Lifecycle Regulation
10 The NEB National Engagement Initiative
12 In the Public Interest
16 Energy Infrastructure – Today and Tomorrow
20 NEB in the North
12 Promoting Safety, Security and Environmental Protection in Energy Infrastructure
30 Energy Information
34 Regulatory Excellence
36 A Wealth of Experience – Board Bios
45 Appendices

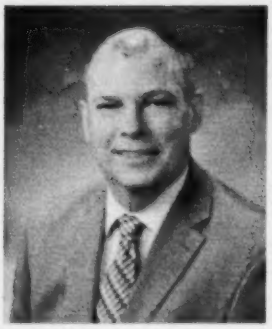

Chair's Message

PETER WATSON, CHIEF EXECUTIVE OFFICER

I am pleased to present the National Energy Board (NEB or the Board) 2015 Annual Report to Parliament.

The past year has been a period of unprecedented change for the Board. We have laid the groundwork for an ambitious modernization that will enable the Board to provide what Canadians expect and deserve: a fair, transparent and respectful regulator that delivers timely, high-quality results.

During 2015, I travelled across Canada as part of the NEB's National Engagement Initiative, attending 80 meetings in 34 cities and towns in nine provinces and two territories. What I learned had a profound impact on me and how I see the NEB doing its work in the future. Canadians told us clearly that they want to be a part of the energy dialogue, and want accessible and transparent information about safe energy regulation in our country.

The NEB responded with increased stakeholder engagement, both within and outside of the adjudication processes. We established two regional offices in Montréal and Vancouver, in addition to our offices in Yellowknife and Inuvik, to ramp up our community-based and regional focus. This has positioned the NEB to work on building stronger, renewed relationships with regional leaders, landowners, environmental groups and Indigenous Peoples. We will continue to adopt new and innovative approaches to provide more meaningful opportunities for public participation in NEB hearing processes, and to provide Canadians with appropriate avenues of engagement with the NEB outside of hearings.

We have also taken steps to be more transparent, and to help Canadians better understand what we do every day. In the past year, we have added to

our online Safety Performance Portal with an online interactive Pipeline Incident Map that offers Canadians the opportunity to view all pipeline incidents since 2008. We have begun publishing pipeline company field inspection reports online. We continue to focus on data collection and analysis, both to learn from past incidents and reduce future incidents, and to make more information about company pipeline safety performance available to the public.

A key aspect of the NEB's mandate is to study energy matters over which parliament has jurisdiction, and to provide the government with advice on those issues. With the growing volatility and uncertainty in our energy markets, the need has never been greater for Canadians and policy makers to get objective, fact-based information on Canada's energy system. The NEB is responding by providing more open, forward-looking energy data and information, both online and through our energy markets publications.

Demonstrating regulatory leadership will improve public confidence in the NEB's ability to fulfill its mandate, as well as facilitate stronger coordination and cooperation with our territorial, provincial, federal, and international counterparts.

Regulatory excellence is not a static achievement but a perpetual pursuit. It is dynamic by nature. The NEB actively anticipates and embraces all feedback - whether sourced from external audits, stakeholders or our own internal management systems – as a part of our goal to lead regulatory excellence. The organization's responsibilities are informed by a wide array of factors, including emerging industry developments, the proactive consideration of safety, environmental, societal, and economic trends that shape the Canadian public interest. We are already a strong regulator, and we will continue to improve our work to respond to our changing environment.

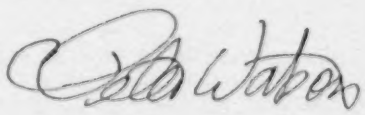

Who We Are and What We Do

The National Energy Board is Canada's energy and safety regulator. We do not simply make a decision on a project and then walk away. We oversee safety for the full lifecycle of energy facilities — from design and application assessment to construction, operation and abandonment. We work alongside communities and share the same goal of making energy infrastructure the very safest it can be.

The staff of the National Energy Board is made up of highly skilled employees, including engineers, environmental specialists, auditors, inspectors, engagement staff, legal and administrative specialists, and others. We are proud of the work we do protecting the interests of Canadians. Whether it's managing public hearings, building a better website, recruiting talented new employees or walking pipelines conducting inspections - we know our work makes a difference in keeping Canadians safe, the environment protected and energy infrastructure reliable.

In order for the Board to effectively serve Canadians, we know they need to have confidence in the regulatory regime and believe in the Board's ability to enforce the orders, rules and regulations that are in place to protect Canadians, their communities and their environment.

Our work goes beyond approving projects and penalizing those who don't follow our rules. We are here to serve the public. We want to make certain that Canadians know they have a regulator they can rely on, because the Canadian public interest is at the heart of everything we do.

In order to achieve our core mandate, the Board has outlined three strategic priorities where we will:

- develop and implement a framework for regulatory excellence
- continue to strategically develop, refine and communicate our actions on pipeline safety and environmental protection
- implement a strategic and enduring approach to engaging with Canadians

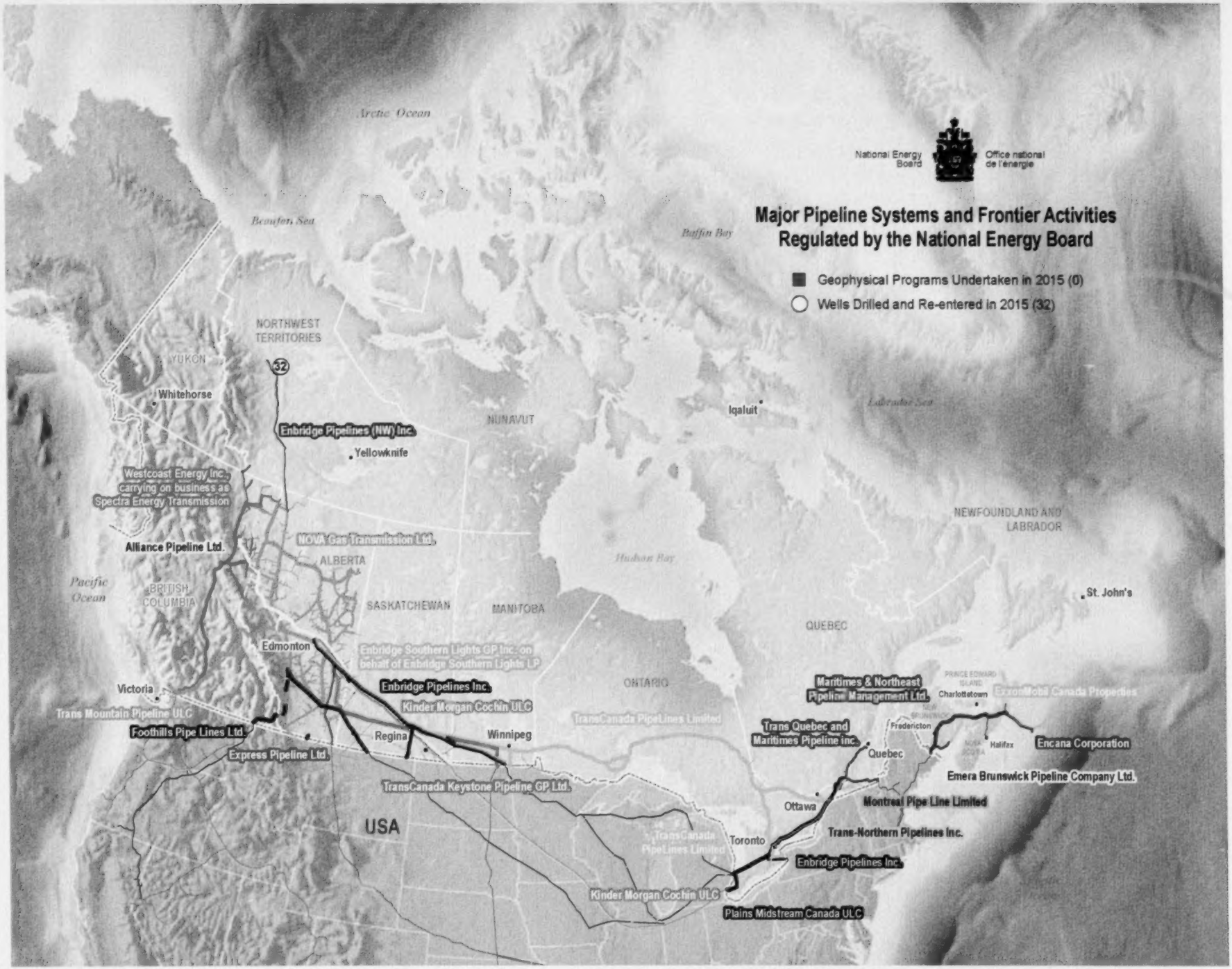
National Energy Board
Office national de l'énergie
Major Pipeline Systems and Frontier Activities Regulated by the National Energy Board
Geophysical Programs Undertaken in 2015 (0)
Wells Drilled and Re-entered in 2015 (32)
Arctic Ocean
Beaufort Sea
Baffin Bay
Labrador Sea
Hudson Bay
Pacific Ocean
NORTHWEST TERRITORIES
YUKON
NUNAVUT
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
NEWFOUNDLAND AND LABRADOR
PRINCE EDWARD ISLAND
NOVA SCOTIA
NEW BRUNSWICK
USA
32
Whitehorse
Yellowknife
Iqaluit
St. John's
Victoria
Edmonton
Regina
Winnipeg
Ottawa
Toronto
Quebec
Fredericton
Halifax
Charlottetown
Enbridge Pipelines (NW) Inc.
Westcoast Energy Inc., carrying on business as Spectra Energy Transmission
Alliance Pipeline Ltd.
NOVA Gas Transmission Ltd.
Enbridge Southern Lights GP Inc. on behalf of Enbridge Southern Lights LP
Enbridge Pipelines Inc.
Kinder Morgan Cochin ULC
Trans Mountain Pipeline ULC
Foothills Pipe Lines Ltd.
Express Pipeline Ltd.
TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.
TransCanada PipeLines Limited
Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd.
ExxonMobil Canada Properties
Trans Quebec and Maritimes Pipeline Inc.
Encana Corporation
Emera Brunswick Pipeline Company Ltd.
Montreal Pipe Line Limited
Trans-Northern Pipelines Inc.
Enbridge Pipelines Inc.
Kinder Morgan Cochin ULC
Plains Midstream Canada ULC

The Board

Back *(left to right)*: Ron Wallace, Shane Parrish, Roland George, Peter Watson, Jacques Gauthier, Murray Lytle, James Ballem

Front *(left to right)*: Phil Davies, Lyne Mercier, Alison Scott, David Hamilton

Absent: Steven Kelly, Keith Chaulk, Mike Richmond

Our Role and Responsibilities

The National Energy Board is an independent federal regulator established in 1959. Our mandate is to promote safety and security, environmental protection and economic efficiency in the Canadian public interest, in the regulation of pipelines, energy development and trade. The Board reports to Parliament through the Minister of Natural Resources.

In 2015, the NEB regulated approximately 73,000 kilometres (km) of interprovincial and international pipelines along with approximately 1,400 kilometres of international power lines across Canada. The pipelines, owned by 100 companies, shipped approximately $99.7 billion worth of crude oil, petroleum products, natural gas liquids and natural gas to Canadians and export customers at an estimated transportation cost of $7.3 billion. Overall, 31 companies had ownership of NEB-regulated international power lines which transmitted approximately $3.4 billion of electricity into and out of Canada.

The main responsibilities of the NEB are established in the National Energy Board Act (NEB Act). More information on the background and operations of the NEB can be found on the Board's website, www.neb-one.gc.ca.

Lifecycle Regulation

The Board regulates Canada's federal energy infrastructure over its complete lifecycle. During the design and applications assessment phase of projects, we review and impose conditions. When approved projects are being built and operated, we inspect and audit them. And, when a pipeline has reached the end of its usefulness, we review abandonment applications to ensure that it is abandoned in a safe and environmentally responsible manner.

In other words, the Board regulates from "start to finish", and holds pipeline companies responsible for the full lifecycle of the pipelines they operate.

We require the companies we regulate to anticipate, prevent, manage, and mitigate any potentially dangerous conditions associated with their activities. Our Board Members and staff will not hesitate to use our full enforcement toolkit to achieve compliance with rules and regulations protecting Canadians and the environment.

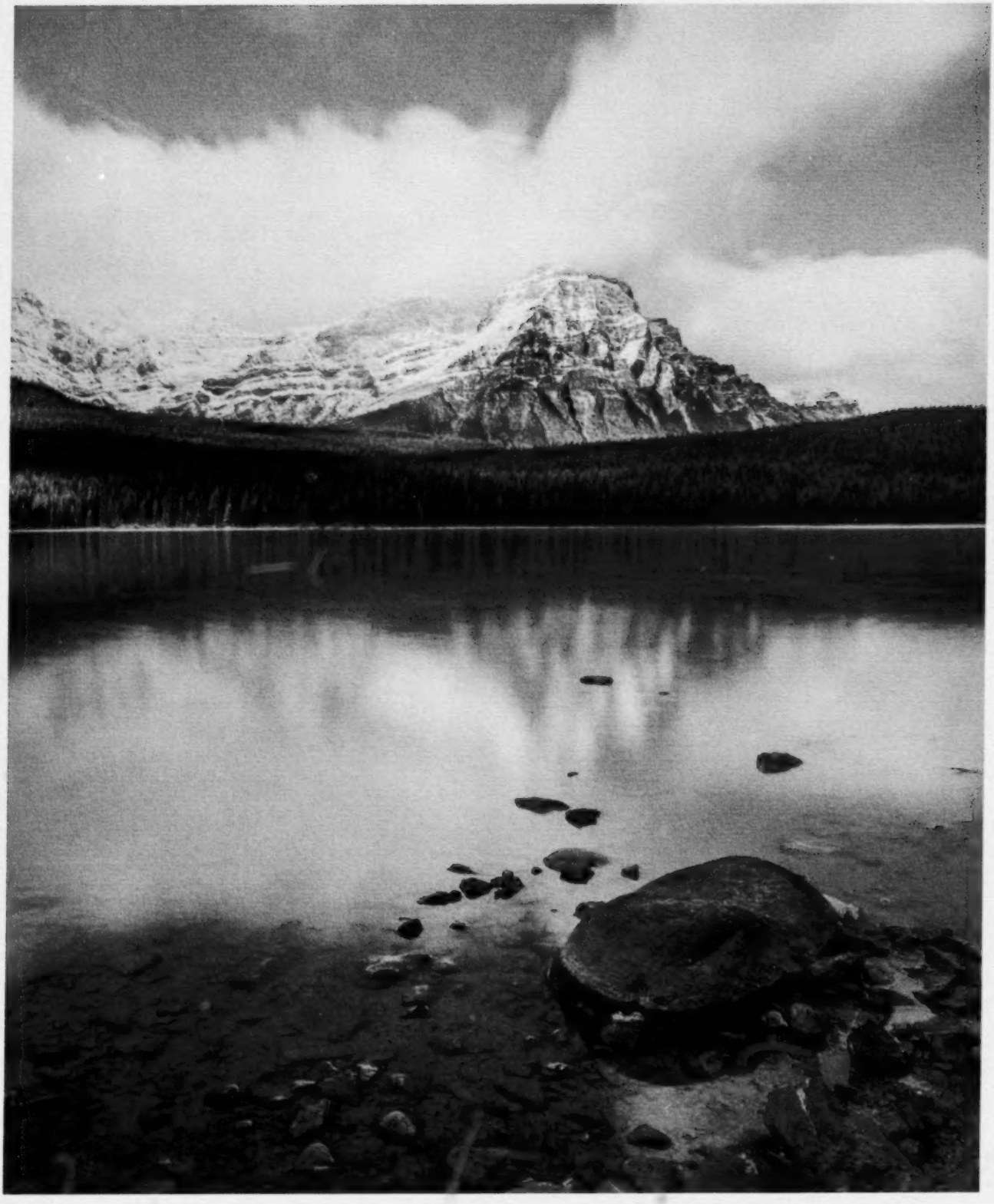

The NEB National Engagement Initiative

In the first half of 2015, the National Energy Board conducted a National Engagement Initiative. Energy infrastructure, and the NEB's role as the federal regulator, had been under growing scrutiny in the past several years, and the Board determined that in order to understand the issues facing the NEB, we had to reach out directly to the public. We asked Canadians to tell us what was most important to them about the work that we did, and how they felt we could adjust our pipeline safety program, public engagement activities and communications.

Accompanied by some technical staff and the Board Members who lived in each region, Chair Peter Watson met with as broad and varied a selection of people as possible to hear about their thoughts and concerns. Meetings were held with municipal and provincial leaders and staff, Indigenous chiefs and band councils, environmental groups, first responders and academics, as well as professional and industry organizations. Over a five-month period, the NEB attended 80 meetings, in 34 towns and cities across nine provinces and two territories.

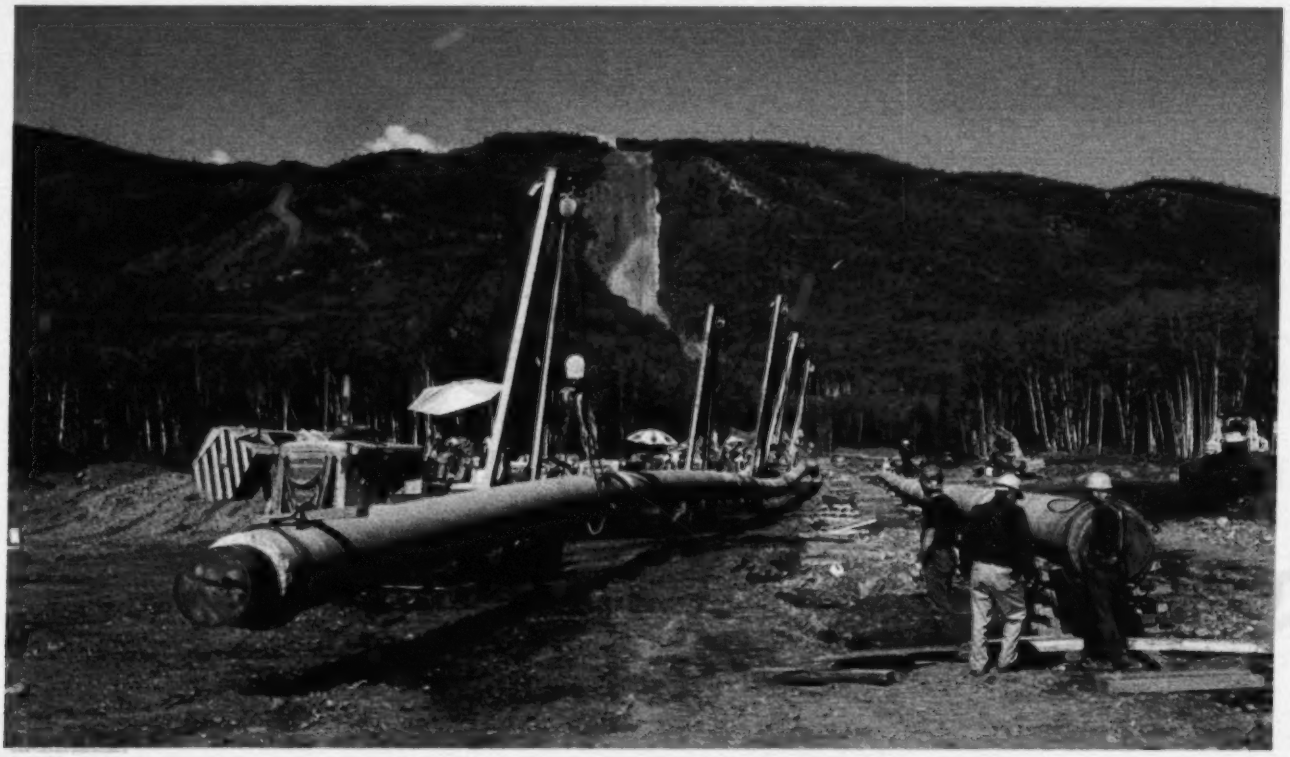

The National Engagement Initiative was new territory for the NEB, unprecedented in the history of the regulator. It signaled a change in tone for how we interacted with Canadians. Over the course of the meetings, common themes emerged:

- Without exception, every person's first priority is the protection of their local and regional environment – especially water systems and land – from negative effects and risks of energy infrastructure.
- Stakeholders clearly said that they want a two-way conversation with the NEB and industry, where not only can they say what is on their mind, but also receive assurance that they are being heard and that their concerns are being acted on.
- Stakeholders also questioned whether regional emergency management systems would work properly when needed. They realized that this was a shared responsibility of municipal first responders, industry, other levels of government and emergency management agencies, but were not confident the system parts were fully aligned and working together.

The initiative put the NEB face-to-face with Canadians who expressed their concerns, and offered regional insight and perspectives related to pipelines and energy production. Ultimately, we learned that there was a need for the NEB to build greater public confidence through improved transparency. Canadians deserve to have more information regarding our role, company performance and what, if any, impacts they might experience due to energy infrastructure near them.

The NEB is not done with engaging Canadians. Rather, the Engagement Initiative was meant to be the beginning of a new and different kind of conversation with our stakeholders, and also serve as an impetus for action. Now that we have heard feedback on what Canadians want and need from the NEB, we are taking action to respond in a meaningful way. For a full report on the National Engagement Initiative and a summary of what we, as the federal energy regulator, will do about the feedback that Canadians have shared, please visit www.neb-one.gc.ca

In the Public Interest

The NEB regulates pipelines, energy development and trade in the Canadian public interest. The public interest is inclusive of all Canadians and refers to a balance of economic, environmental and social considerations that changes as society's values and preferences evolve over time.

A key component of this process is listening to what Canadians have to say about how energy infrastructure is developed and regulated, engaging them in meaningful dialogue about issues and solutions, and publicly sharing information about regulatory initiatives.

Application to Participate Process

Public participation is an important element of an open and effective regulatory process. Under the NEB Act, the Board must hear from those who are directly affected, and may hear from those with relevant information or expertise.

In developing its Application to Participate process, the Board listened to public feedback about the Application to Participate application form and the process in general. In 2015, we launched a Participation Portal (Portal) which allows accepted Intervenors to organize, submit, and view information related to their hearing participation online, in a centralized system. The Board also has Process Advisors available to assist applicants by phone or email for one-on-one support. Process advisors also offer online information sessions that provides an overview of the application to participate and hearing processes.

Participant Funding Program

The NEB administers a Participant Funding Program (PFP) that provides modest funding to facilitate the participation of individuals, Indigenous peoples (First Nations, the Métis and the Inuit), and non-industry not-for-profit organizations in hearings with respect to new or abandonment projects for pipelines or powerlines. PFP was established in 2010, and expanded in June 2015 to include Environmental Assessments of designated projects as per the Canadian Environmental Assessment Act, 2012 (CEAA 2012) Regulations Designating Physical Activities.

Since the PFP was introduced in 2010, the NEB has announced more than $11.5 million for participation in 19 eligible public hearings. To date, $5.57 million in funding was awarded to 171 recipients which represents 13 of the hearings. Among those who had applied, approximately 80 per cent of the funding was awarded to Indigenous groups.

A five year evaluation was undertaken between November 2014 and September 2015 to examine the program's relevance, effectiveness, efficiency and economy for the period of June 2010 to June 2015 during which the initial Terms and Conditions (2010) of the PFP were applicable. The evaluation found the program is aligned with the roles, responsibilities and priorities of the federal government as well as the mandate and priorities of the Board. There is a continuing need for PFP to support the meaningful participation of indigenous groups and other stakeholders in the Board's processes.

Participation of Indigenous Groups in the Regulatory Process

We are committed to reaching out to Indigenous people and communities early in the hearing process, where there is a potential impact on the rights and interests of these groups from NEB-regulated projects. The Board's Enhanced Aboriginal Engagement (EAE) program provides proactive contact with Indigenous groups that may be affected by a proposed project, and to assist them in participating in the NEB's regulatory process.

In 2015, under the EAE initiative, we contacted 210 Indigenous communities and organizations, and held 32 meetings with them, many in their own communities. These meetings provide an opportunity for Indigenous representatives to have their questions about NEB processes answered. We also have Process Advisors who, as part of their role, support Indigenous groups who are participating in public hearings.

The Board is committed to hearing from Indigenous groups in a way that respects their values and traditions. In an effort to make public hearings more accessible, the NEB adapts its processes to assist Indigenous intervenors so they may effectively participate.

The Board continues to integrate ceremonies and traditional practices into our hearing processes at the request of Indigenous participants. Since Indigenous groups maintain an oral tradition, this year during the TransMountain Expansion, NGTL 2017 System Expansion, Enbridge Line 3 and Energy East Project hearings we provided Elders and other community members with the opportunity to give their evidence orally at the hearing as well as in writing.

For all facility projects regulated by the Board, including those that do not require a public hearing, the Board continues to require companies to contact potentially impacted Indigenous groups early in their project planning, to explain the project, and consider and address any concerns they may have in the project design.

Aboriginal Awareness Project

During 2015, Aboriginal engagement practitioners, socio-economic specialists and interested individuals across the NEB initiated new ways of sharing information, best practices and learnings around Aboriginal Engagement and cultural awareness.

The NEB has established an Aboriginal Awareness Research Area that is accessible to all staff, providing a physical resource space where staff can research and learn more about Aboriginal cultures and history as well as treaties, traditional territories, litigation and consultation procedures. The space features a display of Aboriginal artifacts, books, maps, and art contributed by staff members.

A number of events - from a celebratory kick-off of Aboriginal Awareness Week, to workshops on Indigenous culture and artifacts, to viewings of documentary and guided museum tours - took place over the year.

In addition, a new Community of Practice (CoP) called the Indigenous Diversity CoP was formed to enhance the delivery of effective Indigenous engagement and expertise to the NEB. The CoP will sponsor regular learning and sharing meetings every two months, which will include workshops, cultural highlights, external speakers, and internal NEB staff knowledge-sharing.

Environmental Assessments

The National Energy Board's primary goal is that pipelines and pipeline facilities are built and operated in a way that is safe and protects the surrounding environment. The NEB has decades of experience in considering potential environmental effects when making its regulatory decisions. We have been conducting environmental assessments under the Canadian Environmental Assessment Act since it first came into force in 1995, and considering environmental impacts of projects under the NEB Act before and after that date.

One of the first steps the Board takes in considering a project proposal is to do an environmental assessment (EA), which is completed before the NEB makes a decision or recommendation on whether or not to approve a project in the public interest. EA is a tool in the project review process that identifies, assesses and, to the extent possible, mitigates the environmental effects of a project. Our EAs examine:

- physical and meteorological environment
- soil, soil productivity, and vegetation
- wetlands, water quality, and quantity
- fish, wildlife, and their habitat
- species at risk or species of special status and related habitat
- heritage resources
- traditional land and resource use, and human health, aesthetics, and noise

The Board commonly imposes additional conditions on projects to make environmental protection measures more robust before, during and after construction – above and beyond the measures required by regulations or proposed in project applications.

Through conditions, the Board typically requires companies to create and follow a detailed Environmental Protection Plan (EPP) that describes all of the sensitive environmental features identified during the EA, and outlines mitigation measures and contingency plans for protecting the environment through construction. The Board also typically requires companies to carry out extended environmental monitoring following construction, and provide reports on this monitoring.

In some cases, where there are particularly sensitive environmental attributes identified in an EA, the Board may impose conditions that provide a higher level of environmental protection. An example of this is pipeline projects being built through caribou critical habitat. Companies are required to carry out habitat restoration, and to implement offset measures to address residual effects to caribou habitat. We also require companies to enhance monitoring, over a longer period, to make sure that these restoration and offset measures are effective. NEB Environmental Specialists verify compliance with these caribou-related conditions by assessing the Board required restoration and offsets plans, and inspecting the implementation of these plans.

The EA process also includes a strong emphasis on watercourses where fish and fish habitat could be impacted by a new or existing facility. The NEB ensures that fish and fish habitat protection measures are implemented at all watercourse crossings, as part of the NEB's overall environmental protection mandate. In December 2013, the NEB signed a memorandum of understanding (MOU) with the Department of Fisheries and Oceans Canada (DFO) to improve the efficiency and effectiveness of regulatory review processes for energy facilities. In 2015, as part of the EA process, the NEB continued to require state of the art mitigation strategies for the protection of fish and fish habitat by pipeline and power line projects under its jurisdiction, and worked closely and collaboratively with DFO so fish and fish habitat are protected throughout the lifecycle of an NEB-regulated facility.

CEAA 2012 Report on Activities

For projects located on federal lands[1], section 67 of the *Canadian Environmental Assessment Act 2012* (CEAA 2012) requires that before federal authorities make any decision that would allow a project to proceed, they must determine whether a project is likely to cause significant adverse environmental effects. Under section 71 of CEAA 2012, the NEB is required, at the end of each fiscal year, to report to both Houses of Parliament on its activities under sections 67, 68 and 69 of CEAA 2012 during the previous fiscal year.

During the 2014–2015 fiscal year, the NEB completed environmental assessments for two projects that are located on or that cross federal lands. In each case, the NEB determined that carrying out the project would not likely cause any significant adverse environmental effects and approved the project.

Land Matters Group

The Land Matters Group (LMG) is a multi-stakeholder advisory group consisting of members of the public, regulatory, industry and landowner groups who have a vested interest in land matters and who are impacted by the activities of companies that are subject to NEB regulation.

The LMG is currently composed of approximately 70 individuals and organizational representatives from across Canada. The group is led by a Steering Committee, who meet in Calgary three to four times each year, composed of:

- (BC) Farmers Advocacy Office
- Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)
- Canadian Federation of Agriculture
- Canadian Energy Pipeline Association
- Alberta Energy Regulator

The LMG brings together the knowledge and expertise of these diverse groups to facilitate in-depth discussion on land matters and to inform regulatory development, as a part of the Board's strategic priority of Engaging Canadians.

As one of its initiatives this year, the LMG initiated work for a sub-committee to help shape information and additional guidance for landowners related to easement agreements and the Board's oversight of land access and acquisition processes. Members of the Steering Committee were invited to participate in a panel session related to right-of-way issues at the Board's Safety Forum in June 2015, which was heavily attended. The group continues to be involved in the shaping and oversight of research related to the physical issues of abandonment, and keenly interested in timely consultation related to regulatory change initiatives, including proposed Damage Prevention Regulations, among others.

1 Federal Lands includes, among other things, portions of the internal waters and the territorial sea of Canada in any area not within a province and reserves that are subject to the *Indian Act* (and all waters on and airspace above those reserves).

Energy Infrastructure – Today and Tomorrow

Canadians depend on the pipeline transportation system for safe, reliable and efficient energy supply, now and in the future. The ability of this system to deliver natural gas, natural gas liquids (NGLs), crude oil, and petroleum products is also critical to Canada's economy. The NEB is active and effective in Canada's pursuit of a sustainable energy future by integrating relevant economic, environmental and social considerations when choosing a course of action.

Our requirements encourage innovation where possible but also specify mandatory design, operational practices or management methods when necessary. The regulatory framework supports a sustainable energy system that will meet Canadians' needs today, while taking into consideration the needs of Canadians tomorrow.

Applications in 2015

Companies regulated by the NEB are required to seek the Board's approval to, among other things:

- construct and operate international and interprovincial pipelines and international power lines in Canada, along with related facilities and activities, or modify or abandon existing facilities
- export crude oil, natural gas liquids and electricity, and export and import natural gas; and
- establish pipeline tolls and tariffs

Number of Applications Received 2014 and 2015

	2014	2015
Section 52 certificates	4	2
Section 58 orders	44	52
Part VI Import/Export	511	526
Traffic, Tolls and Tariffs	15	22
Abandonment	3	1

Decisions and Recommendations Issued in 2015 Include the following:

Facilities

Wolverine River Lateral Loop (Carmon Creek Section) Project

On 5 March 2015, the Board recommended that Governor in Council (GiC) approve the issuance of a Certificate of Public Convenience and Necessity (Certificate) to NGTL for the construction and operation of the proposed Wolverine River Lateral Loop (Carmon Creek Section) Project (the Project), subject to 16 conditions. The Project includes the construction and operation of a 61 km sweet natural gas pipeline, as well as tie-in connections to existing facilities, valve sites, launcher and receiver facilities for inline inspection, and cathodic protection. The project is located near Peace River, Alberta. Please see the NEB's website to read the complete recommendation and decision (GH-003-2014).

North Montney Mainline Project

On 15 April 2015, the majority of the Board recommended that Governor in Council (GiC) approve the issuance of a Certificate of Public Convenience and Necessity (Certificate) to NGTL for the construction and operation of a proposed extension of the NGTL System to the North Montney area in northeastern British Columbia. The extension includes a 301 km sweet natural gas pipeline, three compressor stations, sixteen meter stations and associated facilities and is subject to 45 conditions. Please see the NEB's website to read the complete recommendation and decision (GH-001-2014).

King's North Connection Pipeline Project

On 2 June 2015, the Board issued a letter decision and Order, which approved the King's North Connection Pipeline Project (Project), subject to 14 conditions. The Reasons for the Decision were released on 30 July 2015. The Project includes construction and operation of approximately 11 km of pipeline, two tie-in valves and associated facilities. The Project is located in the Greater Toronto Area of southern Ontario. Please see the NEB's website to read the complete recommendation and decision (GHW-001-2014).

Abandonment of the Alaska Pipeline

On 30 March 2015, the Board granted Ruger Energy Inc. leave to abandon in-place the approximately 580-metre Alsask Pipeline, and to excavate and remove a riser (Pipeline), subject to 14 conditions. The Pipeline is located on crown land and crosses the Alberta/Saskatchewan border. Please see the NEB's website to read the complete decision (MHW-002-2014).

Abandonment of the Pouce Coupe A Pipeline

On 29 May 2015, the Board granted AltaGas Holdings Inc. leave to abandon in-place the approximately three-km Pouce Coupe A Pipeline, (Pipeline), subject to six conditions. The Pipeline is located on private land and crosses the British Columbia/Alberta border. Please see the NEB's website to read the complete decision (MHW-003-2015).

Tolls and Tariffs

Application for Approval of New Services and Related Tolls and Tariffs

On 9 July 2015, the Board granted Alliance Pipeline Ltd. approval to implement new services and related tolls and Tariff on the Alliance Pipeline, commencing 1 December 2015. The approval included the proposed toll methodology and firm tolls, new services and associated terms and conditions, recoverable cost variances and abandonment surcharge and a requirement for a reserve account. Please see the NEB's website to read the complete decision (RH-002-2014).

Trans Mountain Revised Nominations/Capacity Allocation

On 8 January 2015, the Board approved certain tariff amendments for Trans Mountain in order to reduce apportionment levels on the Trans Mountain Pipeline. These amendments incorporated verification procedures and verification limits in Trans Mountain's nomination process. The Board considered it important that the nomination process be reflective of each shipper's capability and intent to supply petroleum to, and remove petroleum from, the pipeline. Please see the NEB's website to read the complete decision (RHW-001-2013).

Part VI - Imports and Exports

Under Part VI, applications to import and/or export come in two forms: short-term orders and long-term licences.

In 2015, the Board received seven long-term licence applications, down from the 20 applications received in 2014. There was a significant increase in the number of Part VI long-term (import and export) licence applications that were approved by the Board, from four Board Decisions rendered in 2014 to 22 in 2015.

Appendix F contains details of Part VI long-term (import and export) licence applications approved by the Board this year.

Service Standards and Results in 2015

Service standards are an essential tool in today's results-based management environment. The NEB has its own internal service standards for many regulatory functions and services.

The Board communicates to the public and stakeholders the expected period in which an application or request will be processed, having due regard to the assessment it must carry out to fulfill the NEB's mandate as stipulated in the legislation.

The following tables 1, 2 and 3 list the overall NEB service standards and results, as well as the standards and results for electricity export applications and section 58 applications in 2015.

Table 1 - NEB Service Standards and Results in 2015

Task	Service Standard	No. of Applications or Requests	Results
Release of Hearing Decisions and Recommendations	80% of Reasons for Decision or Recommendations completed within 12 weeks following a public hearing.	7	86%
Onshore Pipeline Regulation and Processing Plant Regulation Audits: draft audit report	80% of draft audit reports will be sent to the audited company within 12 weeks of field work completion	6	100%
Onshore Pipeline Regulation and Processing Plant Regulation Audits: final audit report	80% of the final audit reports will be sent to the audited company within 12 weeks of receiving the audited company's comments on the draft report	6	100%
COGO Act Applications to drill a well	Decision rendered within 21 calendar days of the receipt of a complete application	0	n/a
COGO Act Applications to alter the condition of a well	Decision rendered within 21 calendar days of the receipt of a complete application	38	100%
COGO Act Geological and Geophysical Applications	Decision rendered within 30 calendar days of the receipt of a complete application	1	100%
Authorization for export of crude oil and/or petroleum products	Two working days (short-term orders only)	22	100%
Authorization for export and import of natural gas	Two working days (short-term orders only)	186	100%
Authorization for export of NGLs	Two working days (short-term orders only)	20	100%
CPR Act Applications Significant Discovery Applications on frontier lands	80% of decisions rendered within 90 calendar days from the day that all information is available to begin the evaluation process	0	n/a
CPR Act Applications Commercial Discovery Applications on frontier lands	80% of decisions made within 90 calendar days from the day that all information is available to begin the evaluation process	0	n/a
Landowner Complaint Process	100% of requests responded to within 10 calendar days	12	100%
Financial Audits	80% of draft audit reports will be sent to the company within eight weeks of field work completion	4	100%
	80% of final financial audit reports will be sent to company within three weeks of receiving the audited company's comments on the draft report	4	100%

Table 2 - Service Standards and Results for Electricity Export Applications in 2015

Category	Category Description	Service Standard	No. of Applications	Results
A	Minor complexity of issues	80% of decisions released within 40 calendar days following the completion of the Notice of Application period	10	100%
B	Moderate complexity of issues	80% of decisions released within 90 calendar days following the completion of the Notice of Application period	0	n/a

Table 3 - Service Standards and Results for Section 58 Applications in 2015

Category	Category Description	Service Standard	No. of Applications	Results
A	Minor complexity of issues with no third party interest	80% completed within 40 calendar days of the receipt of a complete application	5	80%
B	Moderate complexity of issues with possible third party interest	80% completed within 90 calendar days of the receipt of a complete application	35	100%
C	Major complexity of issues with likely third party interest	80% completed within 120 calendar days of the receipt of a complete application	8	100%

NEB in the North

Northern Engagement 2015

In 2015, the Board continued its northern engagement activities through regular interaction with Indigenous and government leadership and communities, as well as with regulatory, environmental assessment, and wildlife and renewable resource management agencies. Over 30 such meetings have taken place, several including the NEB's Chair and CEO as an integral component of the Chair's National Engagement Initiative, and our on-going commitment to listening to the voices of Northerners.

Engagement initiatives also involved the Board's continuing participation in a number of working groups, committees, and conferences. These have included the NWT Board Forum, the Arctic Forum, the Nunavut Oil and Gas Summit, the NWT Geoscience Forum, the Arctic Council, the Beaufort Regional Environmental Assessment, and emergency preparedness exercises.

NEB representatives met with northern agencies regarding regulatory changes, project updates and roles post-NWT devolution. The January 2015 meeting included the Northern Projects Management Office (NPMO), NRCan, MVIRB and AANDC. The February 2015 Coordination on Northern initiatives meeting included Environment Canada, GNWT, MVIRB, water boards, and NPMO. The NEB Northern Regional Offices meet regularly with the Northwest Territories Office of the Regulator of Oil and Gas Operations (OROGO) to maximize cooperation and information exchange in the exercise of NEB and OROGO regulatory responsibilities.

The NEB continues to participate in the Arctic Regulators Forum, where regulators share lessons learned and best practices, and discuss regulatory issues. Our most recent involvement was at the 26 - 27 October 2015 conference in Tromsø, Norway.

Regulatory Developments

In 2015, the NEB worked on changes required to implement the *Energy Safety and Security Act* (ESSA), which received Royal Assent on 26 February 2015. The NEB will be prepared for open and transparent processes when ESSA comes into force on 26 February 2016. For example, the NEB will be able to conduct a public hearing in relation to its duties under COGOA, and to manage a participant funding program for environmental assessments where CEAA 2012 applies.

Arctic Offshore Drilling

The NEB received notification from Imperial Oil Resources Ventures Limited (IORVL) on 26 June 2015, stating that it has deferred its proposed Beaufort Sea Joint Venture Exploration Drilling Program. IORVL indicated that they will ask the federal government to have their exploration licenses retroactively extended to 16 years. Imperial stated that this extension would provide time to do the necessary technical work and complete the regulatory process. The NEB has suspended all work on IORVL potential application and is awaiting notice from IORVL to initiate any further action.

Northern Preparedness, Emergency Management and Security

The NEB has participated, planned or played a role in a number of multi-agency and multi-jurisdictional exercises such as Arctic Council Emergency Prevention Preparedness and Response (EPPR) Working Group Marine Oil Spill Preparedness Agreement (MOSPA) exercise, the Canadian Coast Guard and Environment Canada led Science Table exercise for Canadian Forces OP NANOOK 2015 and the bi-annual U.S. and Canadian Coast Guards CANUSNorth exercise.

The NEB chaired the Beaufort Regional Environmental Assessment (BREA) Emergency Preparedness and Response Working Group that contracted the development of a week-long oil spill response training course that was delivered to Ulukhaktok, NT community members in July 2015.

The NEB actively participates in several working groups related to emergency management and security, such as the NWT-Nunavut Spills Working Group, the Arctic Preparedness Working Group, and the Arctic Security Working Group.

Mackenzie Gas Project (MGP)

On 20 August 2015, the NEB received an application from Imperial Oil Resources Ventures Limited requesting an extension, for a period of seven years, of the sunset clauses in its approvals for the MGP. As the regulation for part of the MGP was devolved to the Government of the Northwest Territories, the NEB is coordinating the review of the requested extensions with the Regulator of Oil and Gas OROGO. The NEB and OROGO have initiated a joint consultation process asking parties to provide written comments with respect to the proposed extensions by 16 February 2016.

Geophysical, Drilling and Production Applications

The NEB granted one geophysical operations authorization, and 38 well approvals.

Promoting Safety, Security and Environmental Protection in Energy Infrastructure

The safety of Canadians and protection of the environment in the construction, operation and abandonment of pipeline facilities regulated by the NEB are the Board's top priorities, and have been a part of our mandate since 1959.

Our compliance program is designed to make sure companies are effective in managing pipeline safety and environmental protection throughout the entire lifecycle of a pipeline – from design to construction, operation and through to abandonment.

We maintain a proactive approach to incident prevention and we take all available actions to protect the environment and the public. In order to deliver on our mandate, we have regulations in place that set clear expectations for industry. We evaluate project proposals, monitor compliance and enforce rules.

Holding Companies Accountable

The NEB's expectations of regulated companies are set out in the acts and regulations relevant to the Boards mandate, as well as through Board directions and orders. Companies must fulfil any commitments they make in their submissions to the Board, throughout all phases of regulatory oversight.

On a continual basis, companies are required to anticipate, manage, and mitigate any potential threats to safety and the environment that may occur through the full lifecycle of their facilities. The Board expects companies to achieve this through a combination of performance-based management practices, prescriptive standards and project-specific conditions.

All aspects of a company's operation are governed by legal requirements, from design through to abandonment. The NEB holds its regulated companies accountable against these expectations using a rigorous compliance verification and enforcement program, and through enforcement actions.

Compliance Verification Activities (CVA)

The Board uses CVAs to observe and gather information about the state of compliance in a specific area of a company's operations, or to investigate whether companies are taking the appropriate preventive or corrective actions. The Board's suite of CVAs includes:

- inspections (of facilities under construction or in operation)
- emergency exercise evaluations
- emergency procedures manuals reviews
- formal compliance meetings (to check the progress of programs or corrective actions)
- management system audits
- reviews of post-construction monitoring reports

CVAs are designed to determine if legislation and expectations are being followed, to assess if enforcement is required, and to provide feedback to a company. During a CVA, Inspection Officers observe the compliance status of regulated companies. Where a noncompliance is noted, follow-up is undertaken to verify corrective actions have been put in place and to determine appropriate enforcement actions.

As a key element of proactive incident prevention, the NEB compiles information on the company's performance for the purposes of establishing trends, and for assessing the amount of oversight required in the future. The results of compliance verification activities are used along with other inputs, such as incident data, to inform the NEB's compliance plan for the coming year.

In 2015, the NEB conducted a total of 348 compliance activities related to security, public safety and environmental protection.

Enforcement Actions

Where non-compliances are observed through CVAs, the NEB uses enforcement actions to achieve company compliance as quickly and as effectively as possible. This reduces hazards and protects the safety of workers, the public, the environment and property. The NEB's guiding enforcement policy states:

> *NEB enforcement tools are not mutually exclusive and more than one measure may be employed to obtain compliance, deter future non-compliance or to prevent incidents/ accidents. When safety, security or environmental protection issues are identified, the NEB will use the most appropriate and efficient enforcement tool.*

The Board took the following enforcement actions in 2015:

- 143 Notices of Non-Compliance (NNC) and Assurances of Voluntary Compliance (Canada Labour Code-related issues)
- 4 Inspection Officer Orders (IOO)
- 8 Safety Orders (3 original and 5 amended)
- 12 Administrative Monetary Penalties (AMPs)

The Board publishes compliance and enforcement documents online at www.neb-one.gc.ca

Environmental Compliance

Once a project is approved and construction is underway, the NEB holds companies accountable for meeting all environmental protection conditions. The NEB provides general oversight of company environmental performance and compliance with legislative requirements through various compliance verification activities. This includes reviewing the environmental reports that companies are required by Board conditions to submit, conducting construction inspections to ensure compliance with the company's EPP and any Board conditions, and conducting operations inspections throughout the lifecycle of the project.

In 2015, NEB staff conducted over 100 CVAs specifically directed at ensuring that the environment is being protected, including 41 environmental construction and operations inspections, 30 environmental report reviews, and 36 compliance meetings with companies.

NEB environmental staff inspected pipeline construction activities, right-of-way reclamation activities following construction, trenched and trenchless watercourse crossings, construction and operation of compressor stations and pipeline maintenance activities through 2015.

Compliance Activity	2015 Completed Activities[2]
Inspections	142
Emergency Exercises	20
Emergency Procedures Manual Review	13
Compliance Meetings	137
Audits	6
Report Reviews	30

Whistleblower Policies

Among the Board's top priorities is its obligation to protect the safety of workers, the public, and the environment. Fostering an environment of regulatory compliance in the workplace is in the best business interests of regulated companies and the Canadian public. The NEB expects its regulated companies to establish and communicate "a policy for the internal reporting of hazards, potential hazards, incidents and near-misses that includes the conditions under which a person who makes a report will be granted immunity from disciplinary action."

In such cases where the internal reporting of a concern does not result in a remedy of the situation, the Board supports employees and others who want to make disclosures to the NEB of alleged wrongdoings by regulated companies. Since the establishment of a Whistleblower Contact Line in 2012, the NEB has received 21 disclosures, with 8 disclosures occurring over the 2015-16 fiscal year. It should be noted that a single disclosure can include multiple allegations of non-compliance. The NEB follows up on all allegations, using formal investigations, inspections, additional audit activities, and/or company meetings.

2 The compliance information in the NEB Annual Report is reported on a calendar-year basis and may differ from the compliance results reported in the NEB *Departmental Performance Report*, which is compiled on a fiscal-year basis.

A number of administrative monetary penalties relating to environmental protection were issued in the past year; more detailed information can be found in the Enforcement section of this Report, and on the NEB website.

We will continue to reach out to Canadians and meet with landowners, municipal representatives and Indigenous communities, to share information about the environmental compliance program and the various ways that Inspection Officers verify compliance.

Incident Management

Incidents are a reporting requirement under the NEB's regulations. The Board's regulated companies are accountable for anticipating, preventing, mitigating and managing all incidents. A company must immediately notify the NEB of any reportable incident that relates to the construction, operation or pending abandonment of its pipeline. The Board considers any incident unacceptable, and follows up on all reportable incidents.

As of January 1, 2015 companies were required to follow the *NEB Event Reporting Guidelines* and report all incidents to the NEB's online Event Reporting System (ERS). The guidelines are intended to increase clarity on the definition of incident for the various regulations the NEB uses. The NEB expects companies to use a precautionary approach to event and incident reporting which can be summarized as "when in doubt, report it".

When the NEB is notified of an incident, its top priority is safety and security of people, and protection of property and the environment. In the event of a significant incident[3], the Board has a comprehensive Emergency Management Program, which can include mobilization of a field response and activation of our Calgary based Emergency Operations Center.

Our overall role as the lead regulatory agency is to monitor company compliance as well as to assess the adequacy of the company's emergency response (if required) and their subsequent investigation into the incident.

In 2015, NEB staff conducted over 100 CVAs specifically directed at ensuring that the environment is being protected.

2015 Safety Forum

As part of the National Energy Board's Engagement Initiative, a Pipeline Safety Forum was held on June 2-3, 2015 to address how to better improve pipeline safety. The NEB maintains a proactive approach to pipeline safety, and recognizes that in order to prevent incidents before they happen, we need to have discussions, as well as share ideas and information.

The Pipeline Safety Forum focused on three main objectives:

- An open exchange of information on technical pipeline issues
- Increased understanding of stakeholder concerns
- Opportunities that both industry and regulators can take to improve safety outcomes to better protect people, property and the environment

The Forum drew together speakers and participants from a wide variety of backgrounds. In total, over 400 attendees from industry, Canadian municipalities, first response organizations, landowner associations, regulatory groups and academia came together to listen to, consider and discuss the common themes that emerged from the National Engagement Initiative.

Chair Peter Watson welcomed all participants, noting "...we are the people who can recommend improvements, drive change, and instill safety culture in our organizations. The ball is on our court and we need to challenge ourselves to up our game and really think beyond business as usual." Keynote speaker Chris Seifert framed it in working terms: "safety is not a goal, but an expectation, held in common by everybody – from landowners to mayors to CEOs to regulatory bodies. Safe operations shouldn't be rewarded or incentivized, because it should not be an option".

The themes of sustained engagement as a pathway to trust, and taking proactive action to improve safety culture remained the focal point throughout much of the two-day session. Participants pointed out, time and again, that with knowledge exchange and collaboration across a variety of groups will come better safety outcomes, because stakeholders at all levels and perspectives would be working from a common base of understanding and trust.

For an overview of the 2015 Safety Forum, please visit www.neb-one.gc.ca.

Emergency Management

The NEB holds regulated companies responsible for anticipating, preventing, managing and mitigating incidents of any size and duration. Companies are accountable for leading the response to incidents. The NEB's role as lead regulatory agency is to monitor, observe and assess the overall effectiveness of the company's emergency response. Further, the NEB makes sure that the pipeline is safe to restart and we verify that a regulated company conducts an adequate and appropriate clean-up and remediation of any environmental effects resulting from the incident.

NEB staff activated its response procedures to the following significant incidents in 2015. These incidents were:

- Westcoast Energy Inc., carrying on business as Spectra Energy Transmission release of butane at the MacMahon Gas Plant, tank farm in Taylor, BC.
- Spectra Energy Pine River Gas Plant release of amine. The plant is located near Chetwynd, BC.
- Alliance Pipeline Ltd. operation beyond design limits (introduction of sour gas into a line approved for sweet gas transportation) at the Simonette Meter Station in AB.

The NEB expects that companies will incorporate lessons learned from an incident into its Management System with the goal of preventing future incidents.

The NEB publishes safety and environmental protection data online, as a part of its work to hold companies accountable for positive outcomes in these areas. All data on reportable incidents is updated quarterly.

www.neb-one.gc.ca

3 A significant incident is an acute event that results in: death, a serious injury (as defined in the OPR), a fire or explosion that causes a pipeline or facility to be inoperative, a liquid hydrocarbon release in excess of 1.5 m^3 that leaves company property or the right of way, a rupture, a toxic plume.

Safety Culture

Through its Arctic Offshore Drilling Review in 2011, the NEB identified organizational culture as a possible threat to, or defense in, safety and environmental protection. An NEB-commissioned study found that time and time again, investigations into catastrophic accidents illustrate that culture – and specifically safety culture – has the power to trump the best intentions, strategy, and engineering. For this reason, the Board has embarked on a path to strengthen and improve industry awareness and understanding of the role that safety culture plays in contributing to, or building defenses against low frequency-high consequence events like ruptures, releases, and fatalities.

In June 2014, the NEB released its Statement on Safety Culture, in collaboration with the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board and the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board. The Statement included a definition and framework intended to promote learning and shared understanding of safety culture. The statement also articulated the expectation that companies regulated by the Board must build and maintain a positive safety culture while remaining vigilant to potential cultural threats.

Our ongoing work on safety culture has highlighted the need for regulators and industry to look beyond traditional safety measures (e.g. lost time worker injury rates) as indicators of organizational safety; we must collectively develop a more comprehensive view of hazard identification and risk assessment relating to threats associated with catastrophic accidents. The NEB is focused on this effort.

It is essential that we connect and work with industry and industry associations on this, and we actively seek opportunities to do so. The NEB remains committed to continued outreach and engagement with stakeholders, subject matter experts, and other interested parties in order to develop meaningful guidance and tools, including draft safety culture indicators, which will be released in 2016. Once finalized, these indicators will provide a concrete description of safety culture at various stages of development, which will be helpful measures for industry and regulators alike.

Enhanced Data Analysis and Transparency: Trends in NEB Operations

Event Reporting System

On January 1, 2015, the NEB rolled out its new online Event Reporting System (ERS) for all of its regulated companies to use when reporting regulatory events. The system modernized how the NEB reviews incident and event submissions and streamlined how the companies report incidents. As a result, the NEB has more consistent and available incident data to inform our actions.

Operations Regulatory Compliance Application

During 2015, the NEB made important advancements in our abilities to collect and analyze data related to the inspection activities we conduct. The Board is piloting new hardware and software that will combine to provide enhanced compliance data trend analysis.

The new system known as the Operations Regulatory Compliance Application (ORCA) will allow the Board to systematically track follow-up actions related to compliance verification activities. ORCA will also be able to notify regulated companies when they have met expectations of compliance and enforcement actions, and present the associated analysis related to the CVA close-out. This will include linking associated documentation to support findings.

The result will be more data collected to measure effectiveness of conditions to protect environmental resources, protect the safety of workers and the public, and maintain the integrity of regulated facilities. This data will further enhance efficiency in conducting these activities, and the effectiveness of planning for future activities.

Online Reporting

In addition to our work on increasing the efficiency of the inspection process and enhancing data collection, the NEB took a major step towards improving the transparency of inspections activities. Inspections reports and compliance summaries related to the inspection activity are now posted online in one report. This allows the Canadian public to see at a glance what the NEB is looking at, and what we are finding. The publication of these activity reports allows the public to see the Board's expectations of the regulated companies regarding any non-compliances which are observed by our inspection staff.

Reportable Incidents

In 2015, there were 90 reportable incidents under the *Onshore Pipeline Regulations* (OPR) compared to 72 in 2014. Figure 1 shows the number of events which occurred from 2008 through 2015 that resulted in an incident. While the number of incidents reported in 2015 increased when compared with 2014, it remains below both the 5 year and 3 year averages. There is evidence that this increase is partly caused by better understanding of incident reporting requirements as a result of the *NEB Event Reporting Guidelines.*

Figure 2 shows the breakdown of incident types reported from 2008 to now. The NEB is pleased to note that there have been zero fatalities reported for two consecutive years.

The incident types to notably increase year over year were "Adverse Environmental Effects", "Operation Beyond Design Limits" and "Fires". In the NEB Event Reporting Guidelines the NEB provided significant guidance to companies on both "Adverse Environmental Effects" and "Operation Beyond Design Limits"; the increases in these incident types alone account for 70 per cent of the difference between 2014 and 2015. As noted above, this suggests that increased clarity and understanding of reporting requirements resulted in an increase in reporting from companies rather than an increase in occurrence of these incidents, which is in the Board's view a positive outcome.

The remaining incident type that increased notably year over year was "Fires". The increase in fires was as a result of equipment and electrical problems as well as welding or cutting. Root cause data for fires in 2015 does not yield a definitive common cause. In 2012/2013 NEB Compliance staff initiated a focus on equipment inspections. There were fewer fires reported the following year suggesting these efforts made some impacts. While there were no indications of a common or overlapping root cause for fires in 2015, the NEB Compliance staff will continue the focus on equipment inspections in 2016.

Figure 1: Total Number of Events Resulting in Incidents under the Onshore Pipeline Regulations (OPR) 2008-2015

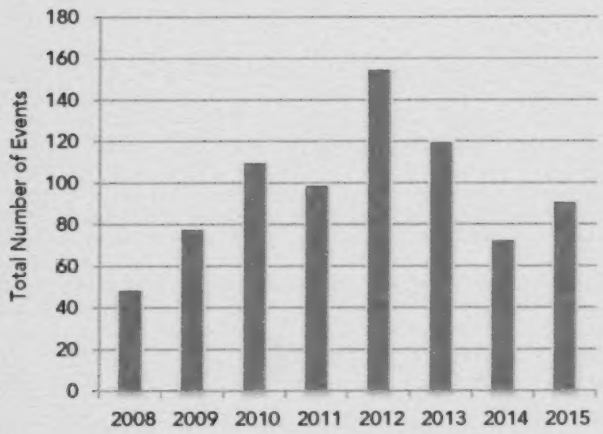

Figure 2: Number of OPR Incidents by Type, 2008 to 2015

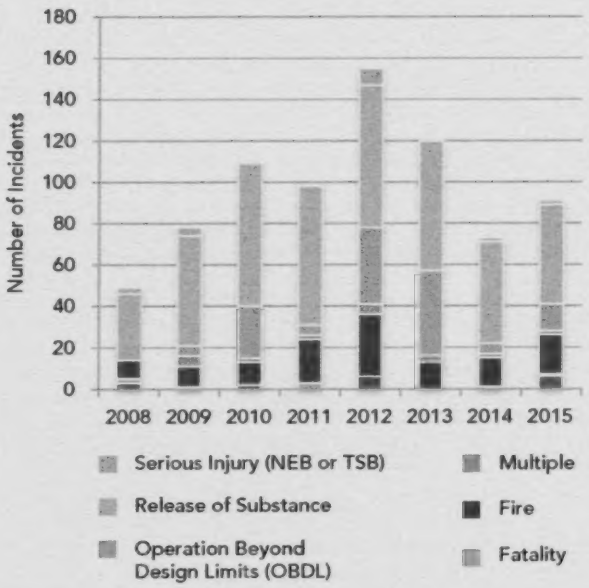

Figure 3 shows the number of liquid releases reported from 2008 to 2015 as well as the total volume that was released. Fewer liquid releases and less total volume was released in 2015 than in 2014. In addition, there were no liquid releases that affected property off the pipeline Right of Way (RoW) or company property.

Damage Prevention

Preventing damage to pipelines is a shared responsibility. Pipelines are buried, which means they can be at risk for accidental damage from excavation or construction activity nearby. This type of damage is preventable. As the federal regulatory champion for the Canadian Common Ground Alliance, the NEB is invested in raising public awareness by providing information and encouraging cooperation, safety education, and compliance with requirements.

Unauthorized activities (UAs) occur when the required permission for an excavation or construction activity is not obtained, or when safety instructions are not followed. UAs are considered by the Board to be "near-miss incidents", and a predictor of future behaviour. We use the information collected on UA reporting to plan Damage Prevention compliance verification activities, as well as targeted outreach and engagement to those who most need to hear it.

There were 224 reported UAs in 2015, compared to 144 for 2014. Although this appears to be a significant increase, the Board considers this a positive statistic, because it reflects more diligent company surveillance, and reliable reporting of what is actually happening. An increase in the number of reported UAs has been typical for most NEB-regulated companies over the past two years, due to enhanced awareness of NEB reporting requirements and improvements in the NEB's UA reporting system.

Figure 3: Total Volumes of Liquid Releases reported under the OPR, 2008-2015

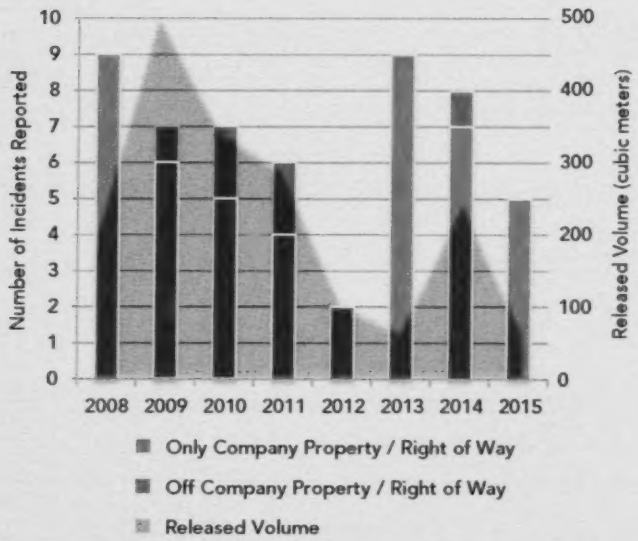

Figure 4: 2015 Unauthorized Activities by Province

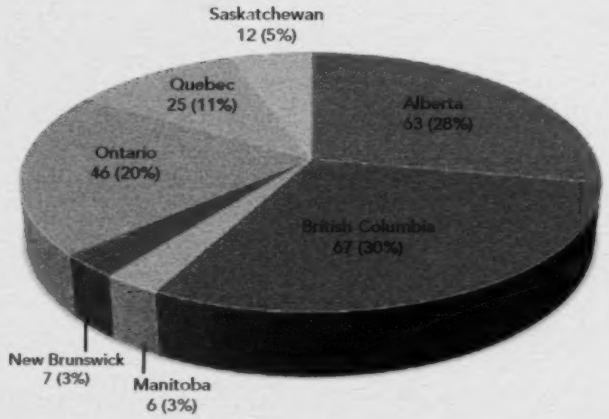

The distribution of reported UAs more evenly distributed among the provinces than in prior years, where British Columbia reported nearly half of all UAs in Canada.

The number of UAs is normalized across each province by calculating the number of UAs per 1000 km of pipeline. This data shows the hotspots for UAs and informs our outreach and engagement strategy, and is a factor in how compliance verification activities are planned.

Quebec, New Brunswick and BC stand out with UA rates that are much higher than the national average of 3.13 UAs per 1000 km of pipeline. Staff will address these regions in their Compliance Verification and Engagement plans.

Ground disturbance continues to be the most prevalent UA violation activity type representing 80 per cent of all UAs reported. Professional excavators are responsible for 56 per cent of the violations and continue to be a target stakeholder group for engagement activities.

In 2015 damage prevention staff completed 13 damage prevention-related compliance verification activities. Through the Damage Prevention Outreach and Engagement plan, damage prevention staff engaged with approximately 8,213 people from across Canada at 32 events, meetings and conferences. Staff made presentations at nine conferences and workshops in Quebec, Ontario, Alberta and BC, engaging with approximately 840 stakeholders in the excavator and contractor groups as the primary audience.

Table 4: 2015 Unauthorized Activities per 1000 km pipeline by Province

Province	Km of pipeline	Reported UAs	per 1000 KM
Alberta	30700	63	2.05
British Columbia	7800	65	8.33
Manitoba	5600	6	1.07
New Brunswick	615	7	11.38
Northwest Territories	840	0	0.00
Nova Scotia	1020	0	0.00
Ontario	10995	46	4.18
Quebec	1480	25	16.89
Saskatchewan	12570	12	0.95
Yukon	20	0	0.00
Grand Total	**71640**	**224**	**3.13**

Figure 5: Forms of Engagement

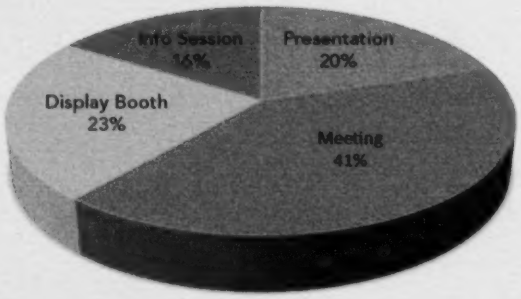

Figure 6: 2015 Attendees by Province

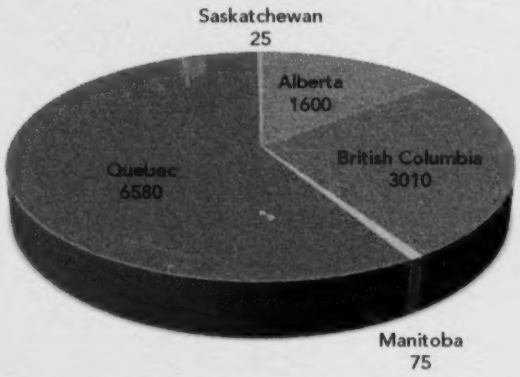

Energy Information

Canadians make decisions about energy every day – from consumer-level choices about products and consumption, to business and government decisions about investment and operations, to regulatory decisions that impact trade systems and safety. The increasing pace of change in Canadian and global energy markets and climate policy development means that the need for up-to-date analysis on energy supply and demand trends is greater than ever.

As Canada's national energy regulator, a key aspect of the NEB's mandate is to study energy matters over which Parliament has jurisdiction, and to provide the government with advice on those issues. And, we are actively seeking better, more user-friendly ways to produce and share energy market information with the public. Work is underway to expand the scope of our market reporting to include discussion of greenhouse gas emissions, the link between energy and environmental issues, and the role of new best-available technologies in our energy landscape.

In the current energy market environment, prices, economic growth, policies and regulation, action on climate change and the development and use of new technologies, all play an important role in shaping Canada's energy future. It is our goal to help Canadians and policy makers understand these complex interactions through our analysis, reports, and statistics.

Energy Markets 2015

The Board monitors the integrated North American energy markets, to track and understand ongoing changes in the relationships between supply, infrastructure, demand and prices, and to stay current on the conditions in a quickly evolving energy market. That depth of understanding plays an integral part in our assessment of the applications submitted to construct and modify facilities, establish tolls and tariffs, and provide export or import authorizations.

One of the outputs of the market intelligence collected at the Board is energy data, and studies on specific energy issues. These products offer neutral, independent, fact-based energy information that provides context to supplement Canadians' understanding of the Board's regulatory decisions. These products support the Board's status as an expert tribunal, increase the transparency of Canadian energy markets, and support Canadian energy literacy.

Canadian Energy Import/Export Volumes and Values

Canada's Energy Story – 2015

In 2015, Canada's crude oil production and exports increased, driven mostly by oil sands production growth. Global benchmark crude oil prices rebounded to the US$60s by mid-year, but subsequently declined to the mid US$30s by year-end. Global oil storage inventories remained persistently high, due in part to limited decline in United States (US) tight oil production, and weaker than expected demand from Europe and Asia. Similar to 2014, OPEC (Organization of the Petroleum Exporting Countries) agreed at its December 2015 meeting to not cut crude oil production to support prices. Alongside these global price movements, oil pipeline capacity additions in the US and Canada facilitated increased crude oil exports for Canadian producers. Meanwhile, Eastern Canadian refineries imported record levels of US light crude oil, displacing traditional sources from abroad.

In 2015, North American natural gas prices decreased due to steady production in Canada and growing production in the US. Demand for natural gas grew more modestly, creating plentiful supply. At the end of the storage injection season in mid-November, North American inventories reached an unprecedented level of 4.7 trillion cubic feet (Tcf). In addition, there was a trend of increasing imports of gas from the US into eastern Canadian markets. Finally, there was also a shift *in global liquefied natural gas* (LNG) market dynamics in 2015: widely available global supply, weaker than anticipated Asian demand, decreased prices, and escalating project costs.

In the electricity market, Canada's supply mix continued to evolve. Renewable generation continued to grow, with wind capacity reaching 11,205 megawatts (MW) in 2015. This was also the case for gas-fired generation, which continued displacing coal generation due to lower gas prices and federal coal-fired generation regulations. In addition, multiple large hydro projects are under construction in British Columbia (BC), northern Manitoba, northeastern Quebec and Labrador and a significant expansion at the Mica dam in the interior of BC was completed in 2015.

NEB Energy Reports Released in 2015

- ***Canadian Energy Dynamics 2014 (released February 19, 2015)*** – An overview of key developments in Canada's energy markets in 2014.
- ***Energy Futures 2013 Supplement: Demand Sensitivities (released April 28, 2015)*** -Sensitivity analysis on energy demand, based on Canada's Energy Futures 2013 projections, with respect to demographics, technology, energy usage in oil sands and LNG, model transportation shifts and other evolving issues.
- ***Bakken Resource Assessment (released April 30, 2015)*** - This assessment was undertaken in partnership with the Province of Saskatchewan and estimates marketable oil resources in the Bakken play.
- ***Canol and Bluefish Resource Assessment (released May 22, 2015)*** – This assessment was completed in partnership with the Northwest Territories and estimates the in-place and marketable oil resources in the Canol and Bluefish plays.
- ***Short-term Canadian Natural Gas Deliverability 2015-17 (released June 2015)*** - This assessment examines factors expected to influence Canadian natural gas production over a three-year period. It provides an outlook for gas deliverability through December 2017.
- ***Canadian Energy Overview 2014 (released July15, 2015)*** – This report provides a review of energy market and supply developments in the past year through visual and digestible infographics.
- ***Short-term Canadian Conventional/Tight Oil Deliverability Outlook 2015-17 (released October 29, 2015)*** - This assessment examines factors expected to influence Canadian conventional and tight oil production over the period through December 2017.
- ***Market Snapshots*** – Weekly energy information updates that illustrate emerging trends in various segments of the energy market. They are brief, topical articles that provide energy information to Canadians.
- ***Prices, Trade and Feature Articles*** – Commodity prices and trade volumes are updated monthly and are supplemented by quarterly market analyses. Two special feature articles were released in 2015: 30th Anniversary of the Deregulation of Canada's Natural Gas Prices and British Columbia Uses its Hydro System to Maximize Gains from Electricity Trade.

Canadian Energy Import/Export Volumes and Values

Crude Oil

Canada remains a net crude oil exporter and the largest supplier of crude oil to the United States. Total Canadian crude oil exports averaged approximately 3.0 million barrels per day (MMb/d) this year, which is a 6.2 per cent increase from 2014. Almost all Canadian crude oil exports, approximately 99 per cent, went to the US. Of the total export volume in 2015, approximately 71.3 per cent was heavy oil, up from 68.6 per cent in 2014. In 2015, the total value of crude oil exports was approximately C$51.9 billion based on an average export price of C$46.82 per barrel.

Natural Gas

In 2015, total Canadian natural gas exports averaged 207 million cubic metres per day (m^3/day). Total natural gas imports averaged 54 million m^3/day, including average LNG imports of 1.5 million m^3/day. Therefore, net exports averaged approximately 150 million m^3/day, which is similar to 2014. In 2015, the value of Canadian net exports of natural gas was approximately C$6.9 billion.

Electricity

In 2015, Canadian electricity exports, net-exports, and net revenue from electricity trade reached record highs. Exports totaled 67.6 terawatt hours (TWh), up 16 per cent from 2014. Imports declined by 30 per cent from 2014, reaching 8.9 TWh. Increasing exports and declining imports resulted in net exports of 58.6 TWh, up 28 per cent from 2014. Net revenue from electricity trade in 2015 reached C$2.8 billion, up 19 per cent from last year.

Figure 7 - Total Crude Exports 2006-2015

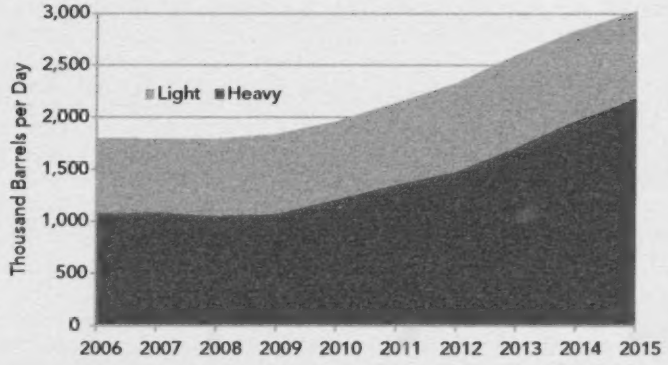

Figure 8 - Natural Gas Net Exports 2006-2015 (Exports less Imports)

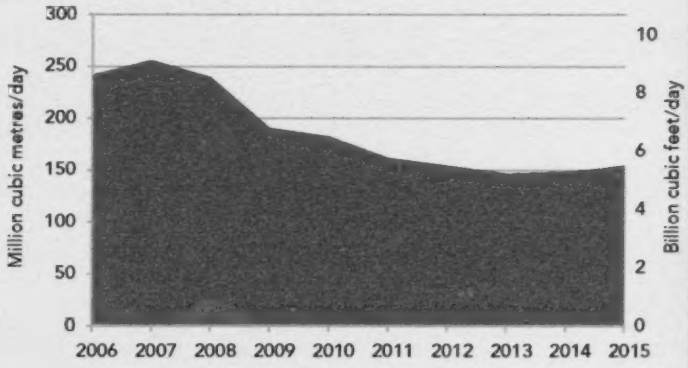

Figure 9 - Electricity Net Exports 2006-2015 (Exports less Imports)

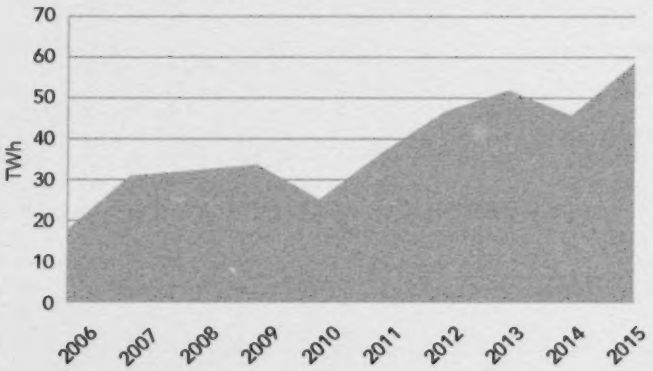

Part VI - Export & Import of Natural Gas, Crude Oil and Electricity

Part VI of the NEB Act authorizes the Board to issue orders, licences, and permits for imports of natural gas (including liquefied natural gas) and exports of oil (including refined petroleum products), natural gas (including liquefied natural gas), natural gas liquids (propane, butane and ethane), and electricity. Table 5 provides an overview of all orders, licences, and permits issued by the Board in 2015.

Please see Appendix F for a summary of commodity export and import licence applications filed with the National Energy Board in 2015.

Table 5 - Exports & Imports of Natural Gas, Crude Oil and Electricity Issued Under Part VI of the NEB Act - 2015

Totals in 2015	New	Amendments	Renewals	Revocations	Total
Propane short-term export orders	10	0	70	1	81
Butane short-term export orders	8	0	56	0	64
Oil short-term export orders	12	4	158	4	178
Gas short-term export and import orders	164	6	0	12	182
Electricity export permits issued	10	4	N/A	2	16
Propane long-term export licences	1				1
Gas long-term licences (import and export) including liquefied natural gas	3			1	4
Total	**208**	**14**	**284**	**20**	**526**

Sharing information to improve energy data

To improve Canadian energy data and publicly available information, the NEB has built strategic alliances with provincial, national and international energy regulators and government agencies.

There are several initiatives underway, including:

- The Trilateral Initiative on Energy Information: The NEB is participating in the trilateral initiative on energy information with the US and Mexico. This Trilateral aims to create a framework for consultation and sharing of publicly available information among the participants, setting the stage for dialogue, comparisons and deliverables on information and energy outlooks for the North American region.
- NEB- EIA Cooperation: The NEB has also established a framework for continuous and regular dialogue with the US Energy Information Administration (EIA). This is a significant milestone, as the EIA is a world leader in collection, dissemination and provision of energy information. A draft MOU between the two organizations has been developed and is in the process of being finalized.

Through these initiatives, the NEB is learning and adopting best practices for energy information sharing.

Regulatory Excellence

Regulatory excellence is by nature a continually evolving state that is nimble and responsive. The NEB has been working with the Alberta Energy Regulator (AER) and others in the national and international field, to define excellence, understand how a regulator can foster excellence within its organization, and to continually monitor this state.

Following the release of the AER report "Listening, Learning, Leading – A Framework for Regulatory Excellence", developed by Cary Coglianese from the University of Pennsylvania, our next step is to build an NEB-specific Framework that responds to a national energy regulator's realities, challenges, and opportunities for excellence.

The NEB continues to work with other regulators around the world to examine the concept of regulatory excellence and learn from each other's experiences. This includes work with:

- The Arctic Offshore Regulators Forum
- The International Regulators Forum
- The Organization of Economic Cooperation and Development
- The Canadian Community of Federal Regulators
- The Public Policy Forum on the Global Energy Regulators Summit

Internally, the Board has established Member-led committees - the Board Risk Management and Safety Committee, the Governance Committee and the Regulatory Excellence Committee - to challenge and consult on the continual improvement of the NEB's regulatory framework.

NEB Culture

The NEB People Strategy

The Board takes pride in its technical and professional excellence as a regulator, and strives to attract, retain and develop highly qualified staff to work in a dynamic, results-based culture of excellence. Employees are our most valued resource and we depend on them to make our goals a reality. In our People Strategy, we commit to providing the following value proposition to staff:

- interesting and challenging work in the national public interest
- a workplace that supports learning and professional development
- a supportive and inclusive workplace, underpinned by a strong culture of values
- a work/life balance that works for each person
- a competitive compensation package
- effective leadership

Employment Equity and Diversity

The National Energy Board is committed to employment equity and welcomes diversity in the workplace. A diverse workforce that mirrors the community strengthens the NEB and plays an important role in attracting and retaining talented employees.

We will continue to promote diversity within the workforce and continue to improve our representation from within the various employment equity groups.

NEB is a Top 100 Employer in Canada!

In November, the NEB was again named as one of Canada's Top 100 Employers for 2016 for the seventh year in a row (the NEB is a seven-time winner as we were also named in 2009). In addition to that honour, we were also named as one of Alberta's Top Employers for 2016 and as one of Canada's Top 100 Family Friendly Employers, the latter being a designation that recognizes employers offering progressive and forward-thinking programs for employees with young children, other dependents, and/or family responsibilities.

The Board is pleased to receive these honours as they showcase not only the types of programs offered to employees, but they also focus on the employees themselves. The NEB is not just a Top 100 Employer and Family Friendly Employer; it is a "Top 100 Team" that strives for excellence in all that it does.

A Wealth of Experience – *Board Bios*

Chair / CEO

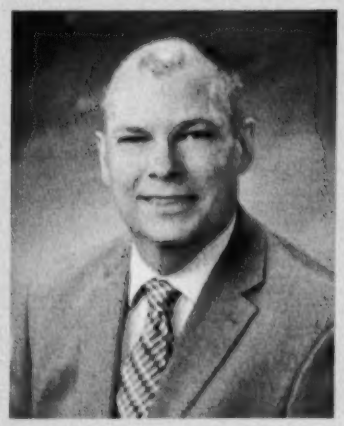

Peter Watson

- Deputy Minister, Executive Council, Government of Alberta. 2011-2014.
- Deputy Minister, Alberta Energy, Government of Alberta. 2008-2011.
- President, Clean Air Strategic Alliance, a multi-stakeholder alliance composed of representatives selected by industry, government and non-government organizations, to provide strategies to assess and improve air quality for Albertans, using a collaborative consensus process, 2005-2011.
- President, Alberta Water Council, a multi-stakeholder partnership with 24 Members from governments, industry, and non-government organizations. Its primary task is to monitor and steward implementation of the Alberta's Water for Life strategy and to champion achievement of the strategy's three goals, namely, a safe, secure drinking water supply, healthy aquatic ecosystems and reliable, quality water supplies for a sustainable economy, 2005-2008.
- Deputy Minister, Alberta Environment, Government of Alberta. 2005-2008.
- Assistant Deputy Minister, Environmental Assurance Division, Alberta Environment, Government of Alberta. 2002-2005.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Member of the Association of Professional Engineers, Geologists and Geophysicists of Alberta.
- Fellow of the Canadian Academy of Engineering.
- Completed Directors Education Program through the Institute of Corporate Directors.
- Named Alberta's Resource Person of the Year, 2011.
- B.Sc. Civil Engineering.

Vice-Chair

Lyne Mercier

- Before joining the NEB, Ms. Mercier worked at Gaz Métro for over 29 years, serving 10 years in executive positions. At Gaz Métro she was Director of the gas supply division, where she was responsible for strategic policy related to natural gas supply and, for the management of natural gas transmission, storage and supply contracts. Prior to that, she was head of the pricing division, where she was responsible for toll design and cost-of-service allocation studies.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Bachelor of Commerce, St. Mary's University.
- Executive MBA from l'École des Hautes Études Commerciales.

Member

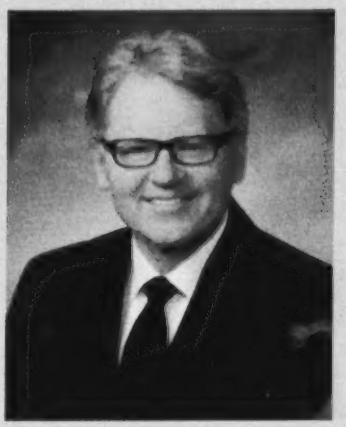

Roland George

- Mr. George has worked primarily in the private energy sector for over three decades. He was Senior Principal at Purvin & Gertz, an international energy-consulting firm (1998-2006; Calgary). There Mr. George led the North American natural gas practice. He also held increasingly senior positions with: the Canadian Energy Research Institute (Vice President Electricity & Natural Gas Research; 1994-1997; Calgary), Gaz Métropolitain (Chief Economist & Executive Advisor - Strategy; Director - Marketing Programs; and other positions in gas supply, regulatory affairs, and business development; 1983-1993; Montréal), Téléglobe Canada (Advisor - Corporate & Regulatory Affairs; 1981-1983; Montréal) and Canadian Pacific Limited (Analyst - Economic & Financial Analysis; 1979-1981; Montréal).

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Member of the National Association of Regulatory Utility Commissioners' (NARUC) Gas Committee and subcommittee on Pipeline Safety and was a Member of the Energy Resources and Environment Committee, the Centre for Public Utilities' Advisory Council, and the International Association of Energy Economists.
- He was previously a member of the Executive Committee and the Chair of the Regulatory Affairs Committee of the Canadian Association of Members of Public Utility Tribunals (CAMPUT) and past Chair of its Education Committee. Mr. George was also the Chair of the International Confederation of Energy Regulators' Working Group on Competitiveness and Affordability. Prior to his appointment to the NEB, he was also active on industry associations and committees.
- Masters of Business Administration (MBA) degree from École des Hautes Études Commerciales (HEC).
- Master's degree in Economics (MA) from Carleton University.
- Bachelor of Science degree (BSc) in Mathematics (major) and Computer Science from McGill University (1977).

Member

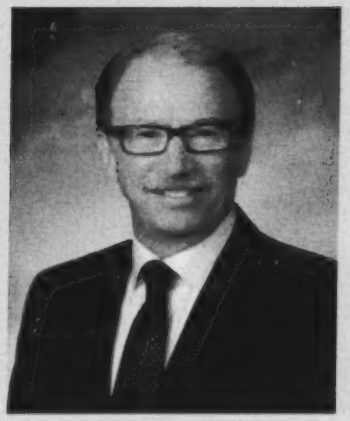

Philip Davies, LLB, ICD.D

- Before joining the NEB, Mr. Davies spent over 30 years of experience in acquiring, constructing and operating energy infrastructures and facilities in North America's oil, gas and electric power industries.
- During his career, Mr. Davies has served as a member of several senior management teams - notably as Vice-President, Law and General Counsel of SaskPower; Vice-President, General Counsel and Corporate Secretary of Encana Gas Storage; and, Associate General Counsel of Encana Midstream and Marketing.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Director certification from the Institute of Corporate Directors, University of Toronto, Rotman School of Management.
- Completed the Executive Development Program at the University of Western Ontario, Ivey School of Business.
- Graduate of the University of Alberta, Faculty of Law.

Member

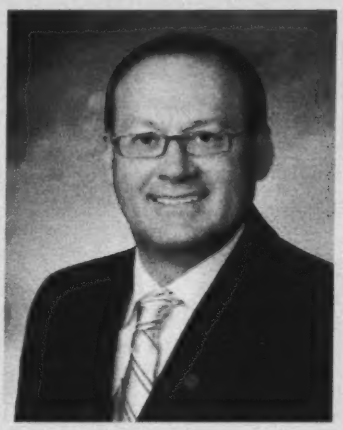

Shane Parrish

- Mr. Parrish brings to the National Energy Board 24 years of experience in the area of community economic development in the Northwest Territories, Nunavut, and NE British Columbia. Over the past 18 years, Mr. Parrish has worked in consultation, indigenous business development and negotiations in the petroleum and mining industries. As a consultant in the firm he founded in 2002, he has represented First Nations clients in negotiations with major Canadian energy producers and pipeline companies, with a focus on access and benefits agreements.
- Previously, Mr. Parrish was Manager of Business Development for Canadian Petroleum Engineering Inc., where he worked with First Nations, government and industry in both Canada and Latin America. He was also the CEO of the Acho Dene Koe Corporate Group, where he oversaw the growth and development of band-owned corporations and their relationships with oil and gas companies.
- Mr. Parrish's experience also includes five years as an Economic Development Officer with the Government of the Northwest Territories.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Bachelor of Arts in Economics from the University of Calgary.
- Diploma in Social Development from the Coady International Institute - St. Francis Xavier University.
- On November 20, 2013 Member Parrish's qualifications and competencies were reviewed by the Standing Committee on Natural Resources and was found competent to perform the duties of the position.

Member

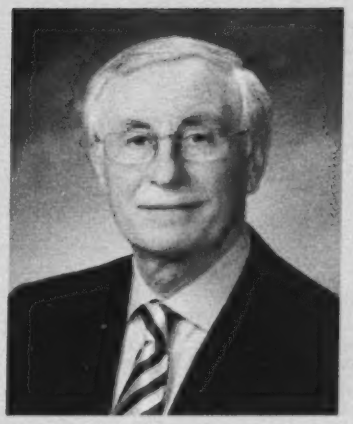

Ron Wallace, Ph.D.

- Dr. Wallace's northern regulatory experience encompasses senior management positions with the Nunavut Resources Corporation and the Northwest Territories and Inuvialuit Water Boards. As Executive Vice President at AGRA Earth and Environmental (now AMEC Americas Ltd) he was involved in major oil and gas operations throughout the former Soviet Union and Russia where he also managed major oil spill remediation and environmental project assignments in conjunction with the World Bank.
- Dr. Wallace served as Chairman of the Alberta Environmental Monitoring Working Group and more recently as Vice-Chairman of the subsequent Alberta Environmental Monitoring Management Board that led to the 2013 Alberta legislation under Bill-31 to create a new provincial environmental monitoring agency.
- Dr. Wallace served as Manager for Environmental and Social Affairs with Petro-Canada and CanStar Oil Sands Ltd. He was subsequently President of Dominion Ecological Consulting Ltd., during which time he worked in environmental technology applications in northern Canada, Alberta, Venezuela and Ecuador. He has also participated in mediations and negotiations involving energy developers, northern Aboriginal communities and governments.
- Earlier in his career, Dr. Wallace was Senior Biologist with Environment Canada, based in Yellowknife, NWT with responsibilities for environmental regulatory enforcement throughout the North. He was subsequently a Senior Research Scientist with Fisheries and Oceans Canada, directing baseline studies for the Alberta Oilsands Environmental Research Program.
- He is published widely in refereed scientific journals and has written extensively on northern policy issues for the Canadian Global Affairs Institute (formerly CDFAI).

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Ph.D. (1973) Aquatic Ecology and Environmental Toxicology (University of Waterloo)
- 1994 Alberta Business Award of Distinction (International Environmental Exports)
- 1996 Alberta Emerald Award for Environmental Excellence (Environment - Russia)
- 1997 Alliance of Manufacturers and Exporters Canada Award (Engineering - Russia)
- 1998 Canadian Association of Consulting Engineers Award (International Service)
- 2001 Corporate Technical Achievement Award (Advanced Materials Manufacturing) American Ceramic Society
- 2004 Entrepreneur of the Year (Alberta Region: Advanced Manufacturing Technologies)

Member

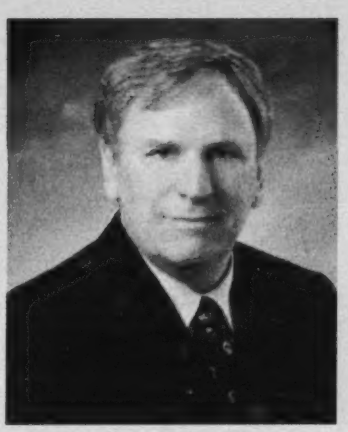

Dr. Murray Lytle

- Dr. Murray Lytle has nearly 40 years' experience in the energy and mining sectors spanning North America, South America and Asia.
- He has held a series of senior positions in the oil, gas and mining industries. Highlights include:
  - Establishing and serving as General Manager of the Lima engineering office for H.A. Simons Ltd. (now AMEC E&C) of Vancouver, BC;
  - Working as a manager and consultant on more than 30 mining projects in North and South America and Asia.
- He served as President and owner of Tessa Resource Consultants from 2001 to 2005 and Vice-President of Development for Sienna Gold Inc. from 2005 to 2009.
- In his most recent position, he served as the Divisional Manager for Snowden Mining Industry Consultants Inc., an internationally recognized mine engineering consultancy.
- He is fluent in both English and Spanish.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Ph.D., Mining Engineering (Corporate Social Responsibility) from the University of British Columbia.
- Member of the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (P.Eng.).

Member

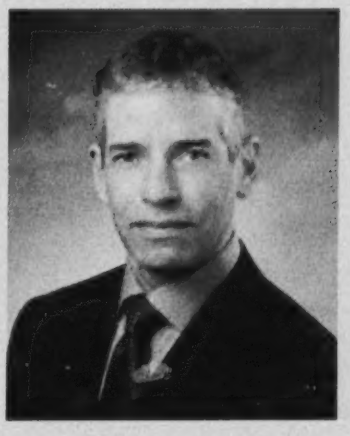

Steven Kelly

- Mr. Steven Kelly has over 30 years of practical expertise in maximizing the potential of conventional and unconventional energy resources, and brings considerable technical and commercial knowledge of North American and global energy markets.
- Most recently he served as Vice President at IHS Energy, in the firm's Calgary office. IHS is an international provider of market, industry and technical expertise.
- Mr. Kelly worked for 15 years at Purvin & Gertz Inc., a global independent energy consultancy, before its acquisition by IHS in 2011. He worked in the firm's Calgary and London offices, and was a Senior Vice President and Director of the firm.
- Mr. Kelly began his career in the refining and marketing division at Shell Canada Limited. He progressed through various technical and planning roles in Sarnia, Edmonton and Calgary.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Bachelor's degree in Chemical Engineering from McMaster University.
- Master's degree in Chemical Engineering from McMaster University.
- Master's in Business Administration from the University of Calgary.
- Registered Professional Engineer (P.Eng.) with the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA).

Member

Dr. Keith Chaulk

- Dr. Keith Chaulk has published numerous peer reviewed articles ranging from terrestrial and marine ecology to indigenous land use.
- His northern regulatory experience includes tenures on the Voiseys Bay Environmental Management Board, the Nunatsiavut Land Use Planning Authority, the Lower Churchill Environmental Assessment Panel.
- Dr. Chaulk has held senior leadership positions in a number of different settings.
- From 2013-2015 he was the Vice President Indigenous with the University of the Arctic. The University of the Arctic is an international consortium of over 150 of the world's top universities sharing an interest in promoting education and research in the North. As Vice President Indigenous (VPI) Dr. Chaulk provided strategic visioning to the UArctic leadership team and was an ex-officio member of the UArctic Board of Governors.
- From 2007-2015 Dr. Chaulk was the Director of the Labrador Institute of Memorial University and led its revitalization and transformation into a multi-disciplinary research and education institute with a focus on sustainable development.
- Early in his career Dr. Chaulk worked on the environmental mitigation program for low level military flight training in Labrador and Quebec and conducted baseline research for the Voisey's Bay Mine/Mill environmental impact statement.
- He spent over a decade working for Environment Canada in Labrador, while mainly focused on work of the conservation branch, he also conducted work for other divisions of the department including environmental protection.

Affiliations, Degrees and Distinctions:

- B.Sc., Biology, Dalhousie University, 1994
- M.Sc., Biology, Acadia University, 2001.
- PhD, Cognitive and Behavioural Ecology, Memorial University, 2006.

Temporary Member

David Hamilton

- A resident of Sidney, British Columbia, Mr. Hamilton has more than 30 years of experience working in the Northwest Territories and Nunavut in the development of communities through both the parliamentary and democratic processes.
- Mr. Hamilton was Deputy Minister and Clerk of the Legislative Assembly of the Northwest Territories for 20 years. He also held the appointment as Chief Electoral Officer for the Northwest Territories. Mr. Hamilton administered the first general election for Members to the Legislative Assembly in Canada's two new Territories, Nunavut and the Northwest Territories, following division of the NWT in 1999. Mr. Hamilton participated in the ratification votes for the Gwich'in Land Claim Agreement, the Sahtu Settlement Agreement and the Inuit Land Claim Settlement.
- Mr. Hamilton has been involved in the electoral process in Canada for over 30 years and has extensive experience in community development at the Territorial, Provincial and International level.
- The Governor in Council has re-appointed Mr. Hamilton as Temporary Board Member for a three-year term ending 30 June 2018.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Master's degree in Leadership and Training from Royal Roads University, Victoria, British Columbia.

Temporary Member

Alison Scott

- Ms. Scott retired from the Nova Scotia government in 2012.
- During her thirty years of public service she served in various capacities including Clerk of the Executive Counsel and Secretary to Cabinet, Deputy Minister of Energy and Intergovernmental Affairs.
- Prior to her time as a Deputy Minister, she was a litigator with the Nova Scotia Department of Justice, specializing in administrative law and constitutional law. While with the NS Department of Energy Ms. Scott oversaw the development of Nova Scotia's energy research strategy and was instrumental in establishing ocean energy research institutions to further advance the development of Nova Scotia's offshore petroleum, tidal energy and carbon capture and storage opportunities.
- In 2009 Ms. Scott was seconded to Environment Canada to advise the Deputy Minister in the development of Canada's approach to climate change negotiations.
- She is a former member of: the federal government's Energy Sector Sustainability Table, Petroleum Research Atlantic, the Oil and Gas Administration Advisory Council (established under the Canadian Oil and Gas Act), and past chair of the Canadian Bar Association Constitutional Law and Human Rights section, a former part-time member of the faculty at Dalhousie law School, and the Attorney General's representative on Nova Scotia Barrister's Society Bar Council.
- She is currently a member of the Board of Directors of the Dalhousie Law School Alumni Association.
- Ms. Scott is the co-author of seven editions of the travel guide, "Exploring Nova Scotia" (Formac Publishing, Halifax NS).

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Graduate of Dalhousie Law School (LLB) and St FX University (BA Hons.).
- Recipient of the Premiers Award for outstanding public Service in 2008 and 1992.
- Recipient of the Queen's 125th Anniversary of the Confederation of Canada Medal (1992), for significant service to her community and Canadians.

Temporary Member

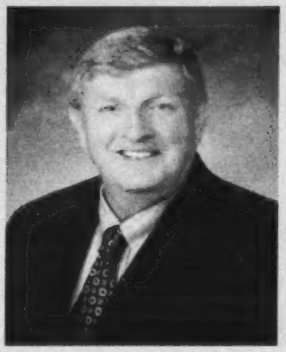

James Ballem

- Mr. Ballem has been a Board Member since 2012.
- In 2007, Mr. Ballem established an energy consulting business, with an emphasis on renewable energy
- In 2004, he became Minister of Environment, Energy and Forestry. While in that portfolio he was responsible for the development of a major wind farm and the creation of the Renewable Energy Act.
- In 2000, Mr. Ballem was named Minister of Health and Social Services, a post he retained until 2003 when he was named Attorney General and Minister of Environment and Energy.
- In 1996, Mr. Ballem was elected to the PEI Legislative Assembly and served as Chair of the Standing Committee on Agriculture, Forestry and the Environment. This committee was responsible for developing the Implementation Strategy for the "Round Table Report on Land Use", and conducted a review of the PEI Lands Protection Act, the legislation responsible for the ownership and use of Agricultural land.
- From 1976-1993, Mr. Ballem owned and operated a dairy farm in partnership with his father.
- In 1983, Mr. Ballem was named the first Chair of the PEI Milk Marketing Board. He served in that capacity until 1987. At that time, he was appointed as Chair of the PEI Potato Commission and the PEI representative on the Sectorial Advisory Group on International trade, a position he held until 1989.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Degree in Business Administration, University of Prince Edward Island.

Temporary Member

Mike Richmond

- Originally from Montréal, Québec, Mr. Richmond practices law in Toronto, Ontario at McMillan LLP, where he is Co-Chair of the Energy and Power Group. As an energy lawyer, Mr. Richmond has extensive experience in electricity, renewables and utilities.
- From 2001 to 2002, Mr. Richmond served the Government of Ontario as Senior Energy Policy Advisor during the restructuring of Ontario's electricity markets. In addition, Mr. Richmond has served on the Boards of Directors of Toronto Hydro Corporation, the Ontario Energy Association, and the Ontario Sustainable Energy Association.
- In recent years, he has served as a guest lecturer on energy policy at Queen's University, and has spoken and written extensively on matters relating to energy policy and regulation.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Law degree from the University of Toronto.
- Bachelor degree of Social Sciences from the University of Ottawa.
- Member of the Law Society of Upper Canada.

Temporary Member

Jacques Gauthier

- Mr. Gauthier's most recent position before joining the Board was serving as the President and Chief Executive Officer of LVM Inc., which is a national firm specializing in environmental geotechnical and energy services. Throughout his career, Mr. Gauthier has contributed to the creation and development of major energy projects in Canada, the United States and Europe. In addition, he has held the position of President and CEO of Boralex Inc., one of Canada's largest private renewable energy producers.
- He is currently the Chairman of the Board of the Québec Wildlife Foundation.
- He has served on a wide variety of boards of directors and committees, including the Organizing Committee of the Vancouver 2010 Olympic Games, the Canadian Olympic Committee, and the Prime Minister's Advisory Committee on the Public Service.
- Between 2008-2010, Mr. Gauthier was the President of the Advisory Committee on Official Languages for the Vancouver 2010 Olympic Games.
- Mr. Gauthier is passionate about Official Languages, a guest speaker at numerous Quebec business and energy industry forums.

Professional Affiliations, Degrees and Distinctions:

- Bachelor of Law degree from the Université de Sherbrooke.
- Member of the Bar of the Province of Québec.
- In 2012 Mr. Gauthier received the Québec Mercuriades Award in recognition of excellence in Occupational Health and Safety.

Appendix A: Hearing Decisions and Recommendations Issued in 2015

(as of 31 December 2015)

Name	File Number	Company	Length	Commodity	Application Received	Hearing Days	Recommendation / Decision Released
Alliance Tolls New Services	RH-002-2014	Alliance Pipeline Ltd.	N/A	Gas	22 May 2014	2	9 July 2015
TCPL King's North Connection	GHW-001-2014	TransCanada Pipelines Ltd.	11 km	Gas	15 August 2014	1	30 July 2015
Ruger Energy Abandonment	MHW-002-2014	Ruger Energy Inc.	580 m	Oil	2 October 2014	N/A	31 March 2015
NGTL North Montney	GH-001-2014	NOVA Gas Transmission Ltd.	301 km	Gas	8 November 2013	17	15 April 2015
Pouce Coupe A Pipeline Abandonment	MH-003-2015	Alta Gas Holding Inc.	3.0 km	Gas	23 December 2014	N/A	29 May 2015

Appendix B: Hearings in Progress as of 31 December 2015

Name	Hearing Order Number	Company	Length	Commodity	Application Received	Hearing Days
NGTL 2017 System Expansion	GH-002-2015	NOVA Gas Transmission Ltd.	230 km	Gas	2 April 2015	OTE[4]: 4 days Hearing: N/A
TCPL Energy East	OH-001-2015	TransCanada Pipelines Ltd.	4,600 km	Oil	30 October 2014	OTE: 10 days Hearing: N/A
Enbridge Line 3 Replacement Program	OH-002-2015	Enbridge Pipelines Inc.	N/A	Oil	5 November 2014	OTE: 8 days Hearing: 1
Facilities & Expansion (TMX III)	OH-001-2014	TMPL - Trans Mountain Expansion	987 km	Oil	16 December 2013	OTE:*23 days in 2014 (BC/AB) Hearing days: 1 day in 2015 (Calgary)
Lake Erie Connector Project	EH-001-2015	ITC Lake Erie Connector LLC	117 km	Electricity	19 May 2015	N/A
Towerbirch Extension	GH-003-2015	NOVA Gas Transmission Ltd.	87 km	Gas	2 September 2015	N/A

4 Oral Traditional Evidence

Appendix C - Court Challenges to Board or GiC Decisions in 2015

The following is a summary of challenges to Board decisions in 2015

Geophysical Services Incorporated (GSI)

Geophysical Services Incorporated (Lynx Canada Information Systems Ltd.)

In June 2009, GSI took legal action against Lynx Canada Information Systems Ltd. (Lynx) in the Alberta Court of Queen's Bench for copyright infringement relating to geophysical information and related relief. On 27 May 2011, Lynx brought a Third Party Claim against the National Energy Board. On 4 June 2013, GSI filed an Amended Statement of Claim naming the NEB directly as a defendant for the full amount of its claim. The file is ongoing at year end.

Geophysical Services Incorporated (Olympic Seismic Ltd.)

On 19 December 2012, GSI filed with the Alberta Court of Queen's Bench a Statement of Claim naming Olympic Seismic Ltd. (Olympic) and the NEB as defendants for copyright infringement relating to geophysical information and related relief. Olympic filed a Third Party claim against the NEB on 23 December 2013. The file is ongoing at year end.

Geophysical Services Incorporated (Arcis Seismic Solutions Corp.)

On 6 March 2013, GSI filed with the Alberta Court of Queens' Bench a Statement of Claim naming Arcis Seismic Solutions Corp., the NEB and others as defendants for copyright infringement relating to geophysical information and related relief. The file is ongoing at year end.

Geophysical Services Incorporated (West Canadian Digital Imaging Inc.)

On 2 May 2012, GSI took legal action against West Canadian Digital Imaging Inc. (West Canadian) in the Alberta Court of Queen's Bench for copyright infringement relating to geophysical information and related relief. On 13 March 2013, West Canadian brought a Third Party Claim against the National Energy Board. On 22 July 2013, GSI filed an Amended Statement of Claim naming the NEB directly as a defendant for the full amount of the claim. The file is ongoing at year end.

Geophysical Services Incorporated (Exploration Geosciences Ltd.)

On 22 January 2014, GSI filed with the Alberta Court of Queen's Bench a Statement of Claim naming Exploration Geosciences Ltd., the NEB and others as defendants for copyright infringement relating to geophysical information and related relief. GSI filed an Amended Statement of Claim on 6 May 2014. The file is ongoing at year end.

Geophysical Services Incorporated (Her Majesty the Queen in Right of Canada)

On 14 May 2014, GSI filed with the Alberta Court of Queen's Bench a Statement of Claim naming Her Majesty the Queen in Right of Canada, the NEB and others as defendants for copyright infringement relating to geophysical information and related relief. The file is ongoing at year end.

Enbridge Line 9B Reversal and Line 9 Capacity Expansion Project

Chippewas of the Thames First Nation

On 7 April 2014, the Chippewas of the Thames First Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the NEB Reasons for Decision for the Line 9B Reversal and Line 9 Capacity Expansion Project issued on 6 March 2014. The Federal Court of Appeal granted the Motion for Leave to Appeal on 4 June 2014. The Chippewas of the Thames First Nation filed their Notice of Appeal on 1 August 2014. The Federal Court of Appeal dismissed the Appeal on 20 October 2015. On 18 December 2015 the Chippewas of the Thames filed an Application for Leave to Appeal with the Supreme Court of Canada. The file is ongoing at year end.

Northern Gateway Project

Federation of British Columbia Naturalists (BC Nature)

On 17 January 2014, BC Nature filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review in respect of the Joint Review Panel Report for the Enbridge Northern Gateway Project issued on 19 December 2013. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 14 July 2014, BC Nature filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, BC Nature filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

ForestEthics Advocacy Association, Living Oceans Society and Raincoast Conservation Foundation (ForestEthics)

On 17 January 2014, ForestEthics filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review in respect of the Joint Review Panel Report for the Enbridge Northern Gateway Project issued on 19 December 2013. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 11 July 2014, ForestEthics filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, ForestEthics filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 10 July 2014, ForestEthics filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the Certificates of Public Convenience and Necessity issued by the NEB on 18 June 2014 in respect of the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Appeal on 26 September 2014. ForestEthics filed their Notice of Appeal on 25 November 2015. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Gitga'at First Nation

On 17 January 2014, Gitga'at First Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review in respect of the Joint Review Panel Report for the Enbridge Northern Gateway Project issued on 19 December 2013. The hearing was held in October 2015.

The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 14 July 2014, Gitga'at First Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, Gitga'at First Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Gitxaala Nation

On 17 January 2014, Gitxaala Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review in respect of the Joint Review Panel Report for the Enbridge Northern Gateway Project issued on 19 December 2013. The hearing was held in October 2015.

The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 11 July 2014, Gitxaala Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 2 October 2014, Gitxaala Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 16 July 2014, Gitxaala Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the Certificates of Public Convenience and Necessity issued by the NEB on 18 June 2014 in respect of the Enbridge Northern Gateway Project. The Court granted the Motion for Leave to Appeal on 26 September 2014. Gitxaala Nation filed their Notice of Appeal on 25 November 2015. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Council of the Haida Nation

On 14 July 2014, the Council of the Haida Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, the Council of the Haida Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015.

The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Haisla Nation

On 17 January 2014, Haisla Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review in respect of the Joint Review Panel Report for the Enbridge Northern Gateway Project issued on 19 December 2013. The hearing was held in October 2015.

The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 11 July 2014, Haisla Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, Haisla Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the

Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 16 July 2014, Haisla Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the Certificates of Public Convenience and Necessity issued by the NEB on 18 June 2014 in respect of the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Motion for Leave to Appeal on 26 September 2014. Haisla Nation filed their Notice of Appeal on 25 November 2015. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Kitasoo Xai'Xais Band and Heiltsuk Nation (Kitasoo and Heiltsuk)

On 11 July 2014, Kitasoo and Heiltsuk filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, Kitasoo and Heiltsuk filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Nak'azdli and Nadleh Whut'en First Nations (Nak'azdli and Nadleh Whut'en)

On 14 July 2014, Nak'azdli and Nadleh Whut'en filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, Nak'azdli and Nadleh Whut'en filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Unifor

On 14 July 2014, Unifor filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Seek Judicial Review of the Order of the Governor in Council of 17 June 2014 regarding the Enbridge Northern Gateway Project. The Federal Court of Appeal granted the Leave to Apply for Judicial Review on 26 September 2014. On 3 October 2014, Unifor filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the Order of the Governor in Council. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

On 16 July 2014, Unifor filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the Certificates of Public Convenience and Necessity issued by the NEB on 18 June 2014 in respect of the Enbridge Northern Gateway Project. The Court granted the Motion for Leave to Appeal on 26 September 2014. Unifor filed their Notice of Appeal on 25 November 2015. The hearing was held in October 2015. The Federal Court of Appeal's decision had not been issued at year end.

Trans Mountain Pipeline Expansion Project

Tsleil-Waututh Nation

On 2 May 2014, the Tsleil-Waututh Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the NEB's 2 April 2014 Hearing Order regarding the Trans Mountain Pipeline Expansion Project, and related decisions of the NEB on the same date. The Federal Court of Appeal granted the Motion for Leave to Appeal on 10 July 2014. On 8 September 2014, the Tsleil-Waututh Nation filed its Notice of Appeal. The file is ongoing at year end.

Lynne M. Quarmby, Eric Doherty, Ruth Walmsley, John Vissers, Shirley Samples, Foresethics Advocacy Association, Tzeporah Berman, John Clarke and Bradley Shende (Applicants)

On 29 October 2014, the Applicants filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the NEB's 2 October 2014 standing decision for the Trans Mountain Pipeline Expansion Project. The Applicants argued that the standing test in section 55.2 of the NEB Act or, alternatively, the Board's application of it in the TMX hearing, violated the Charter. The Federal Court of Appeal dismissed the Motion for Leave to Appeal on 23 January 2015. On 19 March 2015, the Applicants filed an Application for Leave to Appeal with the Supreme Court of Canada. The Supreme Court of Canada dismissed the Application on 10 September 2015.

City of Burnaby (Burnaby)

On 8 September 2014, Burnaby filed a Statement of Claim with the Supreme Court of British Columbia seeking injunctive relief against Trans Mountain Pipeline ULC and declarations against the NEB. The Statement of Claim raises issues involving access to Burnaby land for pipeline routing surveys. An Application for a temporary injunction against access to Burnaby land for survey purposes was dismissed by the Supreme Court of British Columbia on 17 September 2014. On 2 October 2014, Burnaby filed with the British Columbia Court of Appeal a Notice of Application for Leave to Appeal the 17 September 2014 Order of the Supreme Court of British Columbia. That Application for Leave to Appeal was dismissed by the British Columbia Court of Appeal on 27 November 2014. On 4 December 2014, Burnaby made an Application to the British Columbia Court of Appeal to vary the dismissal Order. On 13 February 2015, the British Columbia Court of Appeal dismissed the Application to vary the Order. Other components of Burnaby's Statement of Claim were pursued in a summary trial before the Supreme Court of British Columbia in October 2015. On 5 November 2015, the Supreme Court of British Columbia dismissed the Application. On 1 December 2015, Burnaby filed with the British Columbia Court of Appeal a Notice of Appeal of the Supreme Court of British Columbia's 5 November 2015 decision. The file is ongoing at year end.

Dr. Gary Smith, Andrée Stow, Petronella Smid, El Punnett, Laura Hansen, Paul Christensen, Karen Larson and Mathias Hennig (Applicants)

On 10 June 2014, the Applicants filed with the Federal Court a Notice of Application for Judicial Review in respect of the NEB Funding Review Committee and Chief Operating Officer's 7 May 2014 decisions regarding the Applicants' requests for participant funding relating to the Trans Mountain Expansion Project application. The Federal Court dismissed the Application for Judicial Review on 22 September 2015.

North Montney Project

Blueberry River First Nations

On 6 July 2015, the Blueberry River First Nations filed with the Federal Court of Appeal a Motion for Leave to apply for Judicial Review of the Order in Council, P.C. 2015-799, directing the Board to issue a certificate of public convenience and necessity for Nova Gas Transmission Ltd.'s North Montney project. The Federal Court of Appeal dismissed the Motion on 12 August 2015.

Saulteau First Nations

On 6 July 2015, the Saulteau First Nations filed with the Federal Court of Appeal a Motion for Leave to apply for Judicial Review of the Order in Council, P.C. 2015-799, directing the Board to issue a certificate of public convenience and necessity for Nova Gas Transmission Ltd.'s North Montney project. The Federal Court of Appeal dismissed the Motion on 12 August 2015. On 13 October 2015, Saulteau First Nations filed with the Supreme Court of Canada an Application for Leave to Appeal. The file is ongoing at year end.

TGS-NOPEC Geophysical Company ASA, Petroleum GeoServices and Multi Klient Invest AS NorthEastern Canada 2D Seismic Survey

Hamlet of Clyde River, Nammautaq Hunters & Trappers Organization – Clyde River, and Jerry Natanine (Applicants)

On 28 July 2014, the Applicants filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review in respect of the 26 June 2014 decision of the NEB to grant a Geophysical Operations Authorization to TGS-NOPEC Geophysical Company ASA and others, to conduct a 2D marine seismic survey in Baffin Bay and Davis Strait. The Federal Court of Appeal dismissed the Application for Judicial Review on 17 August 2015. On 15 October 2015, the Applicants filed with the Supreme Court of Canada an Application for Leave to Appeal. The file is ongoing at year end.

Energy East Project

Centre Québécois du Droit de l'Environnement et France Lamonde

On 4 February 2015, the Centre Québécois du Droit de l'Environnement et France Lamonde filed with the Federal Court of Canada a Motion for an interlocutory injunction to suspend the Application to Participate and the Project Funding Program's deadlines for the Energy East Project until either the report from the Commissioner of Official Languages is issued or the entire French version of the Energy East Project application is officially posted on the NEB's website. The Federal Court of Canada dismissed the Motion on 16 February 2015.

Edmonton to Hardisty Project

Samson Cree Nation

On 20 April 2015, the Samson Cree Nation filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Judicial Review of the NEB's decision of 20 March 2015 regarding Samson Cree Nation's request to suspend Certificate OC-062 and related construction activities on the Edmonton to Hardisty Project. The file is ongoing at year end.

Prince Rupert Gas Transmission Project

Michael Sawyer

On 29 December 2015, Michael Sawyer filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Motion for Leave to Appeal the NEB's 30 November 2015 decision on a requested declaration that the proposed Prince Rupert Gas Transmission Project is under NEB jurisdiction. The file is ongoing at year end.

Others

Jim Juras

On 12 August 2015, Jim Juras filed with the Federal Court of Appeal a Notice of Application for Leave to Appeal or an Application for Leave to apply for Judicial Review of the NEB's Letter Decisions dated 15 July 2015 and 25 September 2013, regarding reclamation required to be undertaken by TransCanada PipeLines Ltd. on Mr. Juras' property. The file is ongoing at year end.

The Masha Krupp Translation Group Ltd.

On 18 August 2015, the Masha Krupp Translation Group Ltd. filed with the Court of Queen's Bench of Alberta a Statement of Claim naming the NEB and others as defendants for breach of contract and related relief. The file is ongoing at year end.

Appendix D – Certificates and Orders Oil

Orders Issued During 2015 Approving Oil Pipeline Facilities Including Pipeline Construction Not Exceeding 40 Kilometres in Length

Applicant	Order Number	Date Issued	Description
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-021-2015	5 December 2015	Line 67 Upgrades at Hardisty File OF-Fac-Oil-E101-2015-14 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-002-XO-E101-016-2015	25 November 2015	Line 11 Westover Segment Replacement Project File OF-Fac-Oil-E101-2015-01 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-020-2015	12 November 2015	Husky Connection Upgrade at Hardisty Terminal Project File OF-Fac-Oil-E101-2015-12 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-002-XO-E101-004-2013	17 October 2015	Alberta Clipper Capacity Expansion Project File OF-Fac-Oil-E101-2012-11 03 01
Enbridge Pipelines Westspur Inc. (EPWI)	XO-E103-019-2015	8 October 2015	Manitoba Interconnect Project. The removal of existing segments plus the construction of new piping associated with Lines 23A and 23B File OF-Fac-Oil-E103-2015-01 01
Trans Mountain Pipeline ULC	XO-T260-017-2015	3 September 2015	McLeod River HDD Pipe Replacement Project File OF-Fac-Oil-T260-2015-04 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-016-2015	21 August 2015	Line 11 Westover Segment Replacement Project File OF-Fac-Oil-E101-2015-01 01
Pouce Coupé Pipe Line Ltd.	XO-P123-015-2015	14 August 2015	Northern System HVP Spirit River Pump Station Addition of two 2750 hp electrically driven centrifugal pumps to an existing block valve site File OF-Fac-Oil-P123-2015-02 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-002-XO-E101-017-2013	7 August 2015	Edmonton Terminal (South) Expansion Project File OF-Fac-Oil-E101-2013-05 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-014-2015	31 July 2015	IPF Cold Lake West Expansion at Enbridge Edmonton Terminal File OF-Fac-Oil-E101-2015-10 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-001-XO-E101-009-2015	30 July 2015	Line 4 and 67 Transient Mitigation Project at Kerrobert Terminal File OF-Fac-Oil-E101-2015-04 01
Pouce Coupé Pipe Line Ltd.	XO-P123-013-2015	28 July 2015	Northern Pipeline Diversion Project File OF-Fac-Oil-P123-2015-01 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-012-2015	18 July 2015	Line 4 Relief Line to Tank 40 at Hardisty File OF-Fac-Oil-E101-2015-09 01

Trans Mountain Pipeline ULC	XO-T260-011-2015	10 July 2015	Edmonton Terminal Additional Pumps, Piping and Facilities Project File OF-Fac-Oil-T260-2015-03 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-001-XO-E101-014-2013	12 June 2015	Eastern Access Edmonton Terminal Connectivity Phase 2 File OF-Fac-Oil-E101-2013-08 01
Kinder Morgan Cochin ULC (KM Cochin)	AO-001-K077-015-2013	2 June 2015	Cochin Pipeline System Reversal Project File OF-Fac-Oil-K077-2012-01 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-001-XO-E101-011-2013	30 May 2015	Eastern Access Edmonton Satellite Booster Pump and Manifold 203 Project File OF-Fac-Oil-E101-2013-07 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-001-XO-E101-004-2015	22 May 2015	Cromer Terminal Booster Pump Addition File OF-Fac-Oil-E101-2013-20 02
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-010-2015	13 May 2015	Line 67 Upgrades at Hardisty Terminal File OF-Fac-Oil-E101-2015-05 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-009-2015	12 May 2015	Line 4 and 67 Transient Mitigation Project at Kerrobert Terminal File OF-Fac-Oil-E101-2015-04 01
Trans Mountain Pipeline ULC	AO-001-XO-T260-009-2013	8 May 2015	Nipisi Facility Piping File OF-Fac-Oil-T260-2013-01 01
TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.	XO-T241-007-2015	11 April 2015	Husky East Campus Interconnect Project File OF-Fac-Oil-T241-2015-01 01
Enbridge Pipelines Inc.	AO-001-XO-E101-023-2013	7 April 2015	Plains Wascana Tank 80 Project at Regina Terminal File OF-Fac-Oil-E101-2013-12 02
Enbridge Pipelines Inc.	AO-001-XO-E101-017-2013	4 April 2015	Edmonton Terminal (South) Expansion Project File OF-Fac-Oil-E101-2013-05 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-004-2015	26 February 2015	Cromer Terminal Booster Pump Addition OF-Fac-Oil-E101-2013-20 01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-002-2015	10 February 2015	Alberta Clipper Capacity Expansion Project Phase II File OF-Fac-Oil-E101-2013-19-01
Enbridge Pipelines Inc.	XO-E101-001-2015	24 January 2015	Keyera Diluent Connection at Edmonton Terminal Project File OF-Fac-Oil-E101-2013-18 01

Appendix E – Certificates and Orders Gas

Orders Issued During 2015 Approving the Construction of Gas Pipeline Facilities Not Exceeding 40 Kilometres in Length

Applicant	Order Number	Date Issued	Description
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-023-2015	17 December 2015	Alder Flats South No. 2 Receipt Meter Station File OF-Fac-Gas-N081-2015-12 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-022-2015	9 December 2015	Wildhay River South Receipt Meter Station Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-13 01
Many Islands Pipe Lines (Canada) Ltd.	AO-001-XG-15-90	3 November 2015	Application for Variance of Order XG-15-90 File OF-Fac-Gas-M182-2015-02 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-01-XG-N081-018-2015	30 September 2015	East Calgary B Interconnect Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-09 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-021-2015	22 September 2015	Carmon Creek East Sales Meter Station Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-07 01
Alliance Pipeline Ltd. (Alliance)	XG-A159-020-2015	9 September 2015	Elmworth Lateral Pipe Replacement Project File OF-Fac-Gas-A159-2015-01-01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-018-2015	5 September 2015	Musreau Cutbank Expansion Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-03 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-019-2015	5 September 2015	Snipe Hills Compressor Station Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-04 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-018-2015	3 September 2015	East Calgary B Interconnect – East Calgary Receipt Meter Station File OF-Fac-Gas-N081-09 01
Trans Québec and Maritimes Pipeline Inc.	XG-T201-017-2015	6 August 2015	NPS 6 Saint-Jérôme Lateral Relocation Project File OF-Fac-Gas-T201-2015-02 0101
Minell Pipeline Ltd. (Minell)	XG-M234-014-2015	25 July 2015	Replace and Relocate a section of the Minell Natural Gas Pipeline at Beaver Creek near St. Lazare, Manitoba File OF-Fac-Gas-M234-2013-01-01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-015-2015	25 July 2015	Bilbo Receipt Meter Station File OF-Fac-Gas-N081-2015-02 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-012-2015	15 July 2015	Kettle River North #2 Sales Meter Station Upgrade Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-08 01

Alliance Pipeline Ltd. (Alliance)	XG-A159-011-2015	14 July 2015	Thermo-Electric Generator Installation at West Doe Meter Station Project File OF-Fac-Gas-A159-2015-02 01
Trans Québec and Maritimes Pipeline Inc.	AO-001-XG-T201-009-2015	26 June 2015	Lachenaie Receipt Meter Station Project File OF-Fac-Gas-T201-2015-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-001-XG-N081-013-2013	24 June 2015	Sunday Creek South Lateral Loop No. 3 File OF-Fac-Gas-N081-2013-03 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-001-XG-N081-021-2013	28 April 2015	Musreau Lake West Receipt Meter Station File OF-Fac-Gas-N081-2013-13 01
Trans Québec and Maritimes Pipeline Inc. (TQM)	XG-T201-009-2015	22 April 2015	Lachenaie Receipt Meter Station Project File OF-Fac-T201-2015-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-007-2015	1 April 2015	Otter Lake Compressor Station Project File OF-Fac-Gas-N081-2013-19-01
Williston Hunter Canada, Inc.	XG-W155-006-2015	21 March 2015	Gas Gathering Pipeline File OF-Fac-Gas-W155-2013-01 01
Spectra Energy Transmission (Westcoast)	XG-W102-005-2015	20 March 2015	Grizzly Sales Gas Pipeline Replacement Project File OF-Fac-Gas-W102-2015-01 01
Enbridge Pipelines Inc.	XG-E101-004-2015	18 March 2015	Regina Terminal Tank 73 Relief Line Connection File OF-Fac-Oil-E101-2015-02 01
Spectra Energy Transmission (Westcoast)	XG-W102-003-2015	25 February 2015	Chilliwack Mainline Pipeline Replacement Project (Project) File OF-Fac-Gas-W102-2013-05 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-002-XG-N081-016-2012	19 February 2015	Hangingstone Sales Meter Station File OF-Fac-N081-2012-10 02
1057533 Alberta Ltd.	XG-Z027-002-2015	7 February 2015	Gething Source Water Pipeline Tie-In File OF-Fac-OtherComm-Z027-2013-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-001-2015	31 January 2015	Resthaven Receipt Meter Station Upgrade Project File OF-Fac-Gas-N081-2013-16 01

Certificates Issued During 2015 Approving the Construction of Gas Pipeline Facilities Exceeding 40 Kilometres in Length

Applicant	Order Number	Date Issued	Description
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-010-2015	19 June 2015	Medicine Hat Capacity Expansion Project File OF-Fac-Gas-N081-2015-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	GC-124	28 May 2015	NGTL Wolverine River Lateral Loop (Carmon Creek) File OF-Fac-Gas-N081-2013-18
NOVA Gas Transmission Ltd.	GC-125	10 June 2015	North Montney Mainline Project File OF-Fac-Gas-N081-2013-10

Appendix F - Part VI Long-Term Licence Applications

The table below provides a summary of Part VI export and import long-term licence applications where the Board rendered a Decision (approved, denied, or revoked a license) or issued a License after receiving Governor-in-Council approval during 2015. For a full schedule of Part VI long-term licence applications, please visit: www.neb-one.gc.ca.

Company	Commodity	Application Information	Licence Term	NEB Decisions	Licence
BC LNG Export Co-operative LLC	Gas	2015-01-28 Revocation Application [Folder 2774859]	20 years	2015-03-05 Revocation Approved [Filing A68307]	2015-03-05 RO-GL-299 [Filing A68307]
Woodside Energy Holdings Pty Ltd.	Gas	2014-07-18 Export Licence Application [Folder 2487318]	25 years	2015-01-29 Licence Approved Letter Decision [Filing A65596]	2015-05-12 GL-309 [Filing A69958]
Jordan Cove LNG L.P.	Gas	2013-09-09 Export Licence Application [Folder 1035410]	25 years	2014-02-20 Licence Approved Letter Decision [Filing A58981]	2015-07-24 GL-305 [Filing A71446]
Oregon LNG Marketing Company LLC	Gas	2014-01-13 Export Licence Application [Folder 2397738]	25 years	2014-05-01 Licence Approved Letter Decision [Filing A59998]	2015-07-24 GL-308 [Filing A71447]
WesPac Midstream-Vancouver LLC	Gas	2014-06-20 Export Licence Application [Folder 2482959]	25 years	2015-05-07 Licence Approved Letter Decision [Filing A69890]	Awaiting GIC Approval
Quicksilver Resources Canada Inc.	Gas	2014-07-28 Export Licence Application [Folder 2491202]	25 years	2015-06-30 Licence Approved Letter Decision [Filing A70988]	Awaiting GIC Approval
Orca LNG Ltd.	Gas	2014-09-04 Export Licence Application [Folder 2504625]	25 years	2015-07-27 Licence Approved Letter decision [Filing A71479]	Awaiting GIC Approval

Bear Head LNG Corporation	Gas	2014-11-06 Export and Import Licences Application [Folder 2546087]	25 years	2015-08-13 Licences Approved Letter Decision [Filing A71838]	Awaiting GIC Approval
Pieridae Energy (Canada) Ltd.	Gas	2014-10-24 Export and Import Licences Application [Folder 2541302]	20 years	2015-08-13 Licences Approved Letter Decision [Filing A71840]	Awaiting GIC Approval
GNL Québec Inc.	Gas	2014-10-27 Export Licence Application [Folder 2541293]	25 years	2015-08-27 Licence Approved Letter Decision [Filing A72342]	Awaiting GIC Approval
Saint John LNG Development Company Ltd.	Gas	2015-02-11 Export and Import Licences Application [Folder 2679691]	25 years	2015-09-03 Licences Approved Letter Decision [Filing A72416]	Awaiting GIC Approval
Steelhead LNG (A) Inc.	Gas	2014-07-08 Export Licence Application [Folder 2485969]	25 years	2015-10-01 Licence Approved Letter Decision [Filing A72968]	Awaiting GIC Approval
Steelhead LNG (B) Inc.	Gas	2014-07-08 Export Licence Application [Folder 2486302]	25 years	2015-10-01 Licence Approved Letter Decision [Filing A72969]	Awaiting GIC Approval
Steelhead LNG (C) Inc.	Gas	2014-07-08 Export Licence Application [Folder 2486960]	25 years	2015-10-01 Licence Approved Letter Decision [Filing A72970]	Awaiting GIC Approval
Steelhead LNG (D) Inc.	Gas	2014-07-08 Export Licence Application [Folder 2486411]	25 years	2015-10-01 Licence Approved Letter Decision [Filing A72971]	Awaiting GIC Approval
Steelhead LNG (E) Inc.	Gas	2014-07-08 Export Licence Application [Folder 2486191]	25 years	2015-10-01 Licence Approved Letter Decision [Filing A72972]	Awaiting GIC Approval
Pembina NGL Corporation	Propane	2014-02-22 Export Licence Application [Folder 2498463]	25 years	2015-11-05 Licence Approved Letter Decision [Filing A73728]	Awaiting GIC Approval
Stolt LNGaz Inc.	Gas	2015-01-19 Export Licence Application [Folder 2587030]	25 years	2015-11-05 Licence Approved Letter Decision [Filing A73730]	Awaiting GIC Approval
Cedar 1 LNG Export Ltd.	Gas	2015-05-01 Export Licence Application [Folder 2774678]	25 years	2015-11-26 Licence Approved Letter Decision [Filing A74271]	Awaiting GIC Approval
A C LNG Inc.	Gas	2015-05-26 Export and Import Licences Application [Folder 2784947]	25 years	2015-12-22 Licences Approved Letter Decision [Filing A74917]	Awaiting GIC Approval

Appendix G - Financial Statements

The Board is funded by Parliament through the *Appropriations Act*, with approximately 90 per cent of its costs recovered by the Federal government from the companies whose energy facilities are regulated by the Board. Financial statements for cost recovery purposes are prepared annually and audited by the Office of the Auditor General. Table 6 provides an overview of NEB financial and human resources.

Table 6 - NEB Expenditures and Staff (by fiscal year)[5]

Fiscal Year (1 April to 31 March)	Expenditures (Million $)	Staff (Full-Time Equivalents)
2013-2014	81.7	425.3
2014-2015	87.3	440.6
2015-2016	87.6	460.0

5 2015-2016 are estimated amounts.

Strategic Plan

Purpose

We regulate pipelines, energy development and trade in the Canadian public interest[6].

Vision

The NEB is active and effective in Canada's pursuit of a sustainable energy future.

Goals

- NEB-regulated facilities and activities are safe and secure.
- The environment is protected throughout the lifecycle of NEB-regulated facilities and activities.
- Canadians benefit from efficient energy infrastructure and markets.
- The rights and interests of those affected by NEB-regulated facilities and activities are respected.

Values

Regulatory Leadership: We are responsive, proactive and innovative.

Accountability: We are accountable and support each other to deliver timely, high quality results.

Strategies

- Lead Regulatory Excellence
- Take action on Safety
- Engage with Canadians

---

6 The public interest is inclusive of all Canadians and refers to a balance of economic, environmental and social considerations that changes as society's values and preferences evolve over time.

Office national de l'énergie

National Energy Board

RAPPORT ANNUEL 2015

au Parlement

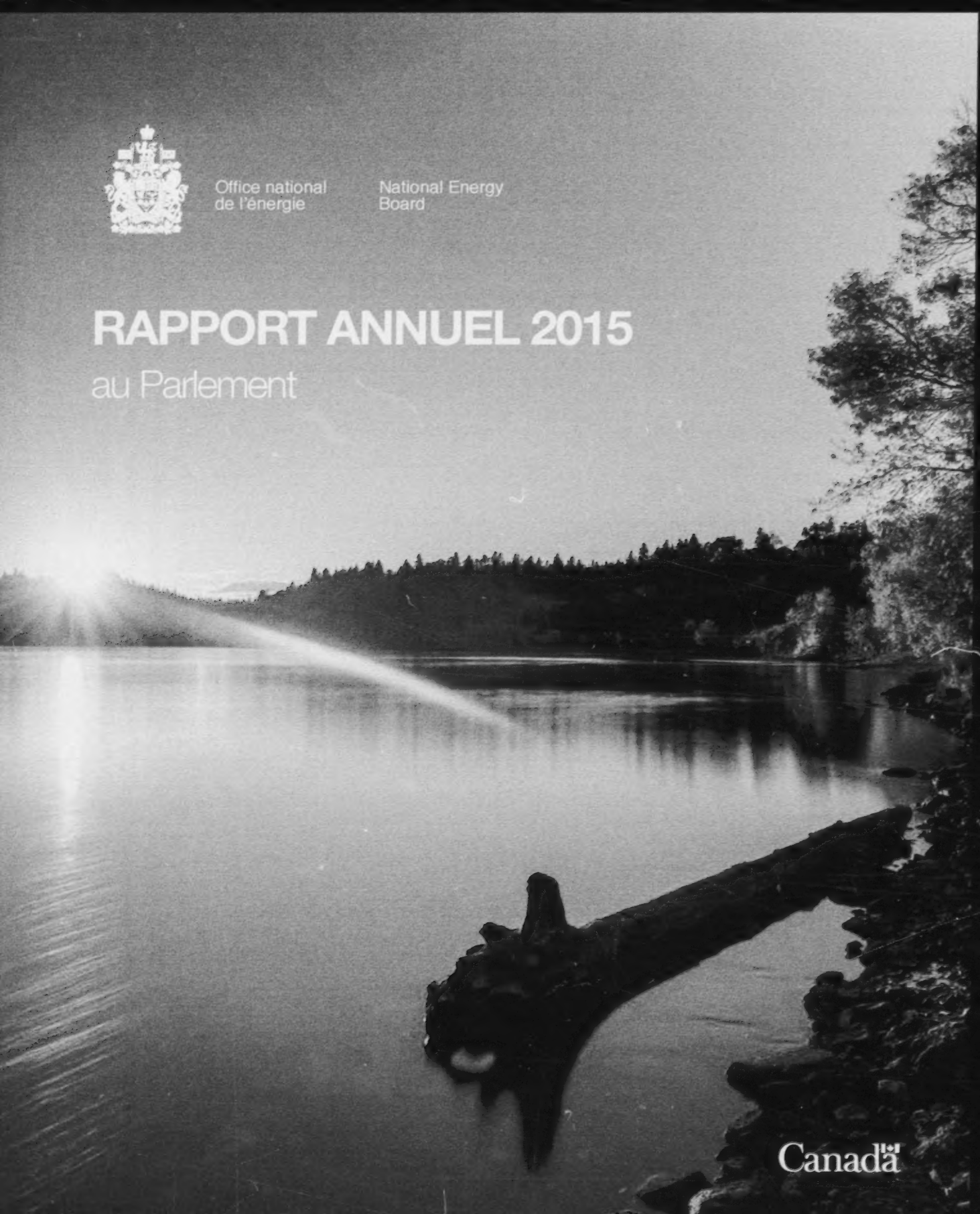

Canada

Autorisation de reproduction

Le contenu de cette publication peut être reproduit à des fins personnelles, éducatives et/ou sans but lucratif, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Office national de l'énergie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Office national de l'énergie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Office national de l'énergie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à : info@neb-one.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2015
représentée par l'Office national de l'énergie

Version papier:
ISSN 1498-8496
N° cat. NE1-2014

Version PDF
ISSN 1498-5063
N° cat. NE1-2015F-PDF

Demandes d'exemplaires :
Bureau des publications
Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Courrier électronique : publications@neb-one.gc.ca
Fax : 403-292-5503
Téléphone : 1-800-292-4800
1-800-899-1265

Des exemplaires sont également disponibles à la bibliothèque de l'Office, deuxième étage

Internet : www.neb-one.gc.ca

Imprimé au Canada

Permission to Reproduce

Materials may be reproduced for personal, educational and/or non-profit activities, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from the National Energy Board, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that the National Energy Board is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of the National Energy Board.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail: info@neb-one.gc.ca

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2015
as represented by the National Energy Board

Paper:
ISSN 1498-8496
Cat. No. NE1-2015

PDF:
ISSN 1498-5055
Cat. No. NE1-2015E-PDF

Copies are available on request from:
The Publications Office
National Energy Board
517 Tenth Avenue SW
Calgary, Alberta T2R 0A8
E-Mail: publications@neb-one.gc.ca
Fax: 403-292-5503
Phone: 1-800-292-4800
1-800-899-1265

For pick-up at the NEB office:
Library
2nd floor

Internet: www.neb-one.gc.ca

Printed in Canada

Table des matières

2 Message du président
4 Identité et activités
6 Membres de l'Office
7 Rôles et attributions
8 Réglementation tout au long du cycle de vie
8 Initiative nationale de mobilisation de l'Office
12 Dans l'intérêt public
16 L'infrastructure énergétique : aujourd'hui et demain
20 L'Office dans le Nord
22 Promotion de la sécurité, de la sûreté et de la protection de l'environnement dans les infrastructures énergétiques
30 Information sur l'énergie
34 L'excellence en matière de réglementation
36 Une mine d'expériences – Notes biographiques
45 Appendices

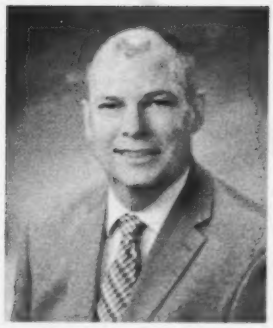

Message du président

PETER WATSON, PREMIER DIRIGEANT

Je suis heureux de présenter le rapport annuel de l'Office national de l'énergie de 2015 au Parlement.

De nombreux changements sans précédent ont marqué la dernière année à l'Office. Nous avons jeté les bases d'une modernisation ambitieuse qui nous permettra d'offrir aux Canadiens ce qu'ils recherchent et méritent, soit un organisme de réglementation équitable, transparent et respectueux, à l'origine de résultats de grande qualité en temps opportun.

Au cours de l'année 2015, j'ai parcouru le Canada dans le cadre de l'Initiative nationale de mobilisation de l'Office et participé à 80 réunions dans 34 villes réparties dans neuf provinces et deux territoires. J'ai alors appris des choses qui m'ont marqué et qui ont modifié ma perception du travail à effectuer par l'Office. Partout au pays, les Canadiens nous ont exprimé clairement qu'ils souhaitent prendre part aux échanges sur l'énergie et veulent, sur cette même question, de l'information accessible et transparente sur ce qui se passe au chapitre de la réglementation liée à la sécurité.

L'Office a répondu à l'appel en donnant plus de place à la participation des parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des processus d'examen. Nous avons établi deux bureaux régionaux, à Montréal et à Vancouver, qui s'ajoutent à ceux déjà en place à Yellowknife et à Inuvik, afin d'affirmer davantage notre présence régionale ou auprès des collectivités. Cette décision aide l'Office à nouer des liens plus étroits avec les dirigeants régionaux, les propriétaires fonciers, les groupes environnementaux et les peuples autochtones. Nous continuerons d'adopter des démarches inédites et novatrices afin d'offrir au public davantage d'occasions de participer aux processus d'audience de l'Office et d'offrir aux Canadiens différentes avenues qu'ils pourront emprunter pour se faire entendre en dehors de tels processus.

Nous avons également pris des mesures pour faire preuve d'une plus grande transparence et pour aider les Canadiens à mieux comprendre

ce que nous faisons au quotidien. Au cours de la dernière année, nous avons ajouté à notre portail de rendement en matière de sécurité une carte en ligne interactive des incidents pipeliniers qui offre aux Canadiens la possibilité de prendre connaissance de tous les incidents pipeliniers survenus depuis 2008. Nous avons commencé à publier en ligne des rapports d'inspection sur le terrain des sociétés pipelinières. Nous continuons de mettre l'accent sur la collecte et l'analyse des données afin de tirer des leçons des incidents passés, et de réduire le nombre de ceux à venir, et de mettre à la disposition du public davantage de renseignements sur le rendement en matière de sécurité des sociétés pipelinières.

Un aspect clé du mandat de l'Office consiste à étudier les questions énergétiques relevant de la compétence du Parlement et à conseiller le gouvernement à cet égard. Compte tenu de la nature de plus en plus volatile de nos marchés énergétiques et de l'incertitude qui y règne, la population et les décideurs ont plus que jamais besoin d'une information factuelle objective sur la filière énergétique du Canada. L'Office réagit en fournissant de l'information et des données énergétiques plus ouvertes et tournées vers l'avenir, en ligne et dans ses publications sur les marchés énergétiques.

En faisant preuve de leadership en matière de réglementation, l'Office jouira d'une plus grande confiance du public quant à sa capacité de s'acquitter de son mandat, ce qui favorisera par ailleurs une meilleure coordination ainsi qu'une collaboration plus étroite avec les autres organismes de réglementation territoriaux, provinciaux, fédéraux et internationaux.

L'excellence en matière de réglementation constitue une quête sans fin dont la réalisation est toujours éphémère, en perpétuel devenir. L'Office s'attend à recevoir des commentaires et les accueille favorablement – qu'ils proviennent des audits externes, des parties prenantes ou de ses propres systèmes de gestion internes – dans le cadre de son objectif de montrer la voie de l'excellence en matière de réglementation. Les responsabilités de l'organisation sont déterminées par un très grand nombre de facteurs, notamment ce qui se profile dans l'industrie et l'analyse proactive des tendances dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et de l'économie, ainsi que dans la société en général, lesquels peuvent définir l'intérêt public canadien. Nous sommes déjà un organisme de réglementation rigoureux et nous continuerons d'améliorer notre travail pour nous adapter à notre milieu en évolution.

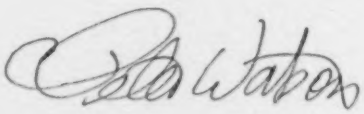

Identité et activités

L'Office est l'organisme de réglementation du secteur énergétique au Canada, notamment en matière de sécurité, et sa tâche ne prend pas fin au moment du dépôt des décisions rendues. Il veille à la sécurité tout au long du cycle de vie des installations énergétiques – de l'étape de la conception et de l'examen à celle de la construction, de l'exploitation ou de la cessation d'exploitation. L'Office collabore et fait cause commune avec les collectivités, avec qui il partage le même but : faire en sorte que l'infrastructure énergétique soit la plus sécuritaire possible.

Pour cela, il mise sur du personnel hautement qualifié, notamment des ingénieurs, des spécialistes de l'environnement, des vérificateurs, des inspecteurs, des spécialistes de l'engagement, des avocats et du personnel administratif et de soutien. Et tous sont fiers du travail qu'ils accomplissent pour veiller sur les intérêts des Canadiens. Quelle que soit leur fonction – gestion des audiences publiques, mise en ligne d'un site Web amélioré, recrutement de nouveaux employés talentueux ou réalisation d'inspections le long des pipelines – ils savent que leur travail joue un rôle important pour assurer la sécurité des Canadiens, protéger l'environnement et maintenir une infrastructure énergétique sécuritaire et fiable.

Pour que l'Office puisse servir les Canadiens à leur pleine mesure, il faut que son régime de réglementation inspire confiance et que sa capacité à assurer l'exécution des ordonnances, des règles et des règlements visant à protéger les Canadiens, leurs collectivités et l'environnement ne fasse pas de doute.

Le travail de l'Office ne consiste pas seulement à approuver des projets et à infliger des pénalités à ceux qui ne respectent pas les règles. Il est là pour servir le public. Les Canadiens doivent savoir qu'ils peuvent compter sur lui en qualité d'organisme de réglementation qui a leur intérêt à cœur dans tout ce qu'il accomplit.

Pour exécuter son mandat de base, l'Office a énoncé trois priorités stratégiques :

- élaborer et mettre en œuvre un cadre de travail visant à l'excellence en matière de réglementation;
- poursuivre les efforts en vue de concevoir, d'affiner et de communiquer stratégiquement les actions que visant la sécurité des pipelines et la protection de l'environnement;
- mettre en œuvre une approche stratégique à long terme pour favoriser l'engagement avec les Canadiens.

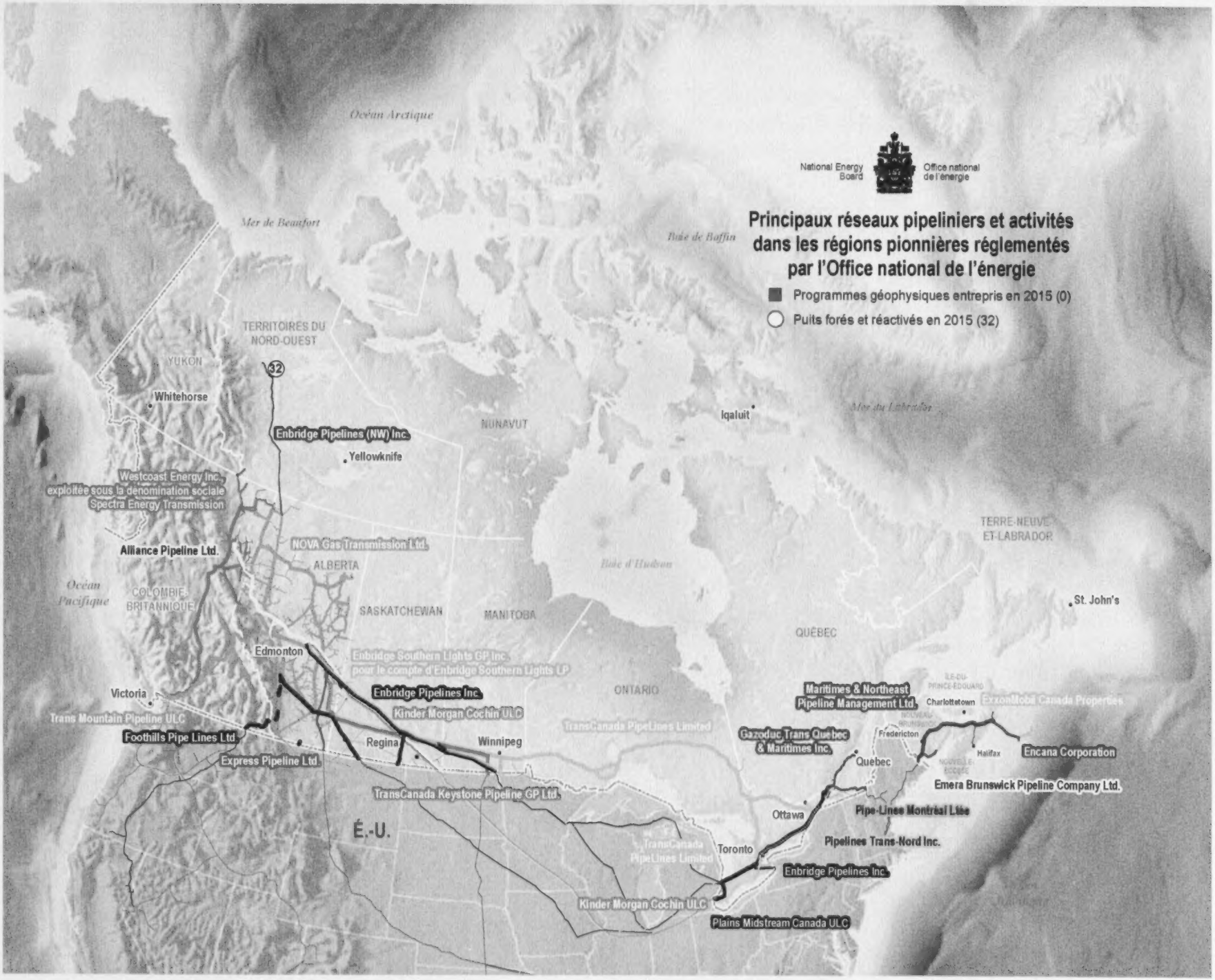
National Energy Board
Office national de l'énergie
Principaux réseaux pipeliniers et activités dans les régions pionnières réglementés par l'Office national de l'énergie
Programmes géophysiques entrepris en 2015 (0)
Puits forés et réactivés en 2015 (32)
Océan Arctique
Mer de Beaufort
Baie de Baffin
Mer du Labrador
Baie d'Hudson
Océan Pacifique
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
YUKON
NUNAVUT
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOUVEAU-BRUNSWICK
NOUVELLE-ÉCOSSE
32
Whitehorse
Yellowknife
Iqaluit
St. John's
Charlottetown
Fredericton
Halifax
Quebec
Ottawa
Toronto
Regina
Winnipeg
Edmonton
Victoria
É.-U.
Enbridge Pipelines (NW) Inc.
Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission
Alliance Pipeline Ltd.
NOVA Gas Transmission Ltd.
Enbridge Southern Lights GP Inc. pour le compte d'Enbridge Southern Lights LP
Enbridge Pipelines Inc.
Kinder Morgan Cochin ULC
Trans Mountain Pipeline ULC
Foothills Pipe Lines Ltd.
Express Pipeline Ltd.
TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.
TransCanada PipeLines Limited
Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd.
ExxonMobil Canada Properties
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
Encana Corporation
Emera Brunswick Pipeline Company Ltd.
Pipe-Lines Montréal Ltée
Pipelines Trans-Nord Inc.
Enbridge Pipelines Inc.
Kinder Morgan Cochin ULC
Plains Midstream Canada ULC

Membres de l'Office

À l'arrière, de gauche à droite : Ron Wallace, Shane Parrish, Roland George, Peter Watson, Jacques Gauthier, Murray Lytle, James Ballem

À l'avant, de gauche à droite : Phil Davies, Lyne Mercier, Alison Scott, David Hamilton

Absents : Steven Kelly, Keith Chaulk, Mike Richmond

Rôles et attributions

L'Office est un organisme de réglementation fédéral indépendant qui a été créé en 1959. Son mandat est de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience économique au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie. Il rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

En 2015, l'Office réglementait quelque 73 000 kilomètres de pipelines interprovinciaux et internationaux et environ 1 400 kilomètres de lignes internationales de transport d'électricité sur le territoire canadien. Ces pipelines, appartenant à 101 sociétés, ont transporté vers des clients canadiens et d'exportation du pétrole brut, des produits pétroliers, des liquides de gaz naturel et du gaz naturel d'une valeur approximative de 163 milliards de dollars. On estime à 7 milliards de dollars le coût de transport de tous ces produits. Au total, 31 sociétés détenaient des lignes internationales de transport d'électricité réglementées par l'Office. Ces lignes ont acheminé pour environ 3,4 milliards de dollars d'électricité à destination et en provenance du Canada.

La *Loi sur l'Office national de l'énergie* définit les principales responsabilités de l'organisme. Le lecteur trouvera dans le site Web de l'Office (www.neb-one.gc.ca) des renseignements plus détaillés sur le contexte et les activités propres à l'Office.

Réglementation tout au long du cycle de vie

L'Office agit à titre d'organisme fédéral de réglementation de l'infrastructure énergétique tout au long du cycle de vie des installations. À l'étape de la conception et de l'examen d'une demande visant un projet, il se penche sur les conditions possibles et impose toutes celles qu'il juge nécessaires. L'Office réalise des audits et des inspections au cours de la construction et de l'exploitation des projets approuvés. Lorsqu'un pipeline atteint la fin de sa vie utile, il évalue les demandes de cessation d'exploitation pour que les activités à cette fin soient menées de façon sécuritaire et responsable sur le plan environnemental.

En d'autres termes, il exerce sa réglementation du début à la fin et il oblige les sociétés pipelinières à assumer la responsabilité de leurs installations tout au long du cycle de vie.

Il exige des sociétés de son ressort qu'elles prévoient, préviennent, gèrent et atténuent les conditions potentiellement dangereuses associées à leurs activités. Les membres de l'Office et le personnel n'hésiteront pas à utiliser tous les mécanismes d'application de la loi pour assurer la conformité aux règles et règlements visant la protection des Canadiens et de l'environnement.

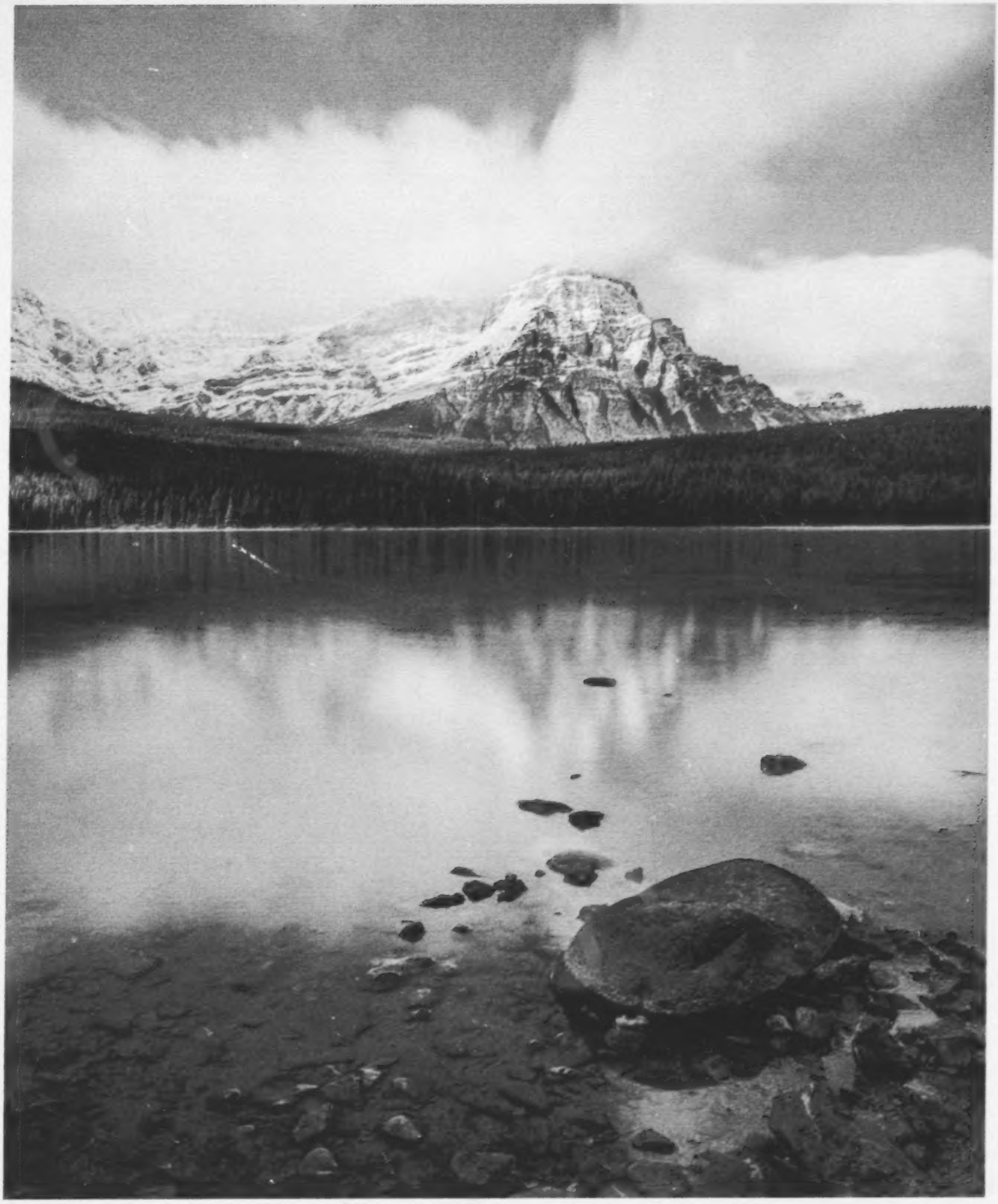

Initiative nationale de mobilisation de l'Office

Au cours de la première moitié de 2015, l'Office a mené une initiative de mobilisation à l'échelle nationale. L'infrastructure énergétique, de même que le rôle de l'Office à titre d'organisme fédéral de réglementation, faisant l'objet d'une attention accrue au cours des dernières années, l'Office a déterminé que pour comprendre les questions auxquelles il fait face, il doit s'adresser directement au public. Il a ainsi demandé aux Canadiens d'exprimer ce qui leur importait tout particulièrement, dans l'optique du travail réalisé par l'organisme, et de recommander des ajustements qui, à leur avis, pourraient être apportés au programme de sécurité pipelinière, aux activités de sensibilisation du public et aux communications.

Accompagné de membres de son personnel technique et des membres de l'Office originaires de chaque région, le président, Peter Watson, a rencontré une grande diversité de gens pour s'enquérir de leurs réflexions et de leurs préoccupations. Des rencontres ont été organisées avec les dirigeants et les employés municipaux et provinciaux, les chefs autochtones et les conseils de bande, les groupes environnementaux, les premiers intervenants, ainsi que les organisations professionnelles et de l'industrie Sur une période de cinq mois, l'Office a participé à 80 réunions dans 34 villes réparties dans neuf provinces et deux territoires.

De toute son histoire, jamais l'Office ne s'était engagé sur un terrain comme celui de l'Initiative nationale de mobilisation, qui signalait clairement un changement de ton dans ses interactions avec les Canadiens. Au gré des réunions organisées dans ce cadre, certains fils conducteurs sont clairement apparus.

- Sans la moindre exception, la priorité absolue de chaque participant, tant à l'échelle locale que régionale, était la protection de l'environnement, en particulier des terres et des réseaux hydrographiques, contre les risques que présente l'infrastructure énergétique et les effets négatifs pouvant en découler.
- Les parties prenantes ont laissé savoir sans aucune ambiguïté qu'elles souhaitaient échanger avec l'Office et l'industrie, afin de pouvoir dire ce qu'elles pensent tout en obtenant l'assurance qu'elles sont entendues et que leurs préoccupations ne demeurent pas lettre morte.
- Les parties prenantes voulaient par ailleurs savoir si les systèmes de gestion des situations d'urgence au niveau régional produiraient les résultats escomptés une fois mis en branle. Tout en étant conscientes du fait qu'il s'agit là d'une responsabilité partagée entre les premiers intervenants des municipalités, l'industrie, d'autres paliers de gouvernement et les organismes de gestion des situations d'urgence, elles n'avaient pas le sentiment que les différentes parties du système en place étaient parfaitement alignées pour travailler de concert.

L'initiative a permis à l'Office d'aller à la rencontre des Canadiens, qui ont alors communiqué leurs préoccupations et leurs connaissances de la situation régionale et ont présenté leur perspective sur les pipelines ou sur la question plus générale de la production d'énergie. L'Office a donc pu prendre conscience du besoin d'une plus grande transparence pour gagner l'entière confiance du public. Il est plus que souhaitable que les Canadiens aient accès à davantage d'information sur le rôle de l'Office, à des données sur le rendement des sociétés et à des renseignements quant aux incidences éventuelles que pourrait avoir toute infrastructure énergétique à proximité.

L'Office se rapprochera encore plus des Canadiens, car l'initiative de mobilisation permet d'entrer dans l'ère des conversations nouveau genre avec les parties prenantes et ne représente que le point de départ de diverses actions. Maintenant que les Canadiens ont exprimé ce dont ils avaient besoin et ce qu'ils attendaient de l'Office, celui-ci s'emploie actuellement à répondre à ces attentes de façon concrète. Pour obtenir un compte rendu complet de l'Initiative nationale de mobilisation et un résumé de ce que l'Office, à titre d'organisme fédéral de réglementation, fera après avoir reçu les commentaires des Canadiens, prière de consulter le site www.neb-one.gc.ca.

Dans l'intérêt public

L'Office réglemente, dans l'intérêt public, les pipelines, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie. L'intérêt public englobe toute la population canadienne et consiste en un équilibre entre les facteurs économiques, environnementaux et sociaux, qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société.

Un aspect clé du processus consiste à demeurer à l'écoute de la population quant à la façon dont l'infrastructure énergétique devrait être mise en œuvre et réglementée. Pour cela, l'Office entretient avec elle un dialogue sérieux sur les enjeux et les solutions et lui communique de l'information sur ses initiatives au chapitre de la réglementation.

Processus de demande de participation

La participation du public est un élément important d'un processus réglementaire ouvert et efficace. En vertu de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, l'Office doit étudier les observations des gens directement touchés et peut étudier celles des parties qui possèdent des renseignements pertinents ou une expertise appropriée.

Dans l'élaboration de son processus de demande de participation, l'Office a recueilli l'avis du public au sujet du formulaire de demande et du processus en général. En 2015, l'Office lancé un portail de participation qui permet aux personnes qui ont obtenu le statut d'intervenant d'organiser l'information pertinente, de déposer des documents et de consulter l'ensemble du dossier lié à l'audience à laquelle ils participeront, dans un système centralisé. L'Office met une équipe de conseillers en processus à la disposition des participants pour qu'ils puissent obtenir de l'aide personnalisée, par téléphone ou par courriel. Les conseillers en processus offrent également des séances d'information en ligne qui donnent un aperçu des processus de demande de participation et d'audience.

Programme d'aide financière aux participants

L'Office administre un Programme d'aide financière aux participants qui offre une aide financière modeste à des personnes, des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit) et des organismes sans but lucratif afin de faciliter leur participation aux audiences concernant de nouveaux projets ou des projets de cessation d'exploitation de pipelines ou de lignes de transport d'électricité. Le Programme a été créé en 2010 et élargi en 2015 afin d'inclure les évaluations environnementales de projets désignés, conformément au *Règlement désignant les activités concrètes* pris en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*.

Depuis la création du Programme d'aide financière aux participants en 2010, l'Office a annoncé plus de 11,5 millions de dollars pour la participation à 19 audiences publiques admissibles. Jusqu'à présent, un financement de 5,57 millions de dollars a été accordé à 171 bénéficiaires répartis dans 13 audiences. Parmi tous les participants au Programme, environ 80 % du financement a été accordé à des groupes autochtones.

Une évaluation quinquennale a été effectuée de novembre 2014 à septembre 2015 afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et le budget du Programme pour la période de juin 2010 à juin 2015, durant laquelle les modalités initiales (établies en 2010) du Programme étaient en vigueur. L'évaluation a révélé que le Programme cadre avec le rôle, les responsabilités et les priorités du gouvernement fédéral ainsi qu'avec le mandat et les priorités de l'Office. Le programme continue d'être nécessaire pour appuyer la participation significative des groupes autochtones et des autres parties prenantes dans les processus de l'Office.

Participation de groupes autochtones au processus réglementaire

L'Office est résolu à établir un contact dès le début du processus d'audience avec les peuples et les collectivités autochtones dont les droits et intérêts risquent d'être touchés par des projets relevant de sa compétence. Le programme de participation accrue des Autochtones offre un contact proactif avec les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par un projet et les aide à participer au processus de réglementation de l'Office.

En 2015, dans le cadre du programme de participation accrue des Autochtones, l'Office a pris contact avec 210 collectivités et organisations et tenu 32 rencontres, bon nombre d'entre elles dans la collectivité même. De telles rencontres donnent l'occasion aux représentants autochtones d'obtenir des réponses à leurs questions au sujet des processus de l'Office. L'Office a aussi des conseillers en processus qui, dans l'exercice de leurs fonctions, aident les groupes autochtones qui participent aux audiences publiques.

L'Office s'est engagé à être à l'écoute des groupes autochtones et à respecter leurs valeurs et leurs traditions. Désireux de rendre les audiences publiques plus accessibles, l'Office adapte ses processus afin d'aider les intervenants autochtones à participer activement.

À la demande des participants autochtones, l'Office continue d'intégrer des cérémonies ou pratiques traditionnelles à ses processus d'audience. Puisque les groupes autochtones conservent une tradition orale, l'Office a voulu cette année, à l'occasion des audiences sur le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, du projet d'agrandissement du réseau de NGTL en 2017, du programme de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge et du projet Énergie Est, donner aux aînés et aux autres membres des collectivités autochtones la possibilité de témoigner oralement à l'audience, de même que par écrit.

Pour tous les projets d'installations que réglemente l'Office, y compris pour ceux qui n'exigent pas d'audience publique, l'Office continue à exiger des sociétés qu'elles communiquent avec les groupes autochtones susceptibles d'être touchés tôt dans la planification de leur projet afin de leur donner des explications et de tenir compte de toute préoccupation des Autochtones au sujet de la conception des projets.

Projet de sensibilisation aux cultures autochtones

En 2015, les spécialistes en participation autochtone, les spécialistes en socioéconomie et les personnes intéressées au sein de l'Office ont lancé de nouvelles façons de communiquer l'information, les pratiques exemplaires et les leçons apprises dans le cadre des activités d'engagement avec les Autochtones et de sensibilisation culturelle.

L'Office a créé un espace consacré à la recherche en sensibilisation aux cultures autochtones accessible à tous les employés, un endroit mis à la disposition du personnel pour effectuer des recherches et en apprendre davantage au sujet des cultures autochtones et de leur histoire, de même que sur les traités, les territoires traditionnels, les litiges et les procédés de consultation. L'espace est agrémenté d'artefacts, de livres, de cartes et d'œuvres d'art autochtones donnés par les employés.

Une série d'événements - des célébrations lors du coup d'envoi de la semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, des ateliers sur les cultures et les artefacts autochtones, des visionnements de documentaires et des visites guidées au musée - ont lieu au cours de l'année.

De plus, une nouvelle communauté de pratique (CdP) appelée la CdP de la diversité autochtone a été formée pour améliorer l'engagement et l'expertise autochtones à l'Office. La CdP organisera des rencontres d'apprentissage et d'échange régulières tous les deux mois, lesquelles comprendront des ateliers, des présentations culturelles, des conférenciers invités et des séances de communication des connaissances à l'intention des employés de l'Office.

Évaluations environnementales

Le but premier de l'Office est de veiller à ce que les pipelines et les installations connexes soient construits et exploités de manière sécuritaire tout en préservant l'environnement. L'Office possède des dizaines d'années d'expérience dans l'évaluation des effets environnementaux possibles pour rendre ses décisions au titre de la réglementation. L'Office effectue des évaluations environnementales en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* depuis l'entrée en vigueur de celle-ci, en 1995, et il tient compte des effets environnementaux dans le cadre de son examen des projets, en vertu de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, depuis bien plus longtemps.

Une des premières étapes de l'examen d'un projet par l'Office est l'évaluation environnementale, qui est effectuée avant que l'Office ne rende une décision ou ne formule une recommandation quant à l'approbation ou au rejet d'un projet dans l'intérêt public. Cette évaluation est un outil dans le processus d'examen qui permet de cerner, d'évaluer et, dans la mesure du possible, d'atténuer les effets environnementaux d'un projet. Les évaluations environnementales examinent :

- l'environnement physique et météorologique;
- le sol, la productivité du sol et la végétation;
- les zones humides, la qualité de l'eau et la quantité;
- le poisson, la faune et leur habitat;
- les espèces en péril ou à statut particulier et les habitats connexes;
- les ressources patrimoniales;
- l'usage des terres et des ressources à des fins traditionnelles;
- la santé humaine, l'esthétique et le bruit.

L'Office ajoute généralement des conditions aux projets pour renforcer les mesures de protection de l'environnement avant, durant et après la construction; ces conditions supplémentaires excèdent les mesures exigées par la réglementation ou proposées dans les demandes de projet.

Au moyen de conditions, l'Office exige généralement des sociétés qu'elles créent et suivent un plan de protection de l'environnement détaillé décrivant toutes les caractéristiques environnementales fragiles relevées au cours de l'évaluation environnementale et expliquant les mesures d'atténuation et les plans d'urgence prévus pour protéger l'environnement pendant la construction. Habituellement, l'Office exige aussi des sociétés qu'elles assurent une surveillance environnementale accrue après la construction et qu'elles présentent des rapports sur ces activités de surveillance.

Dans certains cas, lorsque des caractéristiques particulièrement fragiles sont relevées au cours de l'évaluation environnementale, l'Office peut imposer des conditions qui offrent une meilleure protection de l'environnement; par exemple, des projets pipeliniers en construction dans l'habitat essentiel du caribou. Les sociétés sont tenues de rétablir l'habitat et de mettre en œuvre des mesures de compensation pour contrer les effets résiduels sur l'habitat du caribou. L'Office exige en outre des sociétés qu'elles renforcent la surveillance, sur une plus longue période, afin de s'assurer que les mesures de rétablissement et de compensation sont efficaces. Pour vérifier le respect des conditions liées au caribou, les spécialistes de l'environnement de l'Office évaluent les plans de rétablissement de l'habitat et de mesures de compensation exigés par l'Office et il mène des inspections pendant la mise en œuvre de ces plans.

Le processus d'évaluation environnementale accorde une grande importance aux cours d'eau où des poissons et leur habitat pourraient être touchés par une installation nouvelle ou existante. Dans le cadre de son mandat général de protection de l'environnement, l'Office veille à ce que les mesures visant à protéger le poisson et son habitat soient instaurées à tous les points de franchissement de cours d'eau. En décembre 2013, l'Office a signé un protocole d'entente avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) afin d'accroître l'efficience et l'efficacité des processus d'examen réglementaire des installations énergétiques. En 2015, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, l'Office a continué d'exiger des stratégies d'atténuation de pointe pour la protection des poissons et de leur habitat dans les projets de pipelines et de lignes de transport relevant de sa compétence et a travaillé en étroite collaboration avec le MPO afin de veiller à ce que les poissons et leur habitat soient protégés tout au long du cycle de vie des installations assujetties à sa réglementation.

Rapport sur les activités – Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)

Pour les projets réalisés sur le territoire domanial[1], l'article 67 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* précise qu'avant que les autorités fédérales ne puissent décider de permettre à ces projets d'aller de l'avant, il y a lieu de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants. En vertu de l'article 71 de cette loi, l'Office est tenu, à la fin de chaque exercice financier, de présenter aux deux chambres du Parlement un rapport sur les activités qu'il a menées au titre des articles 67, 68 et 69 au cours de l'exercice précédent.

Durant l'exercice financier 2014-2015, l'Office a réalisé des évaluations environnementales pour deux projets situés sur le territoire domanial ou le traversant. Dans les deux cas, l'Office a déterminé que le projet n'était pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants et a donné son approbation.

Groupe chargé des questions foncières

Le Groupe chargé des questions foncières (GQF) est un groupe consultatif composé de multiples intervenants comprenant des représentants du public, de l'industrie et des groupes autochtones ayant un intérêt direct dans les questions foncières et touchés par les activités des sociétés assujetties à la réglementation de l'Office.

Le GQF est actuellement composé d'environ 70 personnes et représentants d'organisation de partout au Canada. Le groupe est dirigé par un Comité directeur, qui se réunit de trois à quatre fois par année à Calgary, comprenant les organismes suivants :

- Farmers Advocacy Office (Colombie-Britannique);
- Union des producteurs agricoles du Québec (UPA);
- Fédération canadienne de l'agriculture;
- Association canadienne de pipelines d'énergie;
- Alberta Energy Regulator.

Le GQF vise à réunir les connaissances et l'expertise de ces divers groupes afin de faciliter une discussion en profondeur sur les questions foncières et éclairer l'élaboration de règlements, conformément à la priorité stratégique que s'est donnée l'Office de se rapprocher de la population canadienne.

Parmi les initiatives entreprises cette année, le GQF a commencé à travailler avec un sous-comité afin de préparer, pour les propriétaires fonciers, de l'information et des conseils supplémentaires concernant les conventions de servitude et la surveillance par l'Office des processus d'accès aux terres et d'acquisition des terres. Les membres du Comité directeur ont été invités à participer à une réunion d'experts sur les problèmes liés aux emprises au Forum sur la sécurité de l'Office en juin 2015, réunion qui a attiré de nombreux participants. Le groupe continue de participer à la préparation et à la surveillance des travaux de recherche sur les questions physiques de la cessation d'exploitation et s'intéresse de près à la consultation en temps opportun relativement aux modifications de la réglementation, notamment le projet de règlement sur la prévention des dommages.

1 Le territoire domanial fédéral comprend notamment les parties des eaux intérieures et de la mer territoriale du Canada situées dans toute région autre qu'intraprovinciale, ainsi que les réserves assujetties à la *Loi sur les Indiens* (et toutes les eaux et tout l'espace aérien de ces réserves).

L'infrastructure énergétique : aujourd'hui et demain

Les Canadiens dépendent du réseau de transport pipelinier pour s'approvisionner en énergie d'une manière sécuritaire, fiable et efficiente, aujourd'hui et demain. La capacité de ce réseau de transporter du gaz naturel, des liquides de gaz naturel (LGN), du pétrole brut et des produits pétroliers est également vitale pour l'économie du Canada. L'Office participe de façon active et efficace à la poursuite d'un avenir énergétique durable au Canada en intégrant les dimensions économiques, environnementales et sociales pertinentes lorsqu'il choisit un plan d'action.

Dans ses exigences, l'Office encourage l'innovation autant que possible, mais il prescrit aussi des modes de conception, des pratiques d'exploitation ou des méthodes de gestion, s'il y a lieu. Le cadre établi favorise l'instauration d'une filière énergétique durable, qui répond aux besoins actuels des Canadiens tout en tenant compte de ceux de demain.

Demandes dont a été saisi l'Office en 2015

Les sociétés assujetties à la réglementation de l'Office sont tenues de solliciter l'approbation de l'Office pour certaines activités, notamment :

- la construction et l'exploitation au Canada d'un pipeline international ou interprovincial ou d'une ligne internationale de transport d'électricité, de même que les installations et activités connexes, ou la modification ou la cessation d'exploitation des installations;
- l'exportation de pétrole brut, de liquides de gaz naturel et d'électricité ainsi que l'exportation et l'importation de gaz naturel;
- l'établissement des droits et tarifs pipeliniers.

Nombre de demandes reçues en 2014 et en 2015

	2014	2015
Certificats en vertu l'article 52	4	2
Ordonnances en vertu de l'article 58	44	52
Importations et exportations - Partie VI	511	526
Transport, droits et tarifs	15	22
Cessation d'exploitation	3	1

Décisions rendues et recommandations faites en 2015

Installations

Projet de doublement de la canalisation latérale Wolverine River (tronçon Carmon Creek)

Le 5 mars 2015, l'Office a recommandé que le gouverneur en conseil approuve la délivrance d'un certificat d'utilité publique à NGTL pour la construction et l'exploitation du projet de canalisation latérale de doublement Wolverine River (tronçon Carmon Creek), sous réserve de 16 conditions. Le projet comprend la construction et l'exploitation d'un pipeline de 61 kilomètres pour le transport de gaz naturel non corrosif, ainsi que des raccordements aux installations existantes, des emplacements de vannes, des installations de lancement et de réception pour l'inspection interne et une protection cathodique. Le projet est situé près de Peace River, en Alberta. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la recommandation et la décision complètes (GH-003-2014).

Projet de canalisation principale North Montney

Le 15 avril 2015, la majorité des membres du comité d'audience de l'Office ont recommandé que le gouverneur en conseil approuve la délivrance d'un certificat d'utilité publique à NGTL pour la construction et l'exploitation du projet de canalisation North Montney, qui constituerait un prolongement de son réseau jusque dans la région du même nom, dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Le prolongement comprendrait un pipeline de 301 kilomètres pour le transport de gaz naturel non corrosif, trois stations de compression, 16 stations de comptage et les installations connexes, sous réserve de 45 conditions. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la recommandation et la décision complètes (GH-001-2014).

Projet de pipeline de raccordement King's North

Le 2 juin 2015, l'Office a publié une lettre de décision et une ordonnance pour approuver le projet de pipeline de raccordement King's North, sous réserve de 14 conditions. Les Motifs de décision ont été publiés le 30 juillet 2015. Le projet comprend la construction et l'exploitation d'un

pipeline d'une longueur approximative de 11 kilomètres, de deux vannes de raccordement et les installations connexes. Le projet est situé dans la région du Grand Toronto, dans le sud de l'Ontario. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la recommandation et la décision complètes (GHW-001-2014).

Cessation d'exploitation du pipeline Alsask

Le 30 mars 2015, l'Office a accordé à Ruger Energy Inc. l'autorisation d'abandonner sur place le pipeline Alsask d'une longueur approximative de 580 mètres et d'exécuter des travaux d'excavation et de retirer une colonne montante, sous réserve de 14 conditions. Le pipeline passe sur des terres publiques et traverse la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la décision complète (MHW-002-2014).

Cessation d'exploitation du pipeline Pouce Coupé A

Le 29 mai 2015, l'Office a accordé à AltaGas Holdings Inc. l'autorisation d'abandonner sur place le pipeline Pouce Coupé A d'une longueur approximative de trois kilomètres, sous réserve de six conditions. Le pipeline passe sur des terres privées et traverse la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la décision complète (MHW-003-2015).

Droits et tarifs

Demande d'approbation de nouveaux services et des droits et tarifs afférents

Le 9 juillet 2015, l'Office a accordé à Alliance Pipeline Ltd. l'autorisation d'instaurer de nouveaux services et de percevoir les droits et tarifs s'y rattachant sur le pipeline d'Alliance, à partir du 1er décembre 2015. L'approbation comprenait la méthode proposée de conception des droits et les droits garantis, les nouveaux services et les modalités dont ils sont assortis, les suppléments pour écart de coûts récupérables et cessation d'exploitation et l'exigence d'avoir un compte de réserve. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la décision complète (RH-002-2014).

Procédure révisée de commande et de répartition de la capacité de Trans Mountain

Le 8 janvier 2015, l'Office a accordé à Trans Mountain l'autorisation d'apporter certaines modifications au tarif afin de réduire les niveaux de répartition de la capacité observés sur son pipeline. Les modifications demandées visaient la procédure de vérification des commandes et la limite de la quantité commandée. L'Office a jugé qu'il était important que le processus de vérification des commandes tienne compte de la capacité et de l'intention de chaque expéditeur d'offrir des hydrocarbures au pipeline et d'en retirer. Prière de consulter le site Web de l'Office pour lire la décision complète (RHW-001-2013).

Partie VI – Importations et exportations

En vertu de la Partie VI, il y a deux types de demandes d'importation et d'exportation : les ordonnances à court terme et les licences à long terme.

En 2015, l'Office a reçu sept demandes de licence à long terme, une diminution par rapport aux 20 demandes reçues en 2014. Il y a eu une hausse considérable du nombre de demandes de licence (d'importation ou d'exportation) à long terme en vertu de la partie VI qui ont été approuvées, rejetées ou considérées comme incomplètes par le Conseil, passant de quatre décisions rendues par l'Office en 2014 à 22 en 2015.

L'annexe F contient les détails relatifs aux demandes de licence (d'importation ou d'exportation) à long terme en vertu de la partie VI approuvées par l'Office cette année.

Normes de service et résultats en 2015

Dans le contexte actuel de la gestion axée sur les résultats, les normes de service constituent un outil indispensable. L'Office possède ses propres normes de service internes qui couvrent une foule de fonctions et de services au titre de la réglementation.

Il communique au public et aux parties prenantes la période de traitement d'une demande d'autorisation ou d'une requête, eu égard à l'évaluation qu'il doit réaliser pour remplir le mandat qui lui est conféré par la loi.

Les tableaux 1, 2 et 3 ci-après précisent les normes de service de l'Office et les résultats obtenus en 2015, ainsi que les normes et les résultats obtenus en ce qui concerne les demandes d'exportation d'électricité et les demandes au titre de l'article 58 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*.

Tableau 1 - Normes de service et résultats de l'Office en 2015

Tâche	Norme de service	Nombre de demandes ou de requêtes	Résultat
Publication de décisions et de recommandations à la suite d'audiences	80 % des motifs de décision ou des recommandations produits dans les 12 semaines suivant une audience publique	7	86 %
Ébauche de rapport - Audits effectués en vertu du *Règlement sur les pipelines terrestres* et du *Règlement sur les usines de traitement*	80 % des ébauches de rapport d'audit transmises à la société dans les 12 semaines suivant l'achèvement des travaux sur le terrain	6	100 %
Rapport définitif – Audits effectués en vertu du *Règlement sur les pipelines terrestres* et du *Règlement sur les usines de traitement*	80 % des rapports d'audit définitifs sont communiqués à la société concernée dans les 12 semaines suivant la réception des commentaires de celle-ci sur l'ébauche du rapport	6	100 %
Demandes de forage aux termes de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*	Décision rendue dans les 21 jours civils suivant la réception de la demande complète	0	s.o.
Demandes de modification des conditions de forage d'un puits aux termes de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*	Décision rendue dans les 21 jours civils suivant la réception de la demande complète	38	100 %
Demandes visant des activités géologiques et géophysiques aux termes de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*	Décision rendue dans les 30 jours civils suivant la réception de la demande complète	1	100 %
Autorisations pour l'exportation de pétrole brut ou de produits pétroliers	Deux jours ouvrables (ordonnances à court terme seulement)	22	100 %
Autorisations pour l'exportation ou l'importation de gaz naturel	Deux jours ouvrables (ordonnances à court terme seulement)	186	100 %
Autorisations pour l'exportation de LGN	Deux jours ouvrables (ordonnances à court terme seulement)	20	100 %
Demandes aux termes de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* Demandes relatives à des découvertes importantes dans les régions pionnières	80 % des décisions rendues dans les 90 jours civils suivant la date à laquelle toute l'information est disponible pour entamer le processus d'évaluation	0	s.o.

Demandes aux termes de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* Demandes de déclaration de découverte exploitable dans des régions pionnières	80 % des décisions rendues dans les 90 jours civils suivant la date à laquelle toute l'information est disponible pour entamer le processus d'évaluation	0	s.o.
Traitement des plaintes des propriétaires fonciers	Réponse à la totalité des demandes dans les 10 jours civils	12	100 %
Audits au titre de la réglementation financière	80 % des ébauches de rapport d'audit transmises à la société dans les huit semaines suivant l'achèvement des travaux sur le terrain	4	100 %
	80 % des rapports définitifs d'audit au titre de la réglementation financière transmis à la société ayant fait l'objet de l'audit dans les trois semaines suivant la réception des commentaires de la société au sujet de l'ébauche de rapport	4	100 %

Tableau 2 - Normes de service visant les demandes de permis d'exportation d'électricité en 2015

Catégorie	Description de la catégorie	Norme de service	Nombre de demandes	Résultat
A	Complexité des enjeux faible	80 % des décisions publiées dans un délai de 40 jours civils après la période prévue pour la parution de l'avis de demande	10	100 %
B	Complexité des enjeux modérée	80 % des décisions diffusées dans un délai de 90 jours civils après la période prévue pour la parution de l'avis de demande	0	s.o.

Tableau 3 - Normes de service et résultats visant les demandes aux termes de l'article 58 en 2015

Catégorie	Description de la catégorie	Norme de service	Nombre de demandes	Résultat
A	Complexité des enjeux faible, sans intérêt de tiers	80 % des demandes réglées dans les 40 jours civils suivant la réception de la demande complète	5	80 %
B	Complexité des enjeux modérée, avec intérêt possible de tiers	80 % des demandes réglées dans les 90 jours civils suivant la réception de la demande complète	35	100 %
C	Complexité des enjeux élevée, avec intérêt probable de tiers	80 % des demandes réglées dans les 120 jours civils suivant la réception de la demande complète	8	100 %

L'Office dans le Nord

Participation des populations du Nord en 2015

En 2015, l'Office a poursuivi ses activités visant à favoriser la participation des populations du Nord au moyen de communications régulières avec les dirigeants et les collectivités autochtones et du gouvernement, de même qu'avec des organismes de réglementation, d'évaluation environnementale et de gestion des ressources renouvelables. Plus de 30 réunions de cette nature ont eu lieu, dont plusieurs avec le président et premier dirigeant de l'Office, dans le cadre de l'Initiative de nationale de mobilisation du président et de l'engagement permanent de l'Office d'être à l'écoute des populations du Nord.

Dans le cadre des initiatives visant à favoriser la participation, l'Office a également continué de participer à de nombreux groupes de travail, comités et conférences, notamment le Forum des organismes des Territoires du Nord-Ouest, le Forum de l'Arctique, le Nunavut Oil and Gas Summit, le forum sur les géosciences pour les Territoires du Nord-Ouest, le Conseil de l'Arctique, le processus d'évaluation environnementale de la mer de Beaufort et les exercices de protection civile.

Les représentants de l'Office ont rencontré des organismes du Nord pour discuter des modifications réglementaires, des mises à jour de projet et des rôles après le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest. La rencontre de janvier 2015 comptait le bureau de gestion des projets nordiques, Ressources naturelles Canada, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Au nombre des participants à la réunion de février 2015 sur la coordination des initiatives du Nord étaient présents Environnement Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, les offices des eaux et le bureau de gestion des projets nordiques. Les bureaux régionaux du Nord se réunissent régulièrement avec le Bureau de l'organisme de réglementation des opérations liées au pétrole et au gaz (OROGO) des Territoires du Nord Ouest afin de maximiser la coopération et l'échange de renseignements dans l'exercice des responsabilités de nature réglementaire de l'Office et du bureau de l'OROGO.

L'Office continue de participer au Forum des organismes de réglementation dans l'Arctique, tribune où les autorités de réglementation mettent en commun les leçons apprises et les pratiques exemplaires et discutent des dossiers réglementaires. L'Office a récemment participé à la Conférence de Tromsø en Norvège, les 26 et 27 octobre 2015.

Élaboration de règlements

En 2015, l'Office a travaillé sur des changements qu'il fallait apporter à la *Loi sur la sécurité et la sûreté* en matière énergétique, qui a reçu la sanction royale le 26 février 2015. L'Office sera prêt pour des processus ouverts et transparents lorsque cette loi entrera en vigueur le 26 février 2016. Par exemple, l'Office sera en mesure de tenir une audience publique liée à ses fonctions conférées par la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada* et de gérer un programme d'aide financière aux participants pour des évaluations environnementales dans les cas où la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* s'applique.

Forages extracôtiers dans l'Arctique

Le 26 juin 2015, l'Office a reçu un avis d'Imperial Oil Resources Ventures Limited (IORVL) indiquant que la société reportait son projet de programme de forage d'exploration en coentreprise dans la mer de Beaufort. IORVAL a précisé qu'elle demanderait au gouvernement fédéral de prolonger ses licences d'exploration de 16 ans, de façon rétroactive. La société a expliqué que cette prolongation lui accorderait le temps d'effectuer les travaux nécessaires et de terminer le processus de réglementation. L'Office a suspendu toute activité liée à l'éventuelle demande d'IORVL et attend l'avis de la société pour reprendre les activités.

Protection civile, gestion des situations d'urgence et sûreté dans le Nord

L'Office a pris part à l'élaboration, la planification et l'exécution de nombreux exercices de concert avec de multiples organismes et administrations, tels que l'exercice dans le cadre de l'Accord de coopération en matière de préparation et d'intervention en cas de pollution marine par les hydrocarbures du Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur la prévention des urgences, la protection civile et l'intervention, l'exercice de la Table scientifique de la Garde côtière canadienne et d'Environnement pour l'Opération Nanook 2015 des Forces canadiennes et l'exercice bisannuel CANUSNORTH avec la Garde côtière canadienne et américaine.

L'Office a présidé le Groupe de travail de prévention des urgences, de protection civile et d'intervention de l'évaluation environnementale régionale de Beaufort (EERB) qui a conclu un contrat pour l'élaboration d'un cours de formation d'une semaine sur l'intervention en cas de déversement de pétrole offert aux membres de la collectivité d'Ulukhaktok, dans les Territoires du Nord-Ouest, en juillet 2015.

L'Office participe activement à différents groupes de travail liés à la gestion des situations d'urgence et à la sécurité, comme le groupe de travail sur les déversements dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, le groupe de travail sur la préparation aux situations d'urgence dans l'Arctique et le groupe de travail sur la sûreté dans l'Arctique.

Projet gazier Mackenzie

Le 20 août 2015, l'Office a reçu une demande d'Imperial Oil Resources Ventures Limited demandant une prolongation, pour une période de sept ans, des clauses de temporisation dans son approbation du projet gazier Mackenzie. Puisque la réglementation d'une partie du projet gazier Mackenzie a été dévolue au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l'Office coordonne l'examen de la prolongation demandée avec le Bureau de l'organisme de réglementation des opérations liées au pétrole et au gaz. L'Office et le Bureau de l'organisme de réglementation des opérations liées au pétrole et au gaz ont amorcé un processus conjoint de consultation dans le cadre duquel les parties sont invitées à formuler des commentaires par écrit sur la prolongation proposée au plus tard le 16 février 2016.

Demandes visant des travaux géophysiques, de forage et de production

L'Office a approuvé une demande visant des travaux géophysiques et 38 approbations relatives à un puits.

Promotion de la sécurité, de la sûreté et de la protection de l'environnement dans les infrastructures énergétiques

La sécurité des Canadiens et la protection de l'environnement pendant la construction, l'exploitation et la cessation d'exploitation des installations pipelinières réglementées par l'Office constituent les principales priorités de celui-ci et font partie de son mandat depuis 1959.

Le programme de conformité est conçu pour assurer l'efficacité des sociétés en matière de gestion de la sécurité des pipelines et de la protection de l'environnement à toutes les étapes du cycle de vie d'un pipeline, de la conception à la cessation d'exploitation, en passant par la construction et l'exploitation.

L'Office préconise une approche proactive en matière de prévention des incidents et prend toutes les mesures à sa disposition pour assurer la protection de l'environnement et du public. Pour s'acquitter de son mandat, il dispose de règlements qui fixent des attentes claires pour l'industrie. Il évalue les propositions de projet, il surveille la conformité et il met en application les règles.

Responsabilisation des sociétés

Les lois et les règlements d'intérêt pour le mandat de l'Office, ainsi que les directives et les ordonnances de celui-ci, précisent les attentes de l'Office envers les sociétés de son ressort. Celles-ci sont tenues de respecter tous les engagements pris dans les documents présentés à l'Office, à chacune des étapes de surveillance réglementaire.

Les sociétés doivent continuellement prévenir, gérer et atténuer les menaces potentielles à la sécurité et à l'environnement, tout au long du cycle de vie de leurs installations. L'Office s'attend à ce que les sociétés se conforment à cette exigence au moyen d'un ensemble de pratiques de gestion fondées sur le rendement, de normes prescriptives et de conditions propres aux projets.

Tous les aspects de l'exploitation d'une société sont régis par des obligations juridiques, de la conception à la cessation d'exploitation. L'Office tient les sociétés de son ressort responsables par rapport à ces attentes au moyen d'un programme rigoureux de vérification de la conformité et d'exécution et de mesures d'exécution.

Activités de vérification de la conformité

L'Office mène des activités de vérification de la conformité pour obtenir des renseignements sur la conformité dans des secteurs donnés de l'exploitation d'une société ou pour s'assurer que les sociétés prennent les mesures préventives ou correctives qui s'imposent. Ces activités sont notamment les suivantes :

- inspection (d'installations en construction ou en service);
- évaluation d'exercices d'intervention en cas d'urgence;
- vérification de manuels des mesures d'urgence;
- réunions formelles sur la conformité (portant sur l'avancement des programmes ou des mesures correctives);
- audit de systèmes de gestion;
- examen de rapports de surveillance post-construction.

Les activités de vérification de la conformité visent à déterminer si la réglementation est respectée, à évaluer si des mesures d'exécution s'imposent et à fournir de la rétroaction aux sociétés. Au cours des activités de vérification de la conformité, les inspecteurs évaluent la situation de conformité des sociétés réglementées. En cas de non-conformité, un suivi est fait pour vérifier que des mesures correctives ont été mises en place et déterminer les mesures d'exécution à appliquer.

En tant qu'élément clé d'une stratégie proactive en matière de prévention des incidents, l'Office compile les renseignements sur le rendement de la société afin d'établir les tendances et de prévoir le degré de surveillance à exercer à l'avenir. C'est avec les résultats des activités de vérification de la conformité et avec d'autres intrants comme les données des rapports d'événement que l'Office établit le plan de vérification de conformité de l'année suivante.

En 2015, l'Office a réalisé un total de 348 activités de vérification de la conformité liées à la sécurité, la sécurité publique et la protection de l'environnement.

Mesures d'exécution

Lorsqu'une situation de non-conformité est relevée dans le cadre des activités de vérification de la conformité, l'Office prend des mesures d'exécution afin que la société en question se conforme le plus rapidement et le plus efficacement possible. Ainsi, il est possible de réduire les risques et d'assurer la sécurité des travailleurs et du public, de même que la protection de l'environnement et des biens matériels. L'énoncé de politique qui guide l'Office en matière d'exécution stipule ce qui suit :

> *Les outils de conformité et d'application ne sont pas mutuellement exclusifs et plus d'une mesure peut être utilisée pour assurer la conformité et prévenir les situations de non-conformité ultérieures. Lorsque des problèmes de sécurité ou de protection de l'environnement sont décelés, l'Office utilisera l'outil de conformité et d'application le plus approprié et efficace.*

L'Office a pris les mesures d'exécution qui suivent en 2015 :

- 143 avis de non-conformité et promesses de conformité volontaire (questions relatives au *Code canadien du travail*);
- 4 ordres d'un inspecteur;
- 8 ordonnances de sécurité (3 originales et 5 modifiées);
- 12 sanctions administratives pécuniaires.

L'Office publie des documents au sujet de la conformité et de l'exécution en ligne à l'adresse www.neb-one.gc.ca.

Conformité environnementale

Une fois qu'un projet a été approuvé et que la construction est en cours, l'Office tient le promoteur responsable de respecter toutes les conditions relatives à la protection de l'environnement. L'Office assure une surveillance générale du rendement en matière d'environnement et de la conformité aux exigences législatives au moyen de différentes activités de vérification de la conformité. Cela comprend l'examen des rapports environnementaux que les sociétés sont tenues de présenter conformément aux conditions de l'Office, la réalisation d'inspections de travaux de construction afin de veiller au respect du plan de protection de l'environnement de la société et de toutes les conditions de l'Office et la tenue d'inspections des activités d'exploitation tout au long du cycle de vie du projet.

En 2015, le personnel de l'Office a réalisé plus de 100 activités de vérification de la conformité afin de s'assurer que l'environnement est protégé, notamment 41 inspections

Activité de vérification de conformité	Activités terminées en 2015[2]
Inspections	142
Exercices d'intervention en cas d'urgence	20
Vérification de manuels des mesures d'urgence	13
Réunions sur la conformité	137
Audits	6
Vérifications de rapports	30

Politiques sur la dénonciation

Parmi ses principales priorités, l'Office a l'obligation d'assurer la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement. Il est dans l'intérêt supérieur des sociétés réglementées et du public canadien de favoriser la conformité réglementaire sur les lieux de travail. L'Office exige des sociétés de son ressort qu'elles établissent et communiquent une politique relative aux rapports internes sur les dangers, dangers potentiels, incidents et quasi-incidents, qui indique notamment les conditions dans lesquelles la personne qui les signale peut se voir accorder l'immunité contre d'éventuelles mesures disciplinaires.

Advenant le cas où le signalement interne d'une préoccupation ne donne pas lieu à une rectification de la situation, l'Office appuie les employés et les autres personnes qui souhaitent divulguer à l'Office des actes répréhensibles présumés au sein des sociétés réglementées. Depuis la création de la ligne de dénonciation en 2012, l'Office a reçu 21 divulgations, dont 8 divulgations au cours de l'exercice financier 2015-2016. Il convient de souligner qu'une seule divulgation peut porter sur de nombreuses allégations de non-conformité. L'Office effectue un suivi de toutes les allégations, au moyen d'enquêtes formelles, d'activités d'audit supplémentaires ou de rencontres avec la société concernée.

2 Les renseignements sur la conformité contenus dans le rapport annuel de l'Office sont publiés pour une année civile et peuvent être différents des résultats de vérification de la conformité publiés dans le *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvrent un exercice financier.

des travaux de construction et des activités d'exploitation, 30 rapports d'inspections environnementales et 36 réunions sur la conformité avec les sociétés.

Au cours de l'année 2015, le personnel responsable de la protection de l'environnement à l'Office a effectué des inspections d'activités visant : la construction de pipelines, la remise en état d'emprises après les travaux de construction, le franchissement de cours d'eau (avec ou sans tranchée), la construction et l'exploitation de stations de compression et l'entretien de pipelines.

Un certain de nombre de sanctions administratives pécuniaires liées à la protection de l'environnement ont été imposées au cours de la dernière année. De plus amples renseignements à ce sujet se trouvent à la section de l'exécution du présent rapport et dans le site Web de l'Office.

L'Office continuera de se rapprocher des Canadiens et de rencontrer les propriétaires fonciers, les représentants de municipalités et les collectivités autochtones afin de leur communiquer de l'information sur les programmes de conformité en matière de protection de l'environnement et sur les différentes façons dont les inspecteurs vérifient la conformité.

Gestion des incidents

Les règlements de l'Office exigent des sociétés qu'elles présentent un rapport sur les incidents. Les sociétés réglementées sont responsables de prévoir, de prévenir, d'atténuer et de gérer tous les incidents. Une société doit signaler immédiatement à l'Office tout incident déclarable qui est lié à la construction, à l'exploitation ou à la cessation d'exploitation prochaine de ses pipelines. L'Office juge que tout incident est inacceptable et effectue un suivi de tous les incidents devant être signalés.

Depuis le 1er janvier 2015, l'Office oblige les sociétés à respecter les *Lignes directrices de l'Office sur les rapports d'événement* et à signaler tous les incidents dans le système de signalement d'événement en ligne de l'Office. Ces lignes directrices visent à clarifier la définition d'incident pour les différents règlements que l'Office utilise. L'Office s'attend à ce que les sociétés fassent preuve de prudence en ce qui concerne le signalement d'incident ou d'événement, c'est-à-dire qu'« en cas de doute, il faut le signaler ».

Dès que l'Office est informé d'un incident, sa priorité absolue est la sécurité des personnes, ainsi que la protection des biens et de l'environnement. En cas d'incident

Forum sur la sécurité 2015

Dans le cadre de l'initiative de mobilisation de l'Office, un forum sur la sécurité des pipelines a été tenu les 2 et 3 juin 2015 pour discuter des questions visant l'accroissement de la sécurité pipelinière. L'Office adopte une démarche proactive en matière de sécurité des pipelines, car il est conscient que pour prévenir les incidents, il faut avoir des discussions, approfondir des idées et mettre en commun les renseignements.

Le forum sur la sécurité des pipelines visait trois grands objectifs :

- l'ouverture pendant la mise en commun des renseignements sur les questions techniques liées aux pipelines;
- l'amélioration de la compréhension des préoccupations des parties prenantes;
- les possibilités que l'industrie tout autant que les organismes de réglementation peuvent saisir pour améliorer les résultats en matière de sécurité afin de mieux protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Le forum a attiré des conférenciers et des participants d'horizons très divers. Plus de 400 personnes au total en provenance de l'industrie, de municipalités canadiennes, d'organismes de premiers intervenants, d'associations de propriétaires fonciers, de groupes de réglementation et de milieux universitaires se sont réunies pour prendre connaissance des thèmes communs se dégageant de l'initiative nationale de mobilisation, y réfléchir et en discuter.

Dans son mot de bienvenue à tous les participants, le président, Peter Watson, a dit : « Nous sommes les personnes qui peuvent recommander des améliorations, catalyser le changement et instaurer une culture de sécurité au sein de notre organisation respective. La balle est dans notre camp et nous devons nous mettre au défi de redoubler d'efforts et de penser vraiment plus loin que le statu quo. » Le conférencier d'honneur Chris Seifert a formulé le tout en termes pratiques : « la sécurité n'est pas un objectif, mais une attente partagée par tous : propriétaires fonciers, maires, chefs de la direction, organismes de réglementation. Les activités relatives à la sécurité devraient se passer de récompenses et d'encouragements, parce qu'elles n'ont rien de facultatif. »

Les thèmes d'une participation soutenue comme voie de la confiance et une démarche proactive d'amélioration de la culture de sécurité ont constitué le point de mire tout au long de cette rencontre de deux jours. Les participants ont répété que, grâce à la mise en commun des renseignements et à la collaboration entre les groupes, les résultats s'amélioreraient en matière de sécurité, parce que les intervenants de tout niveau et de tout horizon seraient à l'œuvre avec pour point de départ une compréhension et une confiance partagées.

Pour obtenir un aperçu du forum sur la sécurité 2015, prière de consulter le site web www.neb-one.gc.ca.

important, l'Office dispose d'un programme exhaustif de gestion des urgences qui peut inclure la mobilisation d'une équipe d'intervention sur le terrain et l'activation de son Centre des opérations d'urgence de Calgary.[3]

Son rôle général, à titre de principal organisme de réglementation, consiste à surveiller la conformité des sociétés et à évaluer la pertinence de l'intervention d'urgence des sociétés, et de leur enquête après l'incident.

Gestion des situations d'urgence

L'Office tient les sociétés qu'il réglemente responsables de prévoir, de prévenir, de gérer et d'atténuer les incidents, peu importe leur ampleur et leur durée. Il incombe ainsi aux sociétés de diriger les efforts d'intervention en cas d'incident. Le rôle de l'Office à titre de principal organisme de réglementation est de surveiller, d'observer et d'évaluer l'efficacité globale de l'intervention en cas d'urgence. De plus, l'Office s'assure que le pipeline peut être remis en service en toute sécurité et vérifie si les activités de nettoyage et d'atténuation des effets environnementaux découlant de l'incident et exécutées par une société réglementée sont suffisantes et appropriées.

Le personnel de l'Office a déclenché la procédure d'intervention en cas d'urgence à la suite des incidents importants suivants qui se sont produits en 2015 :

- un rejet de butane à l'usine de traitement du gaz McMahon et le parc de stockage de la société Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission, à Taylor, en Colombie-Britannique;
- un rejet d'amines à l'usine de traitement du gaz Pine River de la société Spectra Energy. L'usine est située près de Chetwynd, en Colombie-Britannique;
- des activités d'exploitation au-delà des tolérances de conception effectuées par Alliance Pipeline Ltd. (introduction de gaz corrosif dans un pipeline approuvé pour le transport de gaz non corrosif) à la station de comptage Simonette, en Alberta.

L'Office s'attend à ce que les sociétés intègrent les leçons tirées d'un incident dans leur système de gestion dans l'objectif de prévenir les incidents.

Culture de sécurité

Dans le cadre de son examen des forages extracôtiers dans l'Arctique en 2011, l'Office a relevé que la culture organisationnelle pouvait être une menace ou un obstacle à la sécurité et la protection de l'environnement. Une étude commandée par l'Office a révélé que la quasi-totalité des enquêtes sur les accidents catastrophiques démontre que la culture – et plus précisément la culture de sécurité – peut l'emporter sur les meilleures intentions, stratégies et conceptions techniques. Pour cette raison, l'Office souhaite renforcer et améliorer la sensibilisation et la compréhension au sein de l'industrie quant au rôle de la culture lorsqu'il s'agit de mieux se prémunir contre les incidents peu fréquents aux conséquences graves, comme les ruptures, les rejets et les accidents mortels.

En juin 2014, l'Office a publié une déclaration sur la culture de sécurité en collaboration avec l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers et l'Office Canada – Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers. La déclaration comprend un cadre de travail et une définition de la culture de sécurité afin de promouvoir l'apprentissage et la compréhension partagée de la culture de sécurité. Cette déclaration exprimait en outre les attentes de l'Office envers les sociétés qu'il réglemente en vue d'instaurer et de maintenir une culture de sécurité positive tout demeurant vigilant relativement aux menaces culturelles possibles.

Le travail que l'Office continue de faire relativement à la culture de sécurité met en évidence la nécessité pour les organismes de réglementation et l'industrie de regarder plus loin que les mesures de sécurité traditionnelles (par exemple, le taux d'accidents avec perte de temps) à titre d'indicateurs de sécurité organisationnelle. Toutes les parties prenantes doivent acquérir une vision plus complète de la détermination des dangers et de l'évaluation des risques dans le contexte des menaces associées aux accidents catastrophiques. L'Office se concentre sur ces efforts.

Il est impératif que l'Office communique et travaille avec l'industrie et les associations de l'industrie sur cette question et cherche activement les occasions de le faire. L'Office demeure résolu à poursuivre ses efforts de sensibilisation et de participation auprès des parties prenantes, des experts en la matière et d'autres parties intéressées afin d'élaborer des conseils et des outils utiles, y compris des ébauches d'indicateurs de culture de sécurité, qui seront publiés en 2016. Une fois au point, ces indicateurs offriront une description concrète de la culture de sécurité aux différentes étapes de son développement, ce qui permettra à l'industrie et aux organismes de réglementation de profiter de mesures utiles.

3 Un événement important en est un qui entraîne : un décès, une blessure grave (selon la définition du *Règlement de l'Office national de l'énergie sur les pipelines terrestres*), un incendie ou une explosion qui rend inexploitable un pipeline ou une installation, un déversement d'hydrocarbures liquides excédant 1,5 m^3 qui s'étend au-delà des limites de la propriété de la société ou de l'emprise, une rupture, un panache toxique.

Analyse en profondeur des données et transparence – Tendances dans les activités de l'Office

Système de signalement d'événement

Le 1er janvier 2015, l'Office a lancé son nouveau système de signalement d'événement que doivent utiliser les sociétés réglementées pour signaler des événements. Le système a modernisé la façon dont l'Office examine les incidents et les événements présentés et a rationalisé la façon dont les sociétés signalent les incidents. Ainsi, l'Office dispose de données sur les incidents qui sont plus uniformes et qui lui permettent d'éclairer ses décisions relatives à la prise de mesures.

Application de conformité réglementaire des activités

Au cours de l'année 2015, l'Office a fait d'importants progrès dans sa capacité de recueillir et d'analyser les données relatives aux activités d'inspection qu'il mène. L'Office pilote un projet de nouveau logiciel et de matériel informatique qui, ensemble, offriront de meilleures capacités d'analyse des tendances dans les données sur la conformité.

Le nouveau système, connu sous le nom d'application de conformité réglementaire des activités, permettra à l'Office d'effectuer un suivi systématique des mesures liées aux activités de vérification de la conformité. L'application permettra également d'aviser les sociétés réglementées lorsqu'elles ont satisfait aux attentes en matière de mesures de conformité et d'exécution et de présenter une analyse connexe sur la conclusion des activités de vérification de la conformité. Des liens vers les documents connexes seront également fournis pour appuyer les conclusions.

Il sera ainsi possible de recueillir plus de données pour évaluer l'efficacité des conditions pour assurer la protection des ressources environnementales, protéger la sécurité des travailleurs et du public et maintenir l'intégrité des installations réglementées. Ces données amélioreront l'efficacité de ces activités et de la planification des prochaines activités.

Rapports en ligne

En plus du travail qu'il effectue pour améliorer l'efficacité du processus d'inspection et de collecte de données, l'Office a fait un grand pas vers l'amélioration de la transparence de ses activités d'inspection. Les rapports d'inspection et les résumés des activités de conformité sont désormais publiés dans un seul rapport. Ce rapport permet aux Canadiens de voir en un coup d'œil ce que l'Office examine et quelles sont ses conclusions. La publication de ces rapports sur les activités permet au public de connaître les attentes de l'Office à l'égard des sociétés réglementées en ce qui concerne toute situation de non-conformité constatée par les inspecteurs de l'Office

Incidents à signaler

En 2015, il s'est produit 90 incidents à signaler en vertu du *Règlement sur les pipelines terrestres*, comparativement à 72 en 2014. La figure 1 montre le nombre d'événements survenus entre 2008 et 2015 qui ont entraîné des incidents. Bien que le nombre d'incidents signalés en 2015 ait augmenté par rapport à 2014, il demeure inférieur aux moyennes sur cinq ans et sur trois ans. Il y a des raisons de croire que cette augmentation est en partie causée par une meilleure compréhension des exigences en matière de signalement des incidents, grâce aux *Lignes directrices de l'Office sur les rapports d'événement*.

La figure 2 montre la répartition des incidents signalés selon le type, de 2008 à aujourd'hui. L'Office est ravi de constater qu'il n'y a eu aucun incident à l'origine de décès au cours des deux dernières années.

Les types d'incident qui ont considérablement augmenté au fil des ans étaient « effets environnementaux négatifs », « activités d'exploitation au-delà des tolérances de conception » et « incendie ». Dans les *Lignes directrices de l'Office sur les rapports d'événement*, l'Office a offert aux sociétés de nombreux conseils sur les incidents de type « effets environnementaux négatifs » et « activités d'exploitation au-delà des tolérances de conception ». L'augmentation de ces types d'incidents à elle seule représente 70 % de l'écart entre l'année 2014 et 2015. Comme il a été mentionné précédemment, cette augmentation laisse entendre qu'une meilleure compréhension des exigences en matière de signalement s'est traduite par une augmentation des incidents signalés par les sociétés plutôt que par une augmentation de l'occurrence de ces incidents, ce que l'Office estime être un résultat positif.

Le type d'incident qui a continué d'augmenter considérablement au fil des ans est « incendie ». L'augmentation des incendies est attribuable à des problèmes électriques ou d'équipement, de même qu'à des activités de soudage ou de coupage. Les données sur les causes des incendies en 2015 ne révèlent pas de cause commune définitive. À l'exercice 2012-2013, le personnel de l'Office affecté à la conformité a commencé à mettre l'accent sur les inspections d'équipement. L'année suivante, moins d'incendies ont été signalés, ce qui laisse entendre que ces efforts ont porté des fruits. Bien qu'il n'y ait aucune indication quant à une cause commune ou se chevauchant pour les incendies signalés en 2015, le personnel de l'Office affecté à la conformité continuera de mettre l'accent sur les inspections d'équipement en 2016.

Figure 1 : Nombre total d'événements ayant causé des incidents au sens du *Règlement sur les pipelines terrestres*, de 2008 à 2015

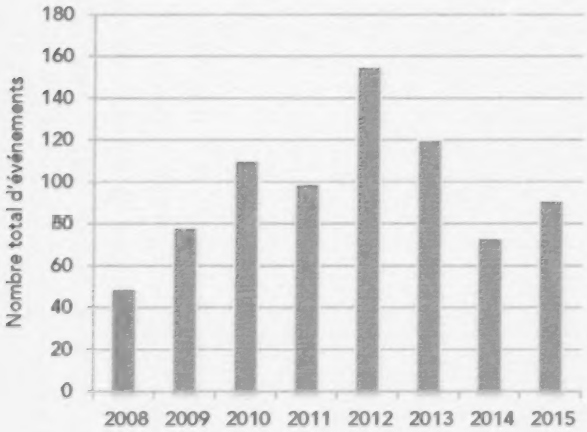

Figure 2 : Nombre d'incidents selon le type, de 2008 à 2015

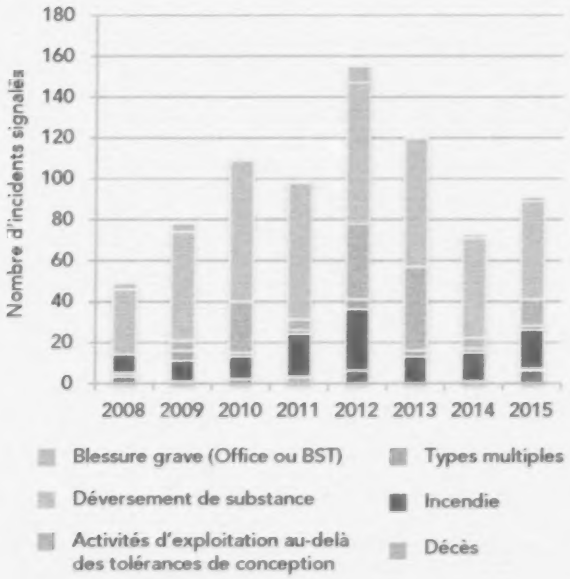

La figure 3 montre le nombre de déversements de liquides de 2008 à 2015, ainsi que le volume total déversé. En 2015, il y a eu moins de déversements de liquides et un volume total de liquide déversé inférieur comparativement à 2014. De plus, aucun déversement liquides n'a touché de propriété le long de l'emprise des pipelines ou la propriété de la société.

Prévention des dommages

La prévention des dommages est une responsabilité partagée. Puisqu'ils sont enfouis dans le sol, les pipelines pourraient subir des dommages accidentels quand des travaux d'excavation ou de construction sont exécutés à proximité. Ce genre de dommages peut être évité. À titre de champion de la réglementation fédérale auprès de la Canadian Common Ground Alliance, l'Office s'investit dans la sensibilisation du public en fournissant de l'information et en encourageant la coopération, l'éducation sur la sécurité et la conformité aux exigences.

Il y a activité non autorisée lorsque des travaux d'excavation ou de construction sont exécutés sans la permission requise ou lorsque les instructions de sécurité ne sont pas suivies. Les activités non autorisées sont considérées par l'Office comme des « quasi-incidents » et un indicateur du comportement à venir. L'Office utilise l'information recueillie dans les rapports sur les activités non autorisées pour planifier les activités de vérification de conformité en prévention des dommages, ainsi que les mesures de sensibilisation et d'engagement ciblées à l'intention de ceux qui en ont le plus besoin.

Au total, 224 activités non autorisées ont été signalées en 2015, comparativement à 144 en 2014. Bien que ce nombre semble constituer une augmentation considérable, l'Office estime qu'il s'agit d'une statistique positive, car elle témoigne d'une surveillance plus diligente de la part des sociétés et d'un compte rendu fiable de la situation actuelle. Une augmentation du nombre d'activités non autorisées signalées a caractérisé la plupart des sociétés réglementées

Figure 3 : Volume total des déversements de liquides signalés aux termes du RPT, 2008-2015

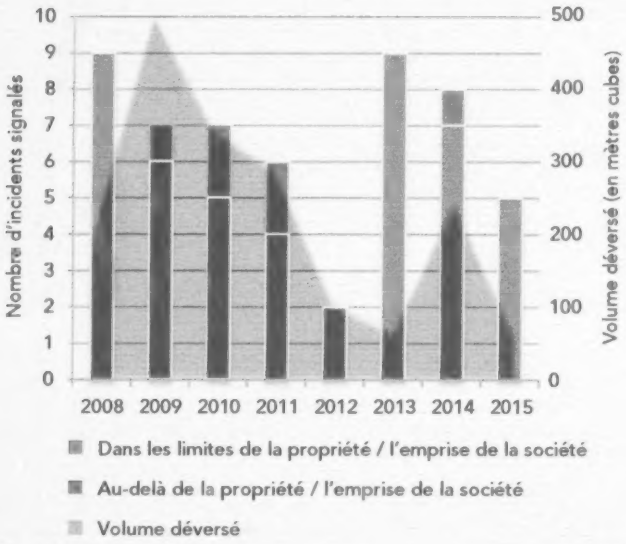

Figure 4 : Activités non autorisées par province en 2015

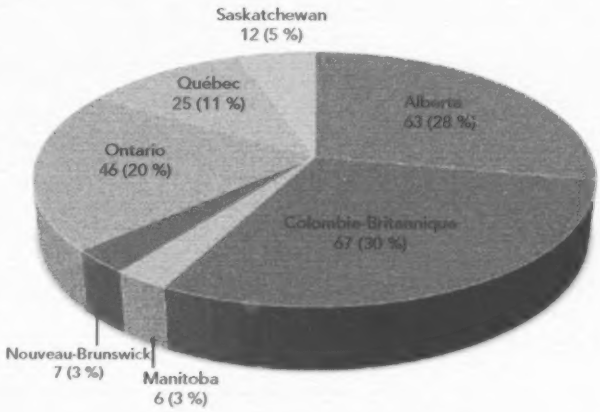

par l'Office au cours des deux dernières années, en raison d'une sensibilisation accrue aux exigences en matière de signalement de l'Office et des améliorations apportées au système de signalement des activités non autorisées de l'Office.

Les activités non autorisées qui ont été signaleés sont réparties plus également entre les provinces que par les années passées. En effet, jusqu'à l'an dernier, la Colombie-Britannique signalait près de la moitié de toutes les activités non autorisées au Canada.

Le nombre d'activités non autorisées est normalisé dans chaque province en calculant le nombre d'activités non autorisées par 1 000 kilomètres de pipeline. Ces données montrent les points chauds en matière d'activités non autorisées et éclairent la stratégie de sensibilisation et d'engagement, en plus de servir de facteur dans la planification des activités de vérification de la conformité.

Le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique se démarquent par leur taux d'activités non autorisées particulièrement plus élevé que la moyenne nationale de 3,13 activités non autorisées par 1 000 kilomètres de pipeline. Le personnel de l'Office en tiendra compte dans ses plans d'activités d'engagement et de vérification de la conformité.

La perturbation du sol demeure l'activité non autorisée la plus répandue, représentant 80 % de toutes les activités non autorisées signalées. Les excavateurs professionnels sont responsables de 56 % de ces violations et continuent d'être un groupe de parties prenantes ciblé par les activités de participation.

En 2015, le personnel affecté à la prévention des dommages a réalisé 13 activités de vérification de la conformité en prévention des dommages. Dans le cadre du plan de sensibilisation et d'engagement visant la prévention des dommages, le personnel affecté à la prévention des dommages a échangé avec quelque 8 213 personnes de partout au Canada lors de 32 événements, réunions et conférences. Le personnel a donné des présentations à neuf conférences et ateliers qui ont lieu au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, dans le cadre desquels il a rencontré 840 parties prenantes de groupes d'excavateurs et d'entrepreneurs à titre de principal public cible.

Tableau 4 : Activités non autorisées par 1 000 kilomètres de pipeline, par province en 2015

Province	Longueur	Nombre d'activités signaleés	par 1000 km
Alberta	30 700	63	2,05
Colombie-Britannique	7 800	65	8,33
Manitoba	5 600	6	1,07
Nouveau-Brunswick	615	7	11,38
Territoires du Nord-Ouest	840	0	0,00
Nouvelle-Écosse	1 020	0	0,00
Ontario	10 995	46	4,18
Québec	1 480	25	16,89
Saskatchewan	12 570	12	0,95
Yukon	20	0	0,00
Total général	**71 640**	**224**	**3,13**

Figure 5 : Forme d'engagement

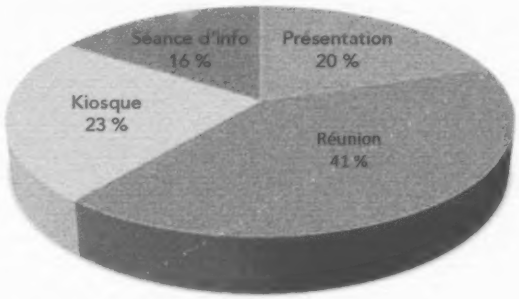

Figure 6 : Participants, selon la province

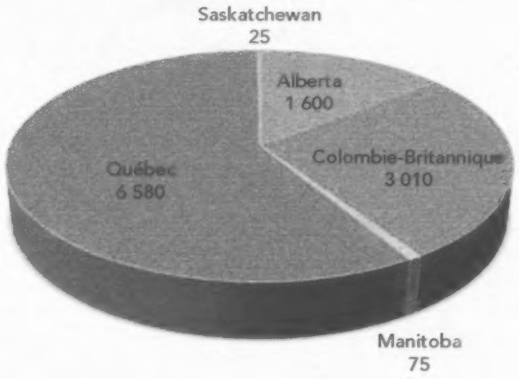

Information sur l'énergie

Les Canadiens prennent chaque jour des décisions en matière d'énergie, qu'il s'agisse des choix que font les consommateurs sur le plan des produits et de la consommation, des décisions des entreprises et du gouvernement dans les questions d'investissement ou d'exploitation ou des décisions de réglementation qui influent sur les systèmes commerciaux et la sécurité. Le rythme croissant des changements sur les marchés énergétiques canadien et mondial, et dans les politiques climatiques, indique que le besoin d'analyses à jour sur les tendances de l'offre et de la demande d'énergie est plus grand que jamais.

Un aspect clé du mandat de l'Office, en tant qu'organisme national de réglementation de l'énergie au Canada, consiste à étudier les questions énergétiques ressortissant au Parlement et à conseiller le gouvernement à cet égard. L'Office cherche activement des façons plus conviviales de produire et de communiquer l'information sur les marchés de l'énergie au public. Des travaux sont en cours pour élargir la portée de ses rapports sur les marchés afin d'inclure une discussion sur les gaz à effet de serre, le lien entre l'énergie et les enjeux environnementaux et le rôle des nouvelles technologies de pointe dans l'environnement énergétique.

Sur les marchés actuels de l'énergie, les prix, la croissance économique, les politiques et la réglementation, la lutte contre les changements climatiques ainsi que la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies sont tous des facteurs qui jouent un rôle important dans la définition de l'avenir de l'énergie au Canada. L'Office espère que ses analyses, rapports et statistiques aideront les Canadiens et les décideurs à mieux comprendre ces interactions complexes.

Les marchés de l'énergie en 2015

L'Office surveille les marchés de l'énergie intégrés de l'Amérique du Nord afin de suivre et de comprendre les relations en constante évolution entre l'offre, l'infrastructure, la demande et les prix et afin de se tenir au fait des conditions des marchés de l'énergie en évolution rapide. Cette compréhension approfondie est essentielle à notre évaluation des demandes présentées pour la construction ou la modification d'installations, l'établissement des droits et tarifs et l'obtention d'une autorisation d'exportation ou d'importation.

Parmi les produits des renseignements sur les marchés recueillis à l'Office, il convient de souligner les données sur l'énergie et des études sur certains enjeux liés à l'énergie. Ces produits offrent de l'information neutre, indépendante et factuelle sur l'énergie, afin d'offrir aux Canadiens un contexte qui les aide à comprendre les décisions réglementaires de l'Office. Ces données appuient le statut de l'Office comme tribunal spécialisé, donnent plus de transparence aux marchés énergétiques du pays et aident la population à mieux comprendre les questions énergétiques.

Volumes et valeurs d'importation et d'exportation énergétiques au Canada

Réalité énergétique canadienne – 2015

En 2015, la production et l'exportation de pétrole brut ont augmenté au Canada, aidées surtout en cela par l'essor de la production bitumineuse. Les prix de référence du pétrole brut dans le monde ont rebondi pour atteindre près de 60 dollars américains, mais ont ensuite chuté à environ 35 dollars américains vers la fin de l'année. Les stocks de pétrole mondiaux sont demeurés relativement élevés, en partie à cause du déclin limité de la production de pétrole de réservoirs étanches aux États-Unis et de la demande plus faible que prévu en Europe et en Asie. Comme en 2014, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a accepté à sa réunion de décembre 2015 de ne pas réduire la production de pétrole brut afin de soutenir les prix. En plus de ces mouvements de prix mondiaux, les ajouts à la capacité des oléoducs aux États-Unis et au Canada ont favorisé l'augmentation des exportations de pétrole brut pour les producteurs canadiens. Par ailleurs, les raffineries de l'Est du Canada ont importé des niveaux record de pétrole brut léger des États-Unis, supplantant les sources traditionnelles de l'étranger.

En 2015, les prix du gaz naturel en Amérique du Nord ont diminué en raison de la stabilité de la production au Canada et de l'augmentation de la production aux États-Unis. La demande de gaz naturel a augmenté de façon plus modeste, ce qui a créé une offre abondante. À la fin de la saison d'injection dans les stocks à la mi-novembre, les stocks en Amérique du Nord ont atteint un niveau record de 4,7 billions de pieds cubes. De plus, on a constaté une tendance à la hausse des importations de gaz provenant des États-Unis vers les marchés de l'Est du Canada. Finalement, il y a également eu un changement dans la dynamique du marché mondial du gaz naturel liquéfié en 2015 : une offre largement disponible, une demande plus faible que prévu en Asie, une diminution des prix et une escalade des coûts associés aux projets.

Sur le marché de l'électricité, le panier d'énergies du Canada a continué d'évoluer. La production à partir de sources renouvelable a continué d'augmenter, avec la capacité

Rapports sur l'énergie publiés par l'Office en 2015

- La ***Dynamique du marché de l'énergie au Canada (le 19 février 2015)*** présente un aperçu des principaux éléments nouveaux sur les marchés énergétiques canadiens en 2014.
- Le ***Supplément au rapport Avenir énergétique du Canada 2013 : facteurs de sensibilité de la demande (le 28 avril 2015)*** se veut une analyse de sensibilité de la demande énergétique fondée sur les projections du rapport *Avenir énergétique du Canada 2013* et des éléments de nature démographique ou technologique, la consommation d'énergie dans la région des sables bitumineux et le gaz naturel liquéfié, la transformation du monde des transports et d'autres facteurs en pleine évolution.
- L'***Évaluation des ressources de Bakken (le 30 avril 2015)*** a été entreprise en partenariat avec la province de la Saskatchewan pour estimer les ressources pétrolières commercialisables dans la formation de Bakken.
- L'***Évaluation des ressources dans les formations Canol et Bluefish (le 22 mai 2015)*** a été menée en partenariat avec les Territoires du Nord-Ouest pour estimer les ressources pétrolières commercialisables en place dans les formations Canol et Bluefish.
- Les ***Prévisions à court terme concernant la productibilité de gaz naturel au Canada 2015-2017 (en juin 2015)*** examinent les facteurs censés influer sur la production de gaz naturel au Canada au cours d'une période de trois ans et présentent les perspectives concernant la productibilité de gaz jusqu'en décembre 2017.
- L'***Aperçu de la situation énergétique au Canada 2014 (le 15 juillet 2015)*** présente une revue du marché de l'énergie et de l'évolution de l'offre au cours de la dernière année au moyen de tableaux et de graphiques fort accessibles.
- Les ***Perspectives de la productibilité à court terme de pétrole classique ou pétrole de réservoirs étanches au Canada 2015-2017 (le 29 octobre 2015)*** consistent en une évaluation du marché de l'énergie qui examine les facteurs censés influer sur la production de pétrole classique et de pétrole de réservoirs étanches jusqu'en décembre 2017.
- Les articles ***Aperçu du marché*** proposent chaque semaine de l'information sur les tendances émergentes dans divers segments du marché de l'énergie. Ils contiennent de brefs articles d'actualité qui offrent de l'information sur l'énergie aux Canadiens.
- Les ***articles sur les prix et le commerce*** et les ***articles vedettes*** se veulent une mise à jour mensuelle sur les prix des produits de base et les volumes des échanges commerciaux accompagnée d'analyses trimestrielles des marchés. Deux articles vedettes spéciaux ont été publiés en 2015 : *Trentième anniversaire de la déréglementation des prix du gaz naturel* et *La Colombie-Britannique maximise ses gains du commerce de l'électricité grâce à son réseau hydroélectrique.*

éolienne atteignant 11 205 mégawatts en 2015. La production au moyen de gaz naturel a connu une situation semblable, en continuant à supplanter la production au charbon, en raison des prix inférieurs du gaz naturel et de la réglementation fédérale sur la production au charbon. De plus, de nombreux projets hydroélectriques d'envergure sont en construction en ColombieBritannique, dans le nord du Manitoba, dans le nord-est du Québec et au Labrador et un élargissement important du barrage Mica à l'intérieur des terres de la Colombie-Britannique a été terminé en 2015.

Volumes et valeurs d'importation et d'exportation énergétiques au Canada

Pétrole brut

Le Canada demeure un exportateur net de pétrole brut et le plus important fournisseur de ce produit aux États-Unis. Les exportations canadiennes de pétrole brut ont totalisé environ trois millions de barils par jour cette année, une hausse de 6,2 % par rapport à 2014. Presque toutes les exportations de pétrole brut, soit près de 99 %, sont allées aux États-Unis. Du volume total des exportations en 2015, le pétrole lourd comptait pour près de 71,3 %, comparativement à 68,6 % en 2014. En 2015, la valeur totale des exportations de pétrole brut était de quelque 51,9 milliards de dollars canadiens, selon un prix moyen à l'exportation de 46,82 dollars canadiens le baril.

Gaz naturel

En 2015, le total des exportations de gaz naturel à partir du Canada a atteint en moyenne 207 millions de mètres cubes par jour (m^3/jour). Le total du gaz naturel importé a atteint en moyenne 54 millions de m^3/jour, ce qui comprend les importations moyennes de gaz naturel liquéfié de 1,5 million de m^3/jour. Par conséquent, les exportations nettes se sont chiffrées en moyenne à 150 millions de m^3/jour, ce qui est semblable à celles de 2014. En 2015, la valeur des exportations canadiennes nettes de gaz naturel s'est chiffrée à près de 6,9 milliards de dollars canadiens.

Électricité

En 2015, les exportations canadiennes d'électricité, les exportations nettes et les recettes nettes tirées du commerce de l'électricité ont atteint des niveaux record. Les exportations ont atteint un total de 67,6 térawattheures, soit une hausse de 16 % par rapport à 2014. Les importations ont diminué de 30 % par rapport à 2014, atteignant 8,9 térawattheures. La hausse des exportations et la diminution des importations ont entraîné des exportations nettes de 58,6 térawattheures, soit un bond de 28 % par rapport à 2014. Les recettes nettes tirées du commerce de l'électricité en 2015 ont atteint 2,8 milliards de dollars canadiens, soit une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente.

Figure 7 : Exportations totales de pétrole brut, de 2006 à 2015

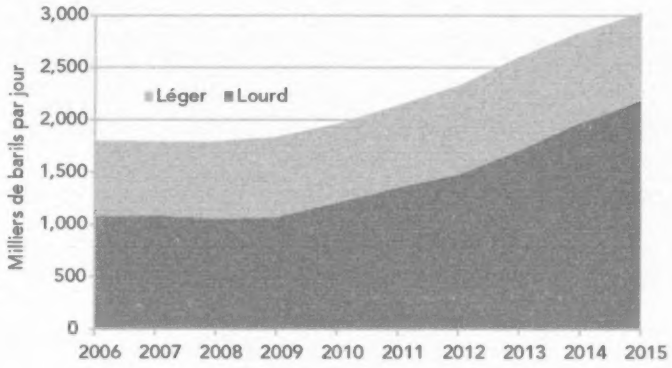

Figure 8 : Exportations nettes de gaz naturel, de 2006 à 2015 (exportations moins importations)

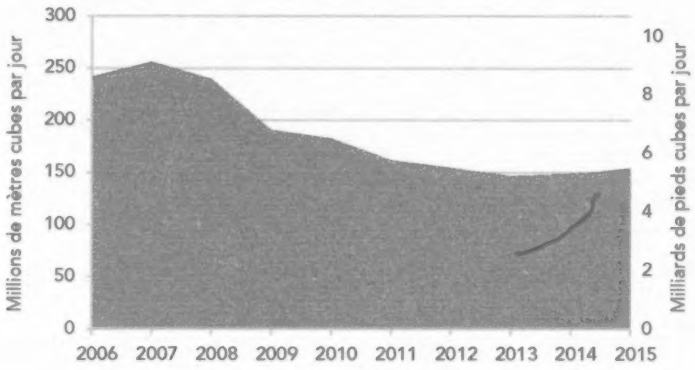

Figure 9 : Exportations nettes d'électricité, de 2006 à 2015 (exportations moins importations)

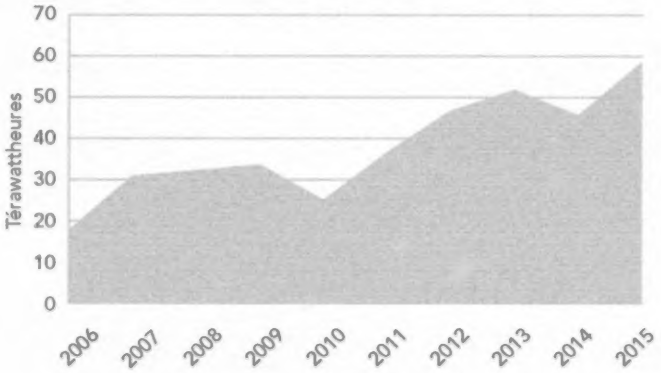

Partie VI – Exportation et importation de gaz naturel, de pétrole brut et d'électricité

La partie VI de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* habilite l'Office à délivrer des ordonnances, des licences et des permis d'importation de gaz naturel (y compris de gaz naturel liquéfié) et d'exportation de pétrole (notamment de produits pétroliers raffinés), de gaz naturel (y compris de gaz naturel liquéfié), de liquides de gaz naturel (propane, butane et éthane) et d'électricité. Le tableau 5 donne un aperçu de toutes les ordonnances, les licences et les permis délivrés par l'Office en 2015.

Prière de consulter l'annexe F pour obtenir un résumé des demandes de licences d'exportation et d'importation présentées à l'Office en 2015.

Tableau 5 - Ordonnances, licences et permis d'exportation et d'importation de gaz naturel, de pétrole brut et d'électricité délivrés en vertu de la partie VI de la Loi sur l'Office national de l'énergie en 2015

Total en 2015	Nouveau	Modification	Renouvellement	Révocation	Total
Ordonnances d'exportation à court terme de propane	10	0	70	1	81
Ordonnance d'exportation à court terme de butane	8	0	56	0	64
Ordonnance d'exportation à court terme de pétrole brut	12	4	158	4	178
Ordonnance d'exportation et d'importation à court terme de gaz naturel	164	6	0	12	182
Permis d'exportation d'électricité	10	4	s.o.	2	16
Licences d'exportation à long terme de propane	1				1
Licences à long terme (importation et exportation) de gaz naturel, y compris le gaz naturel liquéfié	3			1	4
Total	**208**	**14**	**284**	**20**	**526**

Mise en commun de renseignements pour améliorer les données sur l'énergie

Pour améliorer les données sur l'énergie au Canada et d'autres renseignements accessibles au public, l'Office a formé des alliances stratégiques avec les organismes provinciaux, nationaux et internationaux de réglementation de l'énergie et d'autres organismes publics du domaine.

Il y a plusieurs initiatives en cours :

- Initiative trilatérale de l'information sur l'énergie : l'Office participe avec les États-Unis et le Mexique à une initiative trilatérale consacrée à l'information énergétique, qui vise à créer un cadre de consultation et d'échange d'information publique entre les participants, à jeter les bases d'un dialogue, à établir des comparaisons et à préparer des produits sur l'information et sur les perspectives énergétiques à l'échelle de l'Amérique du Nord;
- collaboration entre l'Office et l'Energy Information Administration : l'Office a aussi établi un cadre pour un dialogue soutenu et régulier avec l'Energy Information Administration aux États-Unis. C'est là un jalon important, puisque l'organisation est un chef de file dans le monde pour la collecte, la diffusion et la fourniture de données sur l'énergie. Un projet de protocole d'entente est en chantier entre les deux organismes et en voie d'être officialisé.

Grâce à ces initiatives, l'Office s'inspire et fait usage des meilleures pratiques en matière de mise en commun de l'information sur l'énergie.

L'excellence en matière de réglementation

L'excellence en matière de réglementation est par définition une situation en constante évolution où on se doit d'être agile et à l'écoute. L'Office s'est concerté avec l'Alberta Energy Regulator et d'autres instances quant à un double plan national et international pour définir l'excellence, comprendre comment un organisme de réglementation peut favoriser l'excellence en son sein et surveiller continuellement où il en est dans sa quête d'excellence.

À la suite de la publication du rapport de l'Alberta Energy Regulator intitulé Listening, Learning, Leading – A Framework for Regulatory [illegible]ce (écouter, apprendre diriger – un cadre pour e[illegible]atière de réglementation), préparé par Cary Cog[illegible]Jniversité de Pennsylvanie, l'Office a déterminé q[illegible]ivante pour lui consistait à se donner un cadre qu[illegible]enne compte des réalités, des défis et des perspectives d'excellence qui s'offrent à un organisme national de réglementation de l'énergie.

L'Office continue à travailler avec les autres instances de réglementation dans le monde afin de définir la notion d'excellence en réglementation et d'apprendre des expériences des uns et des autres. Cela prend notamment les formes suivantes :

- Arctic Offshore Regulators Forum;
- International Regulators Forum;
- Organisation de coopération et de développement économiques;
- Communauté des régulateurs fédéraux (Canada);
- Sommet du Forum des politiques publiques du Canada sur la réglementation mondiale de l'énergie.

À l'interne, l'Office a constitué des comités sous la direction de ses membres (comités de la gestion des risques et de la sécurité, de la gouvernance et de l'excellence en matière de réglementation) en vue d'un examen critique et d'une consultation portant sur l'amélioration continue de son cadre réglementaire.

Culture de l'Office

La Stratégie des personnes de l'Office

L'Office est fier de son excellence technique et professionnelle à titre d'organisme de réglementation et il ne ménage aucun effort pour recruter, maintenir en emploi et perfectionner son personnel hautement compétent pour qu'il évolue dans un milieu dynamique, qui est animé par une culture d'excellence axée sur les résultats. Le personnel constitue la ressource la plus précieuse de l'Office et, sans lui, les objectifs ne seraient pas réalisables. Dans le cadre de sa Stratégie des personnes, l'Office s'engage comme suit à l'égard de son personnel :

- du travail intéressant et stimulant dans l'intérêt public national;
- un lieu de travail favorisant la formation et le perfectionnement professionnel;
- un milieu de travail coopératif et inclusif avec des valeurs bien ancrées;
- un équilibre travail / vie personnelle adapté en fonction de chacun;
- un régime de rémunération concurrentiel;
- un leadership solide.

Équité en matière d'emploi et diversité

L'Office est déterminé à assurer l'équité en matière d'emploi et la diversité en milieu de travail. La présence d'effectifs diversifiés à l'image de la collectivité dans laquelle il évolue renforce l'Office et joue un rôle important dans le recrutement et le maintien en emploi d'un personnel compétent.

Nous continuerons à promouvoir la diversité au sein de notre effectif et à améliorer la représentation des divers groupes.

L'Office parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada!

En novembre, l'Office a de nouveau été choisi parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada. Il s'agit de la septième année depuis 2009 où il reçoit cette distinction. L'Office a également été élu l'un des meilleurs employeurs de l'Alberta pour 2016 ainsi que l'un des 100 employeurs canadiens dont le milieu de travail est le plus favorable à la famille. Cette dernière distinction souligne le travail des employeurs offrant les programmes les plus progressistes et les plus avant-gardistes pour les employés qui ont de jeunes enfants, d'autres personnes à charge ou des obligations familiales.

L'Office est ravi de recevoir ces distinctions, puisqu'en plus de mettre en évidence les divers programmes qu'il offre à ses employés, elles tournent les yeux sur ses employés eux-mêmes. L'Office n'est pas seulement l'un des 100 meilleurs employeurs et un employeur offrant un milieu de travail favorable à la famille, il forme l'une des 100 meilleures équipes, une équipe qui vise toujours l'excellence.

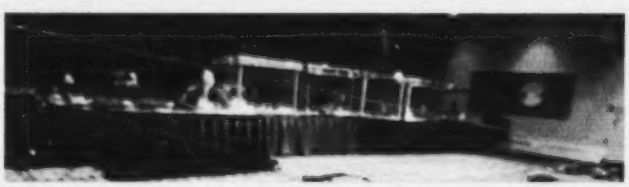

Une mine d'expériences – *Notes biographiques*

Président / Premier dirigeant

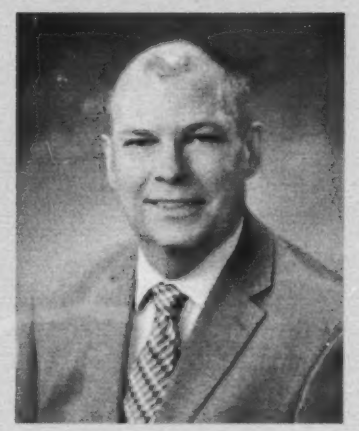

Peter Watson

- Sous-ministre, Conseil exécutif, gouvernement de l'Alberta (2011-2014)
- Sous-ministre, ministère de l'Énergie, gouvernement de l'Alberta (2008-2011)
- Président de la Clean Air Strategic Alliance, un multipartenariat composé de représentants sélectionnés par l'industrie et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, pour fournir des stratégies servant à évaluer et améliorer la qualité de l'air pour les Albertains, à l'aide d'un processus de collaboration fondé sur le consensus (2005-2011)
- Président de l'Alberta Water Council, un multipartenariat composé de 24 membres provenant de gouvernements, de l'industrie et d'organisations non gouvernementales, dont le rôle principal consiste à surveiller et gérer la mise en œuvre de la stratégie Water for Life de l'Alberta, et à se faire le champion de la réalisation des trois objectifs de la stratégie : une alimentation en eau potable sûre, des écosystèmes aquatiques sains et fiables, et des réserves d'eau de qualité pour une économie durable. (2005-2008)
- Sous-ministre, ministère de l'Environnement, gouvernement de l'Alberta (2005-2008)
- Sous-ministre adjoint, division de l'assurance environnementale, ministère de l'Environnement, gouvernement de l'Alberta (2002-2005)

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Membre de l'Association of Professional Engineers Geologists and Geophysicists of Alberta
- Fellow de l'Académie canadienne du génie
- A suivi le Programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés
- Nommé personne-ressource de l'année en Alberta en 2011
- Baccalauréat ès sciences en génie civil

Vice-présidente

Lyne Mercier

- Avant de devenir membre de l'Office, Lyne Mercier a travaillé à Gaz Métro pendant plus de 29 ans, dont 10 ans à des postes de direction. À Gaz Métro, elle a été directrice de la division de l'approvisionnement en gaz, où elle était responsable de la politique stratégique d'approvisionnement en gaz naturel, et de la gestion du transport du gaz naturel, du stockage et des contrats d'approvisionnement. Auparavant, elle a été chef de la division de la tarification, où elle était responsable de la conception des droits et des études sur la répartition des coûts de service.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Baccalauréat en commerce, université Saint Mary's
- MBA pour cadres, École des Hautes Études Commerciales

Membre

Roland George

- Pendant plus de 30 ans, Roland George a travaillé principalement dans le secteur privé de l'énergie. Il a été associé principal chez Purvin & Gertz, une société internationale d'experts-conseils dans le domaine de l'énergie (1998-2006, Calgary). À ce titre, M. George a dirigé le groupe du gaz naturel nord-américain. Il a également occupé des postes à responsabilités croissantes au Canadian Energy Research Institute (vice-président à la recherche en électricité et gaz naturel, 1994-1997, Calgary); à Gaz Métro (économiste en chef et conseiller de la direction à la stratégie; directeur des programmes de marketing et autres postes occupés en approvisionnement en gaz, affaires réglementaires et développement des affaires, 1983-1993, Montréal); à Téléglobe Canada (conseiller aux affaires générales et réglementaires, 1981-1983, Montréal) et à Canadien Pacifique Limitée (analyste économique et financier, 1979-1981, Montréal).

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Il est membre du comité sur le gaz et du sous-comité sur la sûreté des pipelines, de la National Association of Regulatory Utility Commissioners (NARUC). Il a été membre du comité sur les ressources énergétiques et l'environnement, du conseil consultatif du Centre for Public Utilities et de l'Association internationale des économistes de l'énergie.
- M. George a été membre du comité exécutif et président du comité des affaires réglementaires de l'Association canadienne des tribunaux d'utilité publique (CAMPUT), dont il a présidé également le comité d'éducation. M. George a aussi été président du groupe de travail sur la compétitivité et l'accessibilité de l'International Confederation of Energy Regulators. Avant sa nomination à l'Office, il était actif au sein d'associations et de comités de l'industrie.
- Maîtrise en administration des affaires, École des Hautes Études Commerciales
- Maîtrise en économie, université Carleton
- Baccalauréat ès sciences en mathématiques (majeure) et en informatique, Université McGill (1977)

Membre

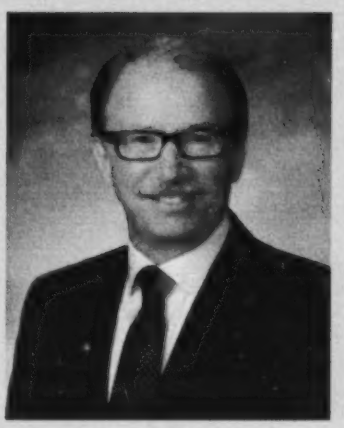

Philip Davies, LLB, ICD.D

- Avant de devenir membre de l'Office, Philip Davies a travaillé pendant plus de 30 ans en acquisition, construction et exploitation d'infrastructures et installations énergétiques dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité en Amérique du Nord.
- Au cours de sa carrière, M. Davies a fait partie de plusieurs équipes de haute direction. Il a été vice-président des questions de droit et avocat général à SaskPower; vice-président, avocat général et secrétaire général d'Encana Gas Storage et avocat général adjoint d'Encana Midstream and Marketing.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Administrateur de société agréé de l'Institut des administrateurs de sociétés, université de Toronto, Rotman School of Management
- Programme de perfectionnement des cadres, Western University, Ivey Business School
- Diplôme de l'université de l'Alberta, faculté de droit

Membre

Shane Parrish

- Au moment de sa nomination à l'Office national de l'énergie, Shane Parrish comptait 24 années d'expérience en développement économique communautaire dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Au cours des 18 dernières années, il a travaillé en consultation, développement d'entreprises autochtones et négociations dans les secteurs pétrolier et minier. En tant que consultant pour le cabinet qu'il a fondé en 2002, il comptait au nombre de ses clients des Premières Nations qu'il a représentées au cours de négociations avec de grands producteurs d'énergie et d'importantes sociétés pipelinières du Canada en vue d'en arriver à des accords d'accès et de retombées.
- Auparavant, M. Parrish a été directeur du développement commercial de Canadian Petroleum Engineering Inc., où il a côtoyé des Premières Nations, des gouvernements et des représentants de l'industrie, au Canada et en Amérique latine. Il a aussi été chef de la direction d'Acho Dene Koe Corporate Group, où il a supervisé la croissance et le développement d'entreprises détenues par la bande, ainsi que les rapports avec les sociétés pétrolières et gazières.
- M. Parrish compte par ailleurs cinq années d'expérience en tant qu'agent de développement économique pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Baccalauréat ès arts en économie de l'université de Calgary
- Diplôme en développement social, Coady International Institute, université St. Francis Xavier
- Le 20 novembre 2013, les qualifications et compétences de M. Parrish ont été examinées par le Comité permanent des ressources naturelles, et il a été jugé apte à exercer les fonctions du poste.

Membre

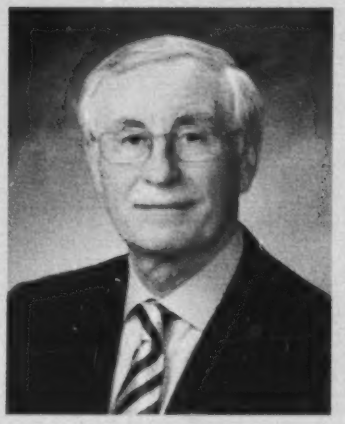

Ron Wallace, Ph. D.

- Ron Wallace possède de l'expérience en réglementation dans le Nord canadien. Il a occupé des postes de haute direction à la Nunavut Resources Corporation, à l'office des eaux des Territoires du Nord-Ouest et à l'office inuvialuit des eaux. À titre de premier vice-président d'AGRA Earth and Environmental (maintenant AMEC Americas Ltd), il a pris part à des activités pétrolières et gazières majeures dans l'ancienne Union soviétique et en Russie, où il a également géré d'importantes affectations relatives au nettoyage de déversements de pétrole et à des projets environnementaux conjointement avec la Banque mondiale.
- M. Wallace a été président de l'Alberta Environmental Monitoring Working Group et, plus récemment, vice-président de l'Alberta Environmental Monitoring Management Board qui a succédé au groupe de travail, dont les travaux ont mené au projet de loi 31 visant la création d'un nouvel organisme provincial de surveillance environnementale.
- M. Wallace a été directeur des affaires environnementales et sociales à Petro-Canada et CanStar Oil Sands Ltd. Il a ensuite été président de Dominion Ecological Consulting Ltd., période pendant laquelle il a travaillé dans le domaine des applications de la technologie environnementale dans le Nord canadien, en Alberta, au Venezuela et en Équateur. Par ailleurs, il a participé à des séances de médiation et de négociation mettant en présence des promoteurs de projets énergétiques, des collectivités autochtones du Nord et des gouvernements.
- Au début de sa carrière, Ron Wallace a été biologiste principal pour Environnement Canada à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, où il était responsable de l'application des règlements concernant l'environnement dans toute la région du Nord canadien. Par la suite, il a été chercheur scientifique principal pour Pêches et Océans Canada, où il dirigeait des études de base pour le programme de recherche environnementale visant les sables bitumineux de l'Alberta.
- Bon nombre de ses articles sont publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture et il a écrit beaucoup sur les enjeux politiques dans le Nord pour l'Institut canadien des affaires mondiales (auparavant Institut de la défense et des affaires étrangères).

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Doctorat (1973) en écologie aquatique et écotoxicologie (université de Waterloo)
- 1994 Alberta Business Award of Distinction (exportations environnementales internationales)
- 1996 Alberta Emerald Award for Environmental Excellence (environnement - Russie)
- 1997 Prix de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada (ingénierie - Russie)
- 1998 Prix de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils (service international)
- 2001 Corporate Technical Achievement Award de l'American Ceramic Society (fabrication de produits de défense à partir de matériaux de pointe)
- 2004 Entrepreneur de l'année (région de l'Alberta : technologie de fabrication de pointe)

Membre

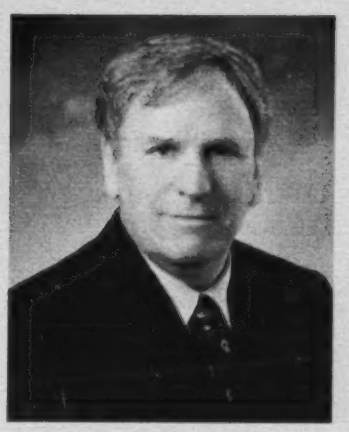

Murray Lytle, Ph. D.

- Murray Lytle possède près de 40 années d'expérience dans les secteurs énergétique et minier en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie.
- Il a occupé de nombreux postes de direction dans des entreprises pétrolières, gazières et minières. Voici les points saillants :
  - Établissement d'un bureau d'ingénierie à Lima, dont il a été directeur général, pour H.A. Simons Ltd. (maintenant AMEC E&C) de Vancouver, en Colombie-Britannique;
  - directeur et ingénieur-conseil pour une trentaine de projets miniers en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie.
- Il a aussi été président et propriétaire de Tessa Resource Consultants de 2001 à 2005 et vice-président au développement de Sienna Gold Inc. de 2005 à 2009.
- Par la suite, il a été chef de division à Snowden Mining Industry Consultants Inc., un cabinet d'ingénieurs-conseils de réputation internationale.
- Il parle couramment l'anglais et l'espagnol.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Doctorat en génie minier (responsabilité sociale d'entreprise) de l'université de la Colombie-Britannique
- Membre de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta

Membre

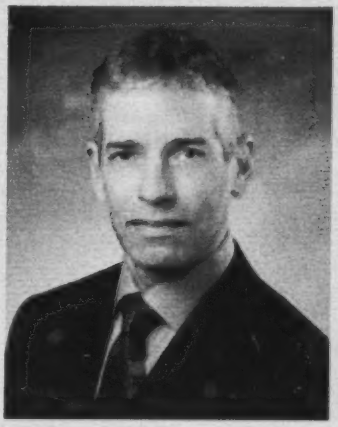

Steven Kelly

- Stephen Kelly compte une trentaine d'années d'expérience pratique en optimisation du potentiel de ressources énergétiques classiques et non classiques, lui ayant permis d'acquérir de grandes connaissances techniques et commerciales sur les marchés énergétiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.
- Avant d'être nommé membre de l'Office, il a été vice-président au bureau de Calgary d'IHS Energy. IHS est un fournisseur international d'expertise technique et de connaissances spécialisées sur les marchés et l'industrie.
- M. Kelly a travaillé pendant 15 ans chez Purvin & Gertz Inc., un cabinet mondial indépendant d'experts-conseils en énergie, acquis par IHS en 2011. Il a travaillé aux bureaux de Calgary et de Londres de la société, dont il a été vice-président principal et directeur.
- M. Kelly a commencé sa carrière à la division de raffinage et de commercialisation de Shell Canada Limitée. Il a progressé en assumant divers rôles techniques et de planification à Sarnia, Edmonton et Calgary.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Baccalauréat en génie chimique de l'université McMaster
- Maîtrise en génie chimique de l'université McMaster
- Maîtrise en administration des affaires de l'université de Calgary
- Ingénieur professionnel enregistré auprès de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

Membre

Keith Chaulk, Ph. D.

- Keith Chaulk a publié divers articles évalués par les pairs, traitant notamment d'écologie terrestre et marine et d'utilisation des terres autochtones.
- Son expérience de la réglementation dans le Nord comprend des fonctions exercées au sein du Voisey's Bay Environmental Management Board, de la Nunatsiavut Land Use Planning Authority et du Lower Churchill Environmental Assessment Panel.
- M. Chaulk a occupé des postes à la haute direction de différentes organisations.
- De 2013 à 2015, il a été vice-président autochtone à l'université de l'Arctique. L'université de l'Arctique est un consortium international regroupant plus de 150 des meilleures universités au monde qui désirent promouvoir l'éducation et la recherche dans le Nord. À titre de vice-président autochtone, M. Chaulk a fourni des services de vision stratégique à l'équipe de direction de l'université de l'Arctique, pour laquelle il a aussi été membre d'office du bureau des gouverneurs.
- De 2007 à 2015, M. Chaulk a été directeur du Labrador Institute de l'université Memorial, dont il a dirigé la revitalisation et la transformation en établissement d'enseignement et de recherche multidisciplinaire, axé sur le développement durable.
- Au début de sa carrière, M. Chaulk a travaillé au programme d'atténuation des impacts sur l'environnement pour la formation au pilotage militaire de bas niveau au Labrador et au Québec et il a mené une recherche de base pour l'énoncé des incidences environnementales du projet de la mine de la baie Voisey's.
- Pendant plus de 10 ans, il a travaillé pour Environnement Canada au Labrador. Son travail se concentrait principalement à la direction de la conservation, mais il a également exercé des fonctions pour d'autres divisions de ce ministère, notamment en protection de l'environnement.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Baccalauréat ès sciences en biologie, université Dalhousie, 1994
- Maîtrise en biologie, université Acadia, 2001
- Doctorat en écologie comportementale et cognitive, université Memorial, 2006

Membre temporaire

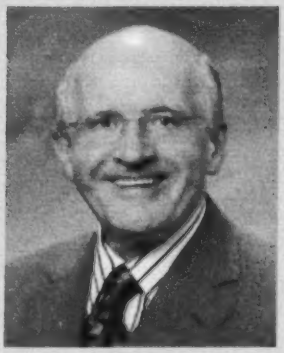

David Hamilton

- David Hamilton réside à Sidney, en Colombie-Britannique. Il compte plus de 30 années d'expérience en développement des collectivités au moyen des processus parlementaire et démocratique dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- M. Hamilton a exercé les fonctions de sous-ministre et de greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest pendant 20 ans. Il a également été directeur général des élections pour les Territoires du Nord-Ouest. M. Hamilton a administré la première élection générale des députés territoriaux du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, à la suite de la division des Territoires du Nord-Ouest. Hamilton a participé à la ratification de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, de l'accord du Sahtu et d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits.
- M. Hamilton a pris part au processus électoral du Canada pendant plus de 30 ans et il possède une vaste expérience du développement communautaire à l'échelle territoriale, provinciale et internationale.
- Le mandat de M. Hamilton a été reconduit par le gouverneur en conseil pour trois ans, jusqu'au 30 juin 2018.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Maîtrise en leadership et formation de l'université Royal Roads, à Victoria, en Colombie Britannique

Membre temporaire

Alison Scott

- Alison Scott a pris sa retraite du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 2012.
- Durant ses 30 années passées dans la fonction publique, elle a occupé différents postes, notamment greffière du Conseil exécutif et secrétaire auprès du Cabinet et sous-ministre de l'Énergie et des Affaires intergouvernementales.
- Avant d'être nommée sous-ministre, elle était avocate plaidante spécialisée en droit administratif et constitutionnel au ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse. Pendant son séjour au ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse, M^{me} Scott a supervisé l'élaboration d'une stratégie de recherche dans le domaine de l'énergie. Elle a contribué à la mise sur pied d'établissements de recherche sur l'énergie marine pour favoriser davantage la mise en valeur des ressources pétrolières et de l'énergie marémotrice de la Nouvelle-Écosse et tirer parti des occasions offertes dans le secteur de la capture et du stockage de carbone.
- En 2009, M^{me} Scott a été détachée auprès d'Environnement Canada pour conseiller le sous-ministre dans l'élaboration de l'approche du Canada en vue des négociations sur les changements climatiques.
- Elle a aussi été membre de la Table sur le développement durable du secteur de l'énergie du gouvernement fédéral, de Petroleum Research Atlantic et du Conseil d'harmonisation constitué en vertu de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*. M^{me} Scott a présidé la Section du droit constitutionnel et des droits de la personne de l'Association du Barreau canadien. Elle a en outre été membre du corps professoral, à temps partiel, de la faculté de droit de l'université Dalhousie et représentante du procureur général auprès du Barrister's Society Bar Council de la Nouvelle-Écosse.
- Elle siège actuellement au conseil d'administration de la Dalhousie Law School Alumni Association.
- M^{me} Scott est coauteure de sept éditions du guide de voyage Explore Nova Scotia (Formac Publishing, Halifax).

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Baccalauréat de l'école de droit de l'université Dalhousie et baccalauréat spécialisé de l'université St. Francis Xavier
- Récipiendaire du prix du premier ministre pour service public exceptionnel en 2008 et 1992
- Récipiendaire de la Médaille commémorative du 125^{e} anniversaire de la Confédération du Canada (1992) pour service important à sa collectivité et aux Canadiens

Membre temporaire

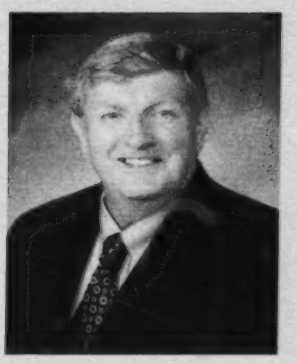

James Ballem

- James Ballem est membre de l'Office depuis 2012.
- En 2007, M. Ballem a mis sur pied une société d'experts-conseils, axée principalement sur l'énergie renouvelable.
- En 2004, il a été nommé ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Foresterie. Ce portefeuille comprenait entre autres responsabilités l'élaboration d'un important parc éolien et d'une loi sur l'énergie renouvelable.
- En 2000, M. Ballem a été nommé ministre de la Santé et des Services sociaux, rôle qu'il a assumé jusqu'en 2003 lorsqu'il est devenu procureur général et ministre de l'Environnement et de l'Énergie.
- En 1996, M. Ballem a été élu à l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard et il a présidé le comité permanent sur l'agriculture, la foresterie et l'environnement. Ce comité était chargé d'élaborer la stratégie de mise en œuvre pour le rapport de la table ronde sur l'utilisation des terres et d'examiner la loi provinciale sur la protection des terres, qui régit la possession et l'utilisation des terres agricoles.
- De 1976 à 1993, M. Ballem a été propriétaire et exploitant d'une ferme laitière en partenariat avec son père.
- En 1983, M. Ballem est devenu le premier président de l'office de commercialisation du lait de l'Île-du-Prince-Édouard (PEI Milk Marketing Board). Il a exercé ces fonctions jusqu'en 1987, puis il a été nommé président du PEI Potato Commission et représentant de sa province au sein du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, poste qu'il a occupé jusqu'en 1989.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Diplôme en administration des affaires de l'université de l'Île-du-Prince-Édouard

Membre temporaire

Mike Richmond

- Mike Richmond est originaire de Montréal, au Québec. Il exerce le droit à Toronto, en Ontario, chez McMillan LLP, où il copréside le groupe chargé de l'énergie et de l'électricité. Spécialisé en droit de l'énergie, il possède une vaste expérience en électricité, en énergie renouvelable et en services publics.
- De 2001 à 2002, M[e] Richmond a été au service du gouvernement ontarien, à titre de conseiller principal en politique énergétique, pendant la restructuration des marchés de l'électricité de l'Ontario. En outre, il a siégé au conseil d'administration de la Toronto Hydro Corporation, de l'Association de l'énergie de l'Ontario et de l'Ontario Sustainable Energy Association.
- Au cours des dernières années, il a été conférencier invité en politique de l'énergie à l'Université Queen's. La politique et la réglementation de l'énergie ont fait l'objet d'un grand nombre des conférences qu'il a données et des articles qu'il a rédigés.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Diplôme en droit de l'université de Toronto
- Baccalauréat en sciences sociales de l'Université d'Ottawa
- Membre du Barreau du Haut-Canada

Membre temporaire

Jacques Gauthier

- Juste avant de devenir membre de l'Office, Jacques Gauthier était président et chef de la direction de LVM Inc., une entreprise nationale spécialisée en services environnementaux, géotechniques et énergétiques. Tout au long de sa carrière, M. Gauthier a contribué à l'élaboration et l'aménagement de projets énergétiques d'envergure au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il a été également président et chef de la direction de Boralex Inc., un des plus grands producteurs d'énergie renouvelable du secteur privé au Canada.
- Il est actuellement président du conseil d'administration de la Fondation de la faune du Québec.
- Il a siégé à de nombreux conseils d'administration et comités, notamment le comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver, le Comité olympique canadien et le Comité consultatif sur la fonction publique nommé par le Premier ministre.
- Entre 2008 et 2010, M. Gauthier a présidé le comité consultatif sur les langues officielles des Jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver.
- M. Gauthier s'intéresse beaucoup aux langues officielles. Il a été conférencier invité à divers forums des affaires et de l'industrie énergétique.

Affiliations professionnelles, diplômes et distinctions

- Baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke
- Membre du Barreau du Québec
- Reconnu en 2012 par Les Mercuriades au Québec pour l'excellence de sa contribution en santé et sécurité au travail

Annexe A : Décisions rendues et recommandations formulées à la suite d'audiences en 2015 (au 31 décembre 2015)

Titre	Numéro de dossier	Société	Longueur	Produit	Dépôt de la demande	Jour(s) d'audience	Date de la recommandation ou de la décision
Alliance – Droits pour de nouveaux services	RH-002-2014	Alliance Pipeline Ltd.	s.o.	Gaz	22 mai 2014	2	9 juillet 2015
TCPL – Pipeline de raccordement King's North	GHW-001-2014	TransCanada Pipelines Ltd.	11 km	Gaz	15 août 2014	1	30 juillet 2015
Ruger Energy – Cessation d'exploitation	MHW-002-2014	Ruger Energy Inc.	580 m	Pétrole	2 octobre 2014	s.o.	31 mars 2015
NGTL – North Montney	GH-001-2014	NOVA Gas Transmission Ltd.	301 km	Gaz	8 novembre 2013	17	15 avril 2015
Pouce Coupé A Cessation d'exploitation	MH-003-2015	Alta Gas Holding Inc.	3,0 km	Gaz	23 décembre 2014	n/a	29 mai 2015

Annexe B : Audiences en cours au 31 décembre 2015

Titre	Numéro de l'ordonnance d'audience	Société	Longueur	Produit	Dépôt de la demande	Jour(s) d'audience
NGTL – Agrandissement du réseau en 2017	GH-002-2015	NOVA Gas Transmission Ltd.	230 km	Gaz	2 avril 2015	PTO[4] : 4 jours Audience : s.o.
TransCanada – Énergie Est	OH-001-2015	TransCanada Pipelines Ltd.	4 600 km	Pétrole	30 octobre 2014	PTO : 10 jours Audience : s.o.
Enbridge – Programme de remplacement de la canalisation 3	OH-002-2015	Pipelines Enbridge Inc.	s.o.	Pétrole	5 novembre 2014	PTO : 8 jours Audience : 1
Installations et agrandissement (TMX III)	OH-001-2014	TMPL – Trans Mountain Expansion	987 km	Pétrole	16 décembre 2013	PTO : 23 jours en 2014 (C.-B./AB) Jour(s) d'audience : 1 en 2015 (Calgary)
Projet d'ITC Lake Erie Connector	EH-001-2015	ITC Lake Erie Connector LLC	117 km	Électricité	19 mai 2015	s.o.
Projet d'agrandissement Towerbirch	GH-003-2015	NOVA Gas Transmission Ltd.	87 km	Gaz	2 septembre 2015	s.o.

4 Preuve traditionnelle orale

Annexe C – Appels judiciaires de décisions de l'Office ou du gouverneur en conseil en 2015

Suit un résumé des appels de décisions de l'Office qui ont été interjetés en 2015.

Geophysical Services Incorporated (GSI)

Geophysical Services Incorporated (Lynx Canada Information Systems Ltd.)

En juin 2009, GSI a engagé une action judiciaire contre Lynx Canada Information Systems Ltd. (Lynx) devant la Cour du banc de la Reine de l'Alberta pour violation du droit d'auteur relativement à des informations géophysiques et à la réparation s'y rattachant. Le 27 mai 2011, Lynx a déposé une mise en cause contre l'Office national de l'énergie. Le 4 juin 2013, GSI a déposé une version modifiée de sa déclaration et a désigné explicitement l'Office à titre de défendeur pour la totalité du montant de la réparation demandée. Le dossier est toujours en instance.

Geophysical Services Incorporated (Olympic Seismic Ltd.)

Le 19 décembre 2012, GSI a saisi la Cour du banc de la Reine de l'Alberta d'une action désignant Olympic Seismic Ltd. (Olympic) et l'Office à titre de défendeurs pour violation du droit d'auteur relativement à des informations géophysiques et à la réparation s'y rattachant. Olympic a déposé une mise en cause contre l'Office le 23 décembre 2013. Le dossier est toujours en instance.

Geophysical Services Incorporated (Arcis Seismic Solutions Corp.)

Le 6 mars 2013, GSI a saisi la Cour du banc de la Reine de l'Alberta d'une action désignant Arcis Seismic Solutions Corp., l'Office et d'autres parties à titre de défendeurs pour violation du droit d'auteur relativement à des informations géophysiques et à la réparation s'y rattachant. Le dossier est toujours en instance.

Geophysical Services Incorporated (West Canadian Digital Imaging Inc.)

Le 2 mai 2012, GSI a engagé une action judiciaire contre West Canadian Digital Imaging Inc. (West Canadian) devant la Cour du banc de la Reine de l'Alberta pour violation du droit d'auteur relativement à des informations géophysiques et à la réparation s'y rattachant. Le 13 mars 2013, West Canadian a déposé une mise en cause contre l'Office national de l'énergie. Le 22 juillet 2013, GSI a déposé une version modifiée de sa déclaration et a désigné l'Office explicitement à titre de défendeur pour la totalité du montant de la réparation demandée. Le dossier est toujours en instance.

Geophysical Services Incorporated (Exploration Geosciences Ltd.)

Le 22 janvier 2014, GSI a saisi la Cour du banc de la Reine de l'Alberta d'une action désignant Exploration Geosciences Ltd., l'Office et d'autres parties à titre de défendeurs pour violation du droit d'auteur relativement à des informations géophysiques et à la réparation s'y rattachant. GSI a déposé une version modifiée de sa déclaration le 6 mai 2014. Le dossier est toujours en instance.

Geophysical Services Incorporated (Sa Majesté la Reine du chef du Canada)

Le 14 mai 2014, GSI a saisi la Cour du banc de la Reine de l'Alberta d'une action désignant Sa Majesté la Reine du chef du Canada, l'Office et d'autres parties à titre de défendeurs pour violation du droit d'auteur relativement à des informations géophysiques et à la réparation s'y rattachant. Le dossier est toujours en instance.

Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9

Première Nation des Chippewas de la Thames

Le 7 avril 2014, la Première Nation des Chippewas de la Thames a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en autorisation d'appeler des motifs de décision de l'Office relativement au projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9, rendus publics le 6 mars 2014. La Cour d'appel fédérale a accueilli la requête en autorisation d'appeler le 4 juin 2014. La Première Nation des Chippewas de la Thames a déposé son avis d'appel le 1er août 2014. La Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel le 20 octobre 2015. Le 18 décembre 2015, la Première Nation des Chippewas de la Thames a déposé une demande d'autorisation d'appeler devant la Cour suprême du Canada. Le dossier est toujours en instance.

Projet Northern Gateway

Federation of British Columbia Naturalists (BC Nature)

Le 17 janvier 2014, BC Nature a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du rapport de la Commission d'examen conjoint portant sur le projet Enbridge Northern Gateway, rendu public le 19 décembre 2013. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 14 juillet 2014, BC Nature a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire.

Le 3 octobre 2014, BC Nature a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

ForestEthics Advocacy Association, Living Oceans Society et Raincoast Conservation Foundation (ForestEthics)

Le 17 janvier 2014, ForestEthics a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du rapport de la Commission d'examen conjoint portant sur le projet Enbridge Northern Gateway, rendu public le 19 décembre 2013. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 11 juillet 2014, ForestEthics a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, ForestEthics a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 10 juillet 2014, ForestEthics a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation d'appel des certificats d'utilité publique délivrés par l'Office le 18 juin 2014 relativement au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la requête en autorisation d'appel. ForestEthics a déposé son avis d'appel le 25 novembre 2015. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Première Nation Gitga'at

Le 17 janvier 2014, la Première Nation Gitga'at a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du rapport de la Commission d'examen conjoint portant sur le projet Enbridge Northern Gateway, rendu public le 19 décembre 2013. L'audience a eu lieu en octobre 2015.

La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 14 juillet 2014, la Première Nation Gitga'at a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, la Première Nation Gitga'at a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Nation Gitxaala

Le 17 janvier 2014, la Nation Gitxaala a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du rapport de la Commission d'examen conjoint portant sur le projet Enbridge Northern Gateway, rendu public le 19 décembre 2013. L'audience a eu lieu en octobre 2015.

La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 11 juillet 2014, la Nation Gitxaala a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 2 octobre 2014, la Nation Gitxaala a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 16 juillet 2014, la Nation Gitxaala a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation d'appel des certificats d'utilité publique délivrés par l'Office le 18 juin 2014 relativement au projet Enbridge Northern Gateway. La Cour a accueilli la requête en autorisation d'appeler le 26 septembre 2014. La Nation Gitxaala a déposé son avis d'appel le 25 novembre 2015. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Conseil de la Nation Haida

Le 14 juillet 2014, le Conseil de la Nation Haida a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, le Conseil de la Nation Haida a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015.

La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Nation Haisla

Le 17 janvier 2014, la Nation Haisla a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du rapport de la Commission d'examen conjoint portant sur le projet Enbridge Northern Gateway, rendu public le 19 décembre 2013. L'audience a eu lieu en octobre 2015.

La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 11 juillet 2014, la Nation Haisla a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, la Nation Haisla a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre

2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 16 juillet 2014, la Nation Haisla a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en autorisation d'appel des certificats d'utilité publique délivrés par l'Office le 18 juin 2014 relativement au projet Enbridge Northern Gateway. La Cour d'appel fédérale a accueilli la requête en autorisation d'appel le 26 septembre 2014. La Nation Haisla a déposé son avis d'appel le 25 novembre 2015. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Bande Kitasoo Xai'Xais et Nation Heiltsuk (Kitasoo et Heiltsuk)

Le 11 juillet 2014, Kitasoo et Heiltsuk ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, Kitasoo et Heiltsuk ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Premières Nations Nak'azdli et Nadleh Whut'en

Le 14 juillet 2014, les Premières Nations Nak'azdli et Nadleh Whut'en ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, les Premières Nations Nak'azdli et Nadleh Whut'en ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Unifor

Le 14 juillet 2014, Unifor a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation de révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil daté du 17 juin 2014 relatif au projet Enbridge Northern Gateway. Le 26 septembre 2014, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande d'autorisation de révision judiciaire. Le 3 octobre 2014, Unifor a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire du décret du gouverneur en conseil. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Le 16 juillet 2014, Unifor a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation d'appel des certificats d'utilité publique délivrés par l'Office le 18 juin 2014 relativement au projet Enbridge Northern Gateway. La Cour a accueilli la requête en autorisation d'appeler le 26 septembre 2014. Unifor a déposé son avis d'appel le 25 novembre 2015. L'audience a eu lieu en octobre 2015. La Cour d'appel fédérale n'a pas encore fait connaître sa décision dans la cause.

Projet d'agrandissement du réseau pipelinier de Trans Mountain

Nation Tsleil-Waututh

Le 2 mai 2014, la Nation Tsleil-Waututh a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation d'appel de l'ordonnance d'audience de l'Office datée du 2 avril 2014 portant sur le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, et les décisions de l'Office rendues la même date. La Cour d'appel fédérale a accueilli la requête en autorisation d'appeler le 10 juillet 2014. Le 8 septembre 2014, la Nation Tsleil-Waututh a déposé un avis d'appel. Le dossier est toujours en instance.

Lynne M. Quarmby, Eric Doherty, Ruth Walmsley, John Vissers, Shirley Samples, Tzeporah Berman, John Clarke et Bradley Shende (les demandeurs)

Le 29 octobre 2014, les demandeurs ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en autorisation d'appeler de la décision rendue par l'Office le 2 octobre 2014 relativement à la participation au processus visant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain. Les demandeurs ont fait valoir que les critères pour déterminer la participation énoncés à l'article 55.2 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* ou, subsidiairement, leur application par l'Office à l'audience sur le projet de Trans Mountain contrevenaient à la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Cour d'appel fédérale a rejeté la requête en autorisation d'appeler le 23 janvier 2015. Le 19 mars 2015, les demandeurs ont déposé une demande d'autorisation d'appeler devant la Cour suprême du Canada. Cette dernière a rejeté la demande le 10 septembre 2015.

Ville de Burnaby (Burnaby)

Le 8 septembre 2014, Burnaby a déposé une déclaration auprès de la Cour suprême de la Colombie-Britannique demandant une injonction contre Trans Mountain Pipeline ULC et des ordonnances déclaratoires à l'encontre de l'Office. La déclaration porte sur l'accès aux terrains de Burnaby pour effectuer des relevés relativement au tracé du pipeline. Le 17 septembre 2014, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rejeté une demande d'injonction provisoire visant à interdire l'accès aux terrains de Burnaby aux fins de relevés pour le tracé du pipeline. Le 2 octobre 2014, Burnaby a déposé auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique un avis de demande d'autorisation d'appeler de l'ordonnance de la Cour suprême de la Colombie-Britannique datée du 17 septembre 2014. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rejeté la demande d'autorisation d'appeler le 27 novembre 2014. Le 4 décembre 2014, Burnaby a déposé auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique une demande visant à modifier l'ordonnance de rejet. Le 13 février 2015, la Cour a rejeté la demande de modification de l'ordonnance de rejet. D'autres éléments de la déclaration de Burnaby ont fait l'objet d'une instruction sommaire devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique en octobre 2015. Le 5 novembre 2015, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rejeté la demande. Le 1er décembre 2015, Burnaby a déposé auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique un avis d'appel de la décision du 5 novembre 2015 de la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Le dossier est toujours en instance.

Gary Smith, Andrée Stow, Petronella Smid, El Punnett, Laura Hansen, Paul Christensen, Karen Larson et Mathias Hennig (les demandeurs)

Le 10 juin 2014, les demandeurs ont déposé auprès de la Cour fédérale un avis de requête en révision judiciaire des décisions du comité d'examen des demandes d'aide financière et de la chef des opérations, en date du 7 mai 2014, portant sur les demandes d'aide financière présentées par les demandeurs relativement à la demande visant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain. Le 22 septembre 2015, la Cour fédérale a rejeté la demande de révision judiciaire.

Projet North Montney

Premières Nations de Blueberry River

Le 6 juillet 2015, les Premières Nations de Blueberry River ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale une demande d'autorisation de révision judiciaire du décret P.C. 2015 - 799 donnant instruction à l'Office de délivrer un certificat d'utilité publique pour le projet North Montney de Nova Gas Transmission Ltd. La Cour d'appel fédérale a rejeté la requête le 12 août 2015.

Premières Nations de Saulteau

Le 6 juillet 2015, les Premières Nations de Saulteau ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale une demande d'autorisation de révision judiciaire du décret P.C. 2015 - 799 donnant instruction à l'Office de délivrer un certificat d'utilité publique pour le projet North Montney de Nova Gas Transmission Ltd. La Cour d'appel fédérale a rejeté la requête le 12 août 2015. Le 13 octobre 2015, les Premières Nations de Saulteau ont déposé auprès de la Cour suprême du Canada une demande d'autorisation d'appeler. Le dossier est toujours en instance.

TGS-NOPEC Geophysical Company ASA, Petroleum GeoServices et Multi Klient Invest AS – Levés sismiques bidimensionnels dans le Nord-Est du Canada

Hameau de Clyde River, Nammautaq Hunters & Trappers Organization – Clyde River et Jerry Nathanine (les demandeurs)

Le 28 juillet 2014, les demandeurs ont déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire de la décision de l'Office rendue le 26 juin 2014, accordant une autorisation d'opérations géophysiques à TGS NOPEC Geophysical Company ASA et d'autres de faire des levés sismiques bidimensionnels en mer dans la baie de Baffin et le détroit de Davis Strait. Le 17 août 2015, la Cour d'appel fédérale a rejeté la demande de révision judiciaire. Le 15 octobre 2015, les demandeurs ont déposé auprès de la Cour suprême du Canada une demande d'autorisation d'appeler. Le dossier est toujours en instance.

Projet Énergie Est

Centre québécois du droit de l'environnement et France Lamonde

Le 4 février 2015, le Centre québécois du droit de l'environnement et M^me^ France Lamonde ont déposé auprès de la Cour fédérale du Canada une requête pour obtenir une injonction interlocutoire suspendant les échéances relatives au processus de demande de participation et du Programme d'aide financière aux participants pour le projet Énergie Est jusqu'à ce que le Commissaire aux langues officielles ait remis son rapport ou que la version française intégrale de la demande visant le projet Énergie Est soit officiellement disponible sur le site Web de l'Office. La Cour fédérale du Canada a rejeté la requête le 16 février 2015.

Projet pipelinier d'Edmonton à Hardisty

Nation crie de Samson

Le 20 avril 2015, la Nation crie de Samson a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en révision judiciaire de la décision rendue par l'Office le 20 mars 2015 à la suite de la demande de la Nation crie de suspendre le certificat OC-062 et les activités de construction afférentes du projet pipelinier d'Edmonton à Hardisty. Le dossier est toujours en instance.

Projet de gazoduc Prince Rupert

Michael Sawyer

Le 29 décembre 2015, Michael Sawyer a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de requête en autorisation d'appeler de la décision de l'Office du 30 novembre 2015 portant sur une demande de déclaration sollicitée, affirmant que le projet envisagé par Prince Rupert Gas Transmission relève de la compétence de l'Office. Le dossier est toujours en instance.

Autres

Jim Juras

Le 12 août 2015, M. Jim Juras a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale un avis de demande d'autorisation d'en appeler ou d'autorisation de demander une révision judiciaire des lettres de décision de l'Office datées du 15 juillet et du 25 septembre 2015 relatives à la remise en état qui devait être amorcée par TransCanada PipeLines Ltd. sur la propriété de M. Juras. Le dossier est toujours en instance.

Le Groupe de traduction Masha Krupp ltée

Le 18 août 2015, Le Groupe de traduction Masha Krupp ltée a déposé auprès de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta une déclaration désignant l'Office et d'autres parties à titre de défendeurs pour rupture de contrat et une réparation en conséquence. Le dossier est toujours en instance.

Annexe D : Certificats et ordonnances visant des oléoducs

Ordonnances délivrées en 2015 approuvant des installations d'oléoducs, y compris la construction de pipelines ne dépassant pas 40 kilomètres de longueur

Demandeur	Numéro de l'ordonnance	Délivrée le	Description
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-021-2015	5 décembre 2015	Améliorations à la canalisation 67 de Hardisty Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-14 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-002- XO-E101-016-2015	25 novembre 2015	Projet de remplacement du tronçon Westover de la canalisation 11 Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-01 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-020-2015	12 novembre 2015	Projet d'amélioration du raccordement avec Husky au terminal de Hardisty Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-12 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-002- XO-E101-004-2013	17 octobre 2015	Projet d'accroissement de la capacité de la canalisation Alberta Clipper Dossier OF-Fac-Oil-E101-2012-11 03 01
Pipelines Enbridge Westspur Inc. (EPWI)	XO-E103-019-2015	8 octobre 2015	Projet d'interconnexion du Manitoba – Retrait de sections existantes et installation d'une nouvelle conduite liée aux canalisations 23A et 23B Dossier OF-Fac-Oil-E103-2015-01 01
Trans Mountain Pipeline ULC	XO-T260-017-2015	3 septembre 2015	Projet de remplacement de la canalisation McLeod River par FDH Dossier OF-Fac-Oil-T260-2015-04 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-016-2015	21 août 2015	Projet de remplacement du tronçon Westover de la canalisation 11 Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-01 01
Pouce Coupé Pipe Line Ltd.	XO-P123-015-2015	14 août 2015	Station de pompage Spirit River à HPV sur le réseau Nord – Ajout de deux pompes centrifuges électriques de 2 750 hp à un emplacement de vannes de sectionnement existant Dossier OF-Fac-Oil-P123-2015-02 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-002- XO-E101-017-2013	7 août 2015	Projet d'agrandissement du terminal Edmonton (sud) Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-05 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-014-2015	31 juillet 2015	Agrandissement du pipeline Cold Lake West d'IPF au terminal d'Enbridge à Edmonton Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-10 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-001- XO-E101-009-2015	30 juillet 2015	Projet de mesures d'atténuation transitoires pour les canalisations 4 et 67 au terminal Kerrobert Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-04 01
Pouce Coupé Pipe Line Ltd.	XO-P123-013-2015	28 juillet 2015	Projet de déviation du réseau Nord Dossier OF-Fac-Oil-P123-2015-01 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-012-2015	18 juillet 2015	Tuyau de décharge de la canalisation 4 au réservoir 40 à Hardisty Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-09 01

Trans Mountain Pipeline ULC	XO-T260-011-2015	10 juillet 2015	Projet de pompes, de conduites et d'installations supplémentaires au terminal d'Edmonton Dossier OF-Fac-Oil-T260-2015-03 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-001-XO-E101-014-2013	12 juin 2015	Phase 2 du raccordement du terminal d'Edmonton pour l'accès vers l'est Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-08 01
Kinder Morgan Cochin ULC (KM Cochin)	AO-001-K077-015-2013	2 juin 2015	Projet d'inversion du réseau pipelinier Cochin Dossier OF-Fac-Oil-K077-2012-01 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-001-XO-E101-011-2013	30 mai 2015	Projet visant le relais de surcompression et le collecteur 203 d'Edmonton pour l'accès vers l'est Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-07 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-001-XO-E101-004-2015	22 mai 2015	Ajout d'une pompe de surcompression au terminal Cromer Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-20 02
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-010-2015	13 mai 2015	Améliorations à la canalisation 67 au terminal Hardisty Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-05 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-009-2015	12 mai 2015	Projet de mesures d'atténuation transitoires pour les canalisations 4 et 67 au terminal de Kerrobert Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-04 01
Trans Mountain Pipeline ULC	AO-001-XO-T260-009-2013	8 mai 2015	Tuyauterie de l'installation Nipisi Dossier OF-Fac-Oil-T260-2013-01 01
TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.	XO-T241-007-2015	11 avril 2015	Projet de raccordement du campus Est de Husky Dossier OF-Fac-Oil-T241-2015-01 01
Pipelines Enbridge Inc.	AO-001-XO-E101-023-2013	7 avril 2015	Projet relatif au réservoir 80 Wascana de Plains au terminal Regina Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-12 02
Pipelines Enbridge Inc.	AO-001-XO-E101-017-2013	4 avril 2015	Projet d'agrandissement du terminal Edmonton (sud) Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-05 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-004-2015	26 février 2015	Ajout d'une pompe de surcompression au terminal Cromer Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-20 01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-002-2015	10 février 2015	Phase II du projet d'accroissement de la capacité de la canalisation Alberta Clipper Dossier File OF-Fac-Oil-E101-2013-19-01
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-001-2015	24 janvier 2015	Projet de raccordement de la canalisation de diluants de Keyera au terminal Edmonton Dossier OF-Fac-Oil-E101-2013-18 01

Annexe E : Certificats et ordonnances visant des gazoducs

Ordonnances délivrées en 2015 pour la construction d'installations de gazoducs ne dépassant pas 40 kilomètres de longueur

Demandeur	Numéro de l'ordonnance	Délivrée le	Description
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-023-2015	17 décembre 2015	Station de comptage au point de réception Alder Flats South nº 2 Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-12 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-022-2015	9 décembre 2015	Projet de station de comptage au point de réception Wildhay River South Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-13 01
Many Islands Pipe Lines (Canada) Ltd	AO-001-XG-15-90	3 novembre 2015	Demande de modification de l'ordonnance XG 15-90 Dossier OF-Fac-Gas-M182-2015-02 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-01-XG-N081-018-2015	30 septembre 2015	Projet de raccordement East Calgary B Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-09 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-021-2015	22 septembre 2015	Station de comptage au point de vente Carmen Creek East Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-07 01
Alliance Pipeline Ltd. (Alliance)	XG-A159-020-2015	9 septembre 2015	Projet de remplacement de la canalisation latérale Elmworth Dossier OF-Fac-Gas-A159-2015-01-01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-018-2015	5 septembre 2015	Projet d'agrandissement Musreau Cutbank Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-03 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-019-2015	5 septembre 2015	Projet concernant la station de compression Snipe Hills Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-04 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-018-2015	3 septembre 2015	Raccordement East Calgary B – Station de comptage au point de réception East Calgary Dossier OF-Fac-Gas-N081-09 01
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.	XG-T201-017-2015	6 août 2015	Demande de déplacement de la canalisation latérale NPS 6 Saint-Jérôme Dossier OF-Fac-Gas-T201-2015-02 0101
Minell Pipeline Ltd. (Minell)	XG-M234-014-2015	25 juillet 2015	Remplacement et modification du tracé d'un tronçon du gazoduc Minell à Beaver Creek, près de Saint-Lazare, au Manitoba Dossier OF-Fac-Gas-M234-2013-01-01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-015-2015	25 juillet 2015	Station de comptage au point de réception Bilbo Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-02 01

NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-012-2015	15 juillet 2015	Projet d'amélioration de la station de comptage au point de vente Kettle River North nº 2 Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-08 01
Alliance Pipeline Ltd. (Alliance)	XG-A159-011-2015	14 juillet 2015	Projet d'installation d'un générateur thermoélectrique à la station de comptage West Doe Dossier OF-Fac-Gas-A159-2015-02 01
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.	AO-001-XG-T201-009-2015	26 juin 2015	Projet de station de comptage au point de réception Lachenaie Dossier OF-Fac-Gas-T201-2015-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-001-XG-N081-013-2013	24 juin 2015	Doublement de la canalisation latérale Sunday Creek South nº 3 Dossier OF-Fac-Gas-N081-2013-03 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-001-XG-N081-021-2013	28 avril 2015	Station de comptage au point de réception Musreau Lake West Dossier OF-Fac-Gas-N081-2013-13 01
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (TQM)	XG-T201-009-2015	22 avril 2015	Projet de station de comptage au point de réception Lachenaie Dossier OF-Fac-T201-2015-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-007-2015	1er avril 2015	Projet concernant la station de compression Otter Lake Dossier OF-Fac-Gas-N081-2013-19-01
Williston Hunter Canada, Inc.	XG-W155-006-2015	21 mars 2015	Pipeline de collecte de gaz Dossier OF-Fac-Gas-W155-2013-01 01
Spectra Energy Transmission (Westcoast)	XG-W102-005-2015	20 mars 2015	Projet de remplacement du pipeline Grizzly destiné à la vente de gaz Dossier OF-Fac-Gas-W102-2015-01 01
Pipelines Enbridge Inc.	XG-E101-004-2015	18 mars 2015	Raccordement du tuyau de décharge du réservoir 73 au terminal Regina Dossier OF-Fac-Oil-E101-2015-02 01
Spectra Energy Transmission (Westcoast)	XG-W102-003-2015	25 février 2015	Projet de remplacement de la canalisation principale à Chilliwack Dossier OF-Fac-Gas-W102-2013-05 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	AO-002-XG-N081-016-2012	19 février 2015	Station de comptage au point de vente Hangingstone Dossier OF-Fac-N081-2012-10 02
1057533 Alberta Ltd.	XG-Z027-002-2015	7 février 2015	Raccordement au pipeline d'approvisionnement en eau Gething Dossier OF-Fac-OtherComm-Z027-2013-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-001-2015	31 janvier 2015	Projet d'amélioration de la station de comptage au point de réception Resthaven Dossier OF-Fac-Gas-N081-2013-16 01

Certificats délivrés en 2015 pour approuver la construction d'installations de gazoducs de plus de 40 kilomètres de longueur

Demandeur	Numéro de l'ordonnance	Délivrée le	Description
NOVA Gas Transmission Ltd.	XG-N081-010-2015	19 juin 2015	Projet d'accroissement de la capacité à Medicine Hat Dossier OF-Fac-Gas-N081-2015-01 01
NOVA Gas Transmission Ltd.	GC-124	28 mai 2015	Doublement de la canalisation latérale Wolverine River (tronçon Carmon Creek) Dossier OF-Fac-Gas-N081-2013-18
NOVA Gas Transmission Ltd.	GC-125	10 juin 2015	Projet de canalisation principale North Montney Dossier OF-Fac-Gas-N081-2013-10

Annexe F - Demandes de licence à long terme (partie VI)

Le tableau qui suit fait la synthèse des demandes de licences d'exportation et d'importation à long terme présentées en vertu de la partie VI de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, pour lesquelles l'Office a rendu une décision (approbation, rejet, annulation de licence) ou pour lesquelles il a délivré une licence après avoir eu l'agrément du gouverneur en conseil, au cours de 2015. Pour consulter la liste complète des demandes de licences à long terme présentées en vertu de la partie VI de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, veuillez visiter le site de l'Office (www.neb-one.gc.ca).

Société	Produit	Type de demande	Durée de la licence	Décision de l'Office	Licence
BC LNG Export Co-operative LLC	Gaz	2015-01-28 - Annulation de licence [dossier 2774859]	20 ans	2015-03-05 - Annulation approuvée [dépôt A68307]	2015-03-05 RO-GL-299 [dépôt A68307]
Woodside Energy Holdings Pty Ltd.	Gaz	2014-07-18 - Licence d'exportation [dossier 2487318]	25 ans	2015-01-29 - Lettre de décision - Demande approuvée [dépôt A65596]	2015-05-12 - GL-309 [dépôt A69958]
Jordan Cove LNG L.P.	Gaz	2013-09-09 - Licence d'exportation [dossier 1035410]	25 ans	2014-02-20 - Lettre de décision - Demande approuvée [dépôt A58981]	2015-07-24 GL-305 [dépôt A71446]
Oregon LNG Marketing Company LLC	Gaz	2014-01-13 Licence d'exportation [dossier 2397738]	25 ans	2014-05-01 - Lettre de décision - Demande approuvée [dépôt A59998]	2015-07-24 GL-308 [dépôt A71447]
WesPac Midstream-Vancouver LLC	Gaz	2014-06-20 - Licence d'exportation [dossier 2482959]	25 ans	2015-05-07 - Lettre de décision - Demande approuvée [dépôt A69890]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Quicksilver Resources Canada Inc.	Gaz	2014-07-28 - Licence d'exportation [dossier 2491202]	25 ans	2015-06-30 - Lettre de décision - Demande approuvée [dépôt A70988]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Orca LNG Ltd.	Gaz	2014-09-04 - Licence d'exportation [dossier 2504625]	25 ans	2015-07-27 - Lettre de décision - Demande approuvée [dépôt A71479]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil

Bear Head LNG Corporation	Gaz	2014-11-06 – Licences d'exportation et d'importation [dossier 2546087]	25 ans	2015-08-13 – Lettre de décision – Demande approuvées [dépôt A71838]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Pieridae Energy (Canada) Ltd.	Gaz	2014-10-24 – Licences d'exportation et d'importation [dossier 2541302]	20 ans	2015-08-13 – Lettre de décision – Demande approuvées [dépôt A71840]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
GNL Québec Inc.	Gaz	2014-10-27 – Licence d'exportation [dossier 2541293]	25 ans	2015-08-27 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A72342]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Saint John LNG Development Company Ltd.	Gaz	2015-02-11 – Licences d'exportation et d'importation [dossier 2679691]	25 ans	2015-09-03 – Lettre de décision – Demande approuvées [dépôt A72416]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Steelhead LNG (A) Inc.	Gaz	2014-07-08 – Licence d'exportation [dossier 2485969]	25 ans	2015-10-01 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A72968]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Steelhead LNG (B) Inc.	Gaz	2014-07-08 – Licence d'exportation [dossier 2486302]	25 ans	2015-10-01 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A72969]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Steelhead LNG (C) Inc.	Gaz	2014-07-08 – Licence d'exportation [dossier 2486960]	25 ans	2015-10-01 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A72970]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Steelhead LNG (D) Inc.	Gaz	2014-07-08 – Licence d'exportation [dossier 2486411]	25 ans	2015-10-01 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A72971]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Steelhead LNG (E) Inc.	Gaz	2014-07-08 – Licence d'exportation [dossier 2486191]	25 ans	2015-10-01 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A72972]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Pembina NGL Corporation	Propane	2014-02-22 – Licence d'exportation [dossier 2498463]	25 ans	2015-11-05 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A73728]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Stolt LNGaz Inc.	Gaz	2015-01-19 – Licence d'exportation [dossier 2587030]	25 ans	2015-11-05 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A73730]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
Cedar 1 LNG Export Ltd.	Gaz	2015-05-01 – Licence d'exportation [dossier 2774678]	25 ans	2015-11-26 – Lettre de décision – Demande approuvée [dépôt A74271]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil
A C LNG Inc.	Gaz	2015-05-26 – Licences d'exportation et d'importation [dossier 2784947]	25 ans	2015-12-22 – Lettre de décision – Demande approuvées [dépôt A74917]	En attente de l'agrément du gouverneur en conseil

Annexe G – États financiers

Le financement des activités de l'Office provient du Parlement aux termes de la *Loi de crédits* et le gouvernement fédéral recouvre environ 90 % des frais de l'Office auprès des sociétés dont les installations énergétiques sont réglementeés par ce dernier. Les états financiers dans le contexte du recouvrement des frais sont préparés et vérifiés par le Bureau du vérificateur général. Le tableau 6 donne un aperçu des ressources financières et humaines de l'Office.

Tableau 6 - Dépenses et personnel de l'Office (par exercice)[5]

Exercice (du 1er avril au 31 mars)	Dépenses (en millions de dollars)	Personnel (équivalents temps plein)
2013-2014	81,7	425,3
2014-2015	87,3	440,6
2015-2016	87,6	460,0

5 Les données pour 2015-2016 sont estimatives.

Plan stratégique

But

L'Office réglemente, dans l'intérêt public canadien, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie[6].

Vision

L'Office participe de façon active et efficace à la poursuite d'un avenir énergétique durable au Canada.

Buts

- Les installations et activités réglementées par l'Office sont sûres et sécuritaires.
- L'environnement est protégé pendant tout le cycle de vie des installations et activités réglementées par l'Office.
- La population canadienne profite d'une infrastructure et de marchés énergétiques efficients.
- Les droits et les intérêts des personnes touchées par les installations et les activités réglementées par l'Office sont respectés.

Valeurs

Leadership en matière de réglementation : Être souple, proactif et innovateur.

Responsabilité : Être conscient de ses responsabilités et s'appuyer mutuellement pour la production opportune de résultats de qualité.

Stratégies

- Montrer la voie dans le domaine de la réglementation
- Être actif dans le domaine de la sécurité.
- Se rapprocher de la population canadienne.

6 L'intérêt public englobe toute la population canadienne et consiste en un équilibre entre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société.